

PROGRAMME IEV DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE « ITALIE-TUNISIE » 2014-2020

Projet « JESMED – Jesr Méditerranéen de la filière ovine »

PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF (PDLP) « NOIRE DE THIBAR 2030 »



RÉDIGÉ PAR L'EXPERT DU GAL ELORO - PARTENAIRE DE PROJET N° 5

M. SERGIO CAMPANELLA

Le projet JESMED est cofinancé par l'UE dans le cadre du
Programme IEV CT « Italie-Tunisie » 2014-2020

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| APERÇU DU TERRITOIRE DE LA RACE OVINE « NOIRE DE THIBAR »..... | 4 |
| LA RACE OVINE « NOIRE DE THIBAR »: ASPECTS ESSENTIELS..... | 16 |
| LE PROCESSUS PARTICIPATIF À L'ORIGINE DU PDLP "NOIRE DE THIBAR 2030"..... | 19 |
| Les adaptations requises..... | 19 |
| Les obstacles rencontrés et les recommandations à suivre..... | 22 |
| Le chemin participatif accompli..... | 24 |
| Analyse SWOT (AFOM) du domaine thématique 1..... | 35 |
| Analyse SWOT (AFOM) du domaine thématique 2..... | 37 |
| Analyse SWOT (AFOM) du domaine thématique 3..... | 38 |
| Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 1..... | 48 |
| Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 2..... | 49 |
| Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 3..... | 51 |
| Mesures Domaine Thématique 2, objectif 1..... | 53 |
| Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 2..... | 54 |
| Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 3..... | 56 |
| Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 1..... | 57 |
| Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 2..... | 59 |
| Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 3..... | 61 |
| Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 1..... | 65 |
| Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 2..... | 65 |
| Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 3..... | 66 |
| Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 1..... | 66 |
| Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 2..... | 67 |
| Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 3..... | 68 |
| Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 1..... | 68 |
| Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 2..... | 69 |
| LES ACTIONS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF (PDLP) "NOIRE DE THIBAR 2030"..... | 71 |
| Objectif 1.1. Formation et appui technique..... | 72 |
| Action 1.1.1. Identification d'éleveurs leaders et création de fermes pilotes..... | 72 |
| Action 1.1.2. Création de formations spécialisées et certifiantes..... | 73 |
| Action 1.1.3. Visites d'échange entre éleveurs..... | 74 |
| Objectif 1.2. Promouvoir les ressources locales..... | 75 |
| Action 1.2.1. Diffusion et multiplication en superficie des cultivars et semences fourragères autochtones..... | 75 |
| Action 1.2.2. Valorisation des matières premières et des sous-produits locaux..... | 76 |
| Action 1.2.3. Actions pour standardiser l'alimentation de la race Noire de Thibar en rationalisant le pâturage et le fourrage..... | 77 |
| Objectif 1.3. Sensibilisation des éleveurs aux bénéfices du progrès technique..... | 79 |
| Action 1.3.1. Renforcement, mise à jour, généralisation des systèmes de contrôle, d'enregistrement, de suivi et d'évaluation..... | 79 |

| | |
|---|-----|
| Action 1.3.2. Création d'un centre de reproduction pour la sauvegarde de l'authenticité de la race Noire de Thibar..... | 80 |
| Action 1.3.3 Renforcer les liaisons entre la recherche et le développement..... | 81 |
| Objectif 2.1. Instauration d'un système de traçabilité et visibilité chez les bouchers..... | 83 |
| Action 2.1.1. Favoriser les conventions renouvelables entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA..... | 83 |
| Action 2.1.2. Établir des procédés, physiques et informatiques, qui doivent accompagner la traçabilité depuis le producteur jusqu'au consommateur..... | 84 |
| Action 2.1.3. Formation sur les techniques de traçabilité..... | 87 |
| Objectif 2.2. Appliquer le procédé d'évaluation des bonnes pratiques..... | 91 |
| Action 2.2.1. Elaboration et sensibilisation sur les guides de bonnes pratiques avec des indicateurs..... | 91 |
| Action 2.2.2. Formation du personnel pour l'évaluation..... | 92 |
| Action 2.2.3. Application de sanctions en cas de défaillance à travers les autorités concernées..... | 93 |
| Objectif 2.3. Certification de la viande Noire de Thibar, soit Hālal, soit AOC et IP..... | 95 |
| Action 2.3.1. Actualisation des cahiers des charges pour le label « Noire de Thibar »..... | 95 |
| Action 2.3.2. Formation des opérateurs sur les signes de qualité..... | 96 |
| Action 2.3.3. Création d'un organisme national pour le contrôle des procédures de certification..... | 97 |
| Objectif 3.1. Instauration d'une stratégie de marketing et sensibilisation des consommateurs sur la filière Noire de Thibar..... | 99 |
| Action 3.1.1. Organisation de journées de dégustation et <i>cooking shows</i> pour les HO.RE.CA., les écoles, les facultés, les grandes surfaces et les consommateurs en général..... | 99 |
| Action 3.1.2. Créer une plateforme pour la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar..... | 100 |
| Action 3.1.3. Établir des conventions avec des points de vente pour la commercialisation de la viande Noire de Thibar..... | 103 |
| Objectif 3.2. Organisation de circuits de commercialisation..... | 105 |
| Action 3.2.1. Ouverture de points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande Noire de Thibar..... | 105 |
| Action 3.2.2. Création d'un circuit écotouristique sur la Noire de Thibar..... | 106 |
| Action 3.2.3. Établir des normes de commercialisation de la viande Noire de Thibar et élargir la filière aux standards internationaux..... | 108 |
| Objectif 3.3. Mise à niveau des mesures qualité, hygiène, traçabilité, certification et labellisation..... | 111 |
| Action 3.3.1. Mise en place d'un système de contrôle et de suivi de la viande Noire de Thibar..... | 111 |
| Action 3.3.2. Catégorisation des produits Noire de Thibar (sexe, âge, poids, etc.)..... | 113 |
| Action 3.3.3. Veille sur le respect de la chaîne transport – froid – vente..... | 115 |
| CHRONOPROGRAMME PDLP "NOIRE DE THIBAR 2030"..... | 118 |
| Bibliographie..... | 119 |

APERÇU DU TERRITOIRE DE LA RACE OVINE « NOIRE DE THIBAR »

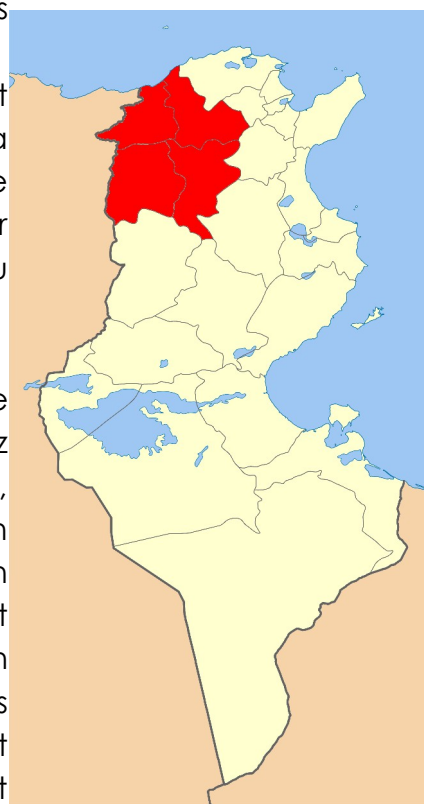
La **région du Nord-Ouest**¹, territoire d'origine de la race « Noire de Thibar » (NT), s'étend sur quatre gouvernorats, Béja, Jendouba, Siliana et le Kef, qui couvrent 10,8 % de la superficie du territoire national. Elle est limitée du Nord par la mer méditerranée, avec Tabarka comme unique ville littorale, à l'Ouest par l'Algérie, au Sud par les gouvernorats de Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid, à l'Est par les gouvernorats de Zaghuan, de Manouba et de Bizerte. Sur le plan géographique, la région du Nord-Ouest appartient à l'ensemble de l'Atlas Tellien qui s'étend sur toute l'Afrique du Nord dans sa zone septentrionale. Le relief y est souvent montagneux, à ossature de roches sédimentaires. C'est dans ces reliefs que prennent source certains affluents de la Medjerda notamment Oued Mellegue.

Le **réseau hydrographique** est relativement important. Il est favorisé par la présence de pentes et par la pluviométrie. Les sols sont peu évolués à pauvres, exceptés dans les espaces de plaine.

Le **climat** y est de type continental et rude, les températures estivales et hivernales le montrent bien. Les vents sont souvent forts et violents. La pluviométrie est concentrée dans le temps, et elle est caractérisée par sa grande irrégularité. Cette région reçoit des chutes de neige sur les altitudes et même de la grêle, elle est par ailleurs considérée comme la zone la plus grélifère du pays.

La **végétation naturelle** est assez importante mais soumise à une forte pression. Les formations arbustives sont assez importantes, tout en restant dominées par le chêne liège, le Pin d'Alep (60 %). Les formes de dégradation apparaissent sous l'aspect de garrigue et de formation steppique. Celles-ci se situent sur les terres de parcours, et sont généralement les plus exposées à la pression humaine et à celle de l'élevage. Les conditions naturelles et surtout le climat et les sols peu favorables, expliquent les caractéristiques du couvert végétal et son aspect dégradé et sa faible extension.

Cependant, l'état du couvert végétal s'explique aussi



Le Nord-Ouest tunisien

¹ Pour toutes les données exposées sur les différents aspects descriptifs de cette région d'origine de la race NT, svp faire référence aux textes cités dans la Bibliographie (v. page 119)

par l'histoire de l'occupation humaine dans la région, définissant les rapports entre les hommes et le milieu naturel.

Sur le plan de l'**environnement naturel**, le milieu est exposé à des risques divers parmi lesquels l'érosion hydrique et les phénomènes d'inondation, aggravés par les pratiques anthropiques de plus en plus accentuées. L'érosion hydrique y est sévère et parfois associée à des glissements de terrain. Le caractère accidenté du relief, les affleurements rocheux tendres, la pluviométrie irrégulière et souvent torrentielle, la densité du réseau hydrographique et la faiblesse dans certaines zones du couvert végétal sont des situations qui favorisent l'érosion hydrique. Des eaux courantes difficiles à maîtriser et des conditions naturelles favorables aux risques d'inondation caractérisent la région. Les eaux pluviales sont de plus en plus menaçantes pour les agglomérations. La région du Nord-Ouest, de climat Méditerranéen où la complexité du relief et les conditions climatiques définissent une grande variété de paysages avec les grands ensembles orographiques suivants : les *jbels* et les plaines littorales de Bled Khémir et les montagnes de la Dorsale dans les marges septentrionales et méridionales, la vallée de la Medjerda et le Haut Tell dans l'espace central de la région. Le Nord-Ouest, de par sa situation et ses caractéristiques naturelles, est le « château d'eau de la Tunisie ». Il contribue à combler le déficit en eau du Grand Tunis et des régions du Sahel et à valoriser le potentiel en sol de son territoire régional. La région recèle d'importantes potentialités en sol, représentant le quart des meilleures terres agricoles du pays, les meilleures ressources forestières avec leurs étendues et leur richesse écologiques et environnementale, des ressources halieutiques le long du littoral, à peine exploitées, et des potentialités touristiques variées pour un développement du secteur touristique diversifié.

L'ensemble de ces potentialités confèrent à la région des atouts et des lignes de force pour participer à la réalisation aussi bien des objectifs nationaux tels que la sécurité alimentaire, l'exportation et les objectifs régionaux et locaux tels que le développement de pôles structurants (agriculture, tourisme et industrie agro-alimentaire) et territoire régional et l'amélioration de l'offre d'emplois, etc...).

Sur le plan de l'**emploi**, la région permet l'occupation de 32.7304 actifs soit 11,5 % de la population occupée nationale avec 24 % des emplois agricoles nationaux sont le fait de la région, soit près d'un emploi sur 4.

La région contribue à l'économie nationale à travers la réalisation de grands projets structurants, d'intérêt régional et national, avec 11,2 % des investissements publics et près de 10 % des investissements privés. Les industries exportatrices sont au nombre de 58. Globalement, les montants sont passés de 36,57 à 2070,7 millions de dinars au cours différents plans de développement ; le volume cumulé a représenté 9 % du volume national.

Sur le plan du **peuplement**, le Nord-Ouest reste caractérisé par des migrations continues qui touchent près de la totalité de ses espaces urbains et ruraux. La

population, de 1.213884 habitants, représente 12,25 % de la population nationale sur une superficie qui représente 10 % du territoire national. Ce poids démographique qui n'a cessé de diminuer depuis 1975 (16,35 %), et le taux de croissance, négatif (-0,10%/an) et le solde migratoire négatif croissant montrent bien l'importante participation de la région dans l'alimentation des migrations intérieures. C'est une région faiblement urbanisée du fait des migrations soutenues vers principalement la capitale. Le taux de chômage y est élevé, 19,4 % contre 13,9 % à l'échelle nationale. En effet, la région du Nord-Ouest est depuis déjà deux décennies au moins dans sa transition démographique marquée par le recul de l'âge moyen au premier mariage, par la baisse des déterminants démographiques qui sont le taux de natalité et l'Indice Synthétique de Fécondité grâce à la diffusion assez large et efficace des programmes de planification familiale, par l'amélioration des conditions sanitaires etc... Cependant, les taux de croissance de la population sont marqués par la forte diminution du rythme d'accroissement naturel et par un solde migratoire négatif faisant du Nord-Ouest, la seule région répulsive du pays : c'est une région où le ralentissement du croît naturel est confirmé avec en plus des migrations définitives persistantes du milieu urbain comme du milieu rural.

La région enregistre :

- un solde migratoire négatif et des taux de croissance très bas : 0,63% en milieu urbain et -0,5% en milieu rural avec une accélération des migrations du milieu urbain au cours de la dernière décennie ;



La zone de production de la viande NT

- un vieillissement de la population et un faible renouvellement de la population active rurale et agricole ;
- de 1984 à 2004 : la population rurale dans le Nord de la région a évolué à un taux très faible : 0,08% et 1,7% dans les gouvernorats de Béja et Jendouba et à des taux négatifs dans la partie Sud : -1,64% et -2,25% dans les gouvernorats du Kef et Siliana respectivement. Cette décroissance s'est traduite par une baisse de 39493 habitants ;
- la population urbaine a évolué à un taux positif dans les gouvernorats de Jendouba (+2,8%) et Siliana (+3,45%) et négatifs dans Béja (-1,91%) et le Kef (-4,35%) ;
- un rapport de masculinité inférieur à 100 dans les deux tiers des délégations : il varie de 88,9 à 107,8 globalement ;
- forte concentration dans la partie septentrionale littorale 60,0% de la population sur 41% du territoire ;
- densités très élevées dans la zone naturelle de la Kroumirie Mogods atteignant 144 habitants/km² ;
- urbanisation très lente et en situation d'essoufflement ;
- concentration de la population et des dynamismes économiques dans la région à fortes potentialités agricoles : vallée de la Medjerda avec 288 hab/km² dans la délégation de Jendouba-Sud et 168 hab/km² dans celle du Nord et 120 hab/km² dans la délégation de Medjez El Bab et 118 à Béja-Sud ;

- de 1975 à 2004, la densité tend à augmenter avec l'altitude : +37,68 hab/km² dans le gouvernorat de Jendouba, 15 hab/km² dans celui de Béja et seulement 5 à 6 hab/km² dans les gouvernorats du Sud ;
- une population en âge de travailler en augmentation relative mais le taux d'activité réel est inférieure au taux moyen national ;
- forte augmentation du taux d'occupation de 13,20% en 20 ans. Les femmes actives trouvent plus facilement à travailler dans le Nord de la région : de 84 à 2004, elles représentaient 63 à 69% de l'ensemble des occupées. Il en est de même pour les hommes avec 58 à 60%. La part des occupées femmes est de 22,2% contre 24,6% à l'échelle nationale ;
- la population occupée est à 72,2% en milieu rural contre 27,8 % en milieu urbain : faible développement économique des villes, elles restent un support à l'activité primaire ;
- les taux de chômage élevé, marquant les déséquilibres entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Le taux de chômage régional, de 19,4%, est supérieur au taux moyen national (13,9%) : les taux de chômage des hommes 18% contre 12,7% à l'échelle nationale et 23,2% contre 16,9% à l'échelle nationale pour les femmes ;
- le taux de chômage atteint 27%, 28%, 39% selon les délégations ;
- dominance de l'occupation dans les activités primaires (34,8%) malgré la baisse de 4,0%, plus du quart des occupés agricoles du pays sont dans le Nord-Ouest contre 4,4% dans l'industrie.

En ce qui concerne le **réseau routier et autoroutier**, la région est desservie par 3484 km de routes classées, permettant d'offrir un niveau de desserte, de désenclavement et d'accessibilité relativement important avec 0,19 km par km². L'état du réseau a été amélioré : 90 % des routes classées sont revêtues. Les routes nationales (5, 6 et 7) constituent les axes privilégiés favorisant les relations avec l'Algérie. L'autoroute A3 permet la liaison rapide avec Tunis et dans un futur proche avec l'Algérie.

Le débit journalier moyen (DJM) a montré que le Nord-Ouest a enregistré le taux le plus faible reflétant ainsi le faible dynamisme de la région.

La région est équipée d'un **réseau ferroviaire**, suivant l'axe Est-Ouest, qui s'articule sur la ligne Tunis-Béja-Jendouba-Ghardimaou. Des bretelles de branchement permettent la desserte des villes du gouvernorat de Siliana (ligne 6) et du Kef (lignes 8,9). Malgré sa longueur et son importance, ce réseau, n'assure le transport que de 13 % du volume de marchandises échangées.

A l'égard de l'**infrastructure aéroportuaire**, l'aéroport de Tabarka est entré en exploitation, dans le cadre de l'option de développement et de promotion touristique du pôle de Tabarka-Aïn Draham. Cette infrastructure est importante avec la possibilité d'accueillir tout type d'avion et la prise en charge de trois avions simultanément.

L'**infrastructure portuaire** se limite à un port de pêche et un port de plaisance à Tabarka. Le port de pêche est sous exploité, sa reconversion en port de commerce est envisageable. Le port de plaisance est aménagé dans le prolongement du port de pêche.

Le branchement au **réseau d'électricité** s'est amélioré dans l'ensemble des gouvernorats pour atteindre un taux de 98 % avec 99,7 % en milieu communal et 96,9 % en milieu non communal.

L'ensemble du Nord-Ouest est dépourvu de **réseau d'alimentation en gaz naturel**.

Aussi, 100 % de la population urbaine et 81 % de la population rurale sont alimentées par la SONEDE et le Génie Rural.

Le taux de **desserte en eau potable** est estimé à 88 %. En 2004, 96100 ménages en milieu communal étaient branchés au **réseau d'assainissement** contre 67100 en 1994. L'évolution montre une progression dans l'assainissement avec l'extension urbaine.

Le taux de branchement au **réseau téléphonique** a augmenté, il est passé de 7,3 % à 22,6 %. Le **réseau Internet**, se met en place progressivement au niveau des villes chef lieu du gouvernorat et des délégations les plus dynamiques.

La région se caractérise par un **parc logements** plutôt de taille moyenne (3 et 4 pièces) avec 67 % et par une part encore importante de logements de petite taille (1 à 2 pièces) et en particulier dans la partie Sud de la région.

Concernant les services, la région abrite 76 **agences bancaires**, soit 8,7% des agences nationales. Les agences bancaires sont localisées au niveau des chefs lieux de gouvernorat, et au niveau des villes les plus dynamiques, Tabarka, Bousalem, Medjez El Bab et Ghardimaou (en relation avec sa position frontalière).

En ce qui concerne les **équipements éducatifs et de formation**, la situation de l'enseignement primaire à l'échelle de la région, témoigne des efforts réalisés aussi bien dans l'infrastructure elle-même que dans l'encadrement. La situation de l'enseignement primaire dans l'ensemble des gouvernorats est similaire : il y a une bonne répartition des collèges eu égard au volume de la population. Le nombre de lycées et sa répartition relève plus d'une scolarisation liée et évoluant avec le niveau d'urbanisation de la délégation ou du gouvernorat. Le taux d'analphabétisme reste encore élevé : 32,9 % à l'échelle de la région contre 23,3 % à l'échelle nationale. Jendouba a le taux le plus élevé (34,9 %).

L'examen des caractéristiques des capacités offertes en matière de formation professionnelle, fait ressortir une diversité des structures. La capacité d'accueil des

équipements de formation est évaluée à 8202 places avec 3707 offertes par le secteur public (45%) et 4495 (55%) par le secteur privé.

Le Nord-Ouest compte 16 établissements universitaires, répartis entre les deux pôles universitaires (Jendouba 4 et 8792 étudiants, le Kef 7 et 7100 étudiants, Béja 4 et 1673 étudiants et Siliana 2 et 1160 étudiants).

Concernant les **équipements sanitaires**, la région compte cinq hôpitaux régionaux, implantés dans les chefs lieux de gouvernorat (Béja, Jendouba, le Kef, Siliana), le cinquième dans le chef lieu de la délégation de Mejez El Bab, avec 1 lit pour 375 habitants à l'échelle de la région et un médecin pour 2252 habitants. Le pourcentage des accouchements assistés médicalement a atteint 91 %.

A l'égard du **patrimoine archéologique et culturel**, le Nord-Ouest abrite plusieurs sites historiques témoignant des civilisations qui se sont succédé.

Les villages berbères avec leurs toponymes d'origine comme Kesra, Toukaber, Chaouache, etc..., se distinguent par leur mode d'implantation par rapport au milieu naturel. Ils sont perchés sur les crêtes des montagnes, dépourvues d'enceinte. Les axes principaux convergent vers la place centrale, dotée d'un point d'eau. Ils ont une forme sinueuse répondant à la topographie du terrain. Kesra est un des villages qui gardent le mieux les traces de cette civilisation. Les villages andalous sont implantés au niveau des plaines de la vallée de Mejerda, tel que Testour, Slouguia. Les vestiges des cités romaines, souvent bien conservées, telles que Dougga, Makthar, Bullarégia, Chemtou, etc..., procèdent toutes du même modèle urbain. En 2004, les visiteurs des sites de la région représentaient 2,6 % de l'ensemble des visiteurs des sites et musées à l'échelle du pays. Le site de Dougga est le plus visité.

En ce qui concerne le **patrimoine naturel**, la zone côtière de la région du Nord-Ouest du pays figure parmi les 13 sites identifiés de la Méditerranée qui ne se distinguent pas l'importance de leur richesse naturelle, par la biodiversité présente et par la variété des espèces végétales et animales parfois très rares. La zone identifiée, constituant un patrimoine naturel côtier, s'étend du Cap Serrat, dans le gouvernorat de Bizerte, à Tabarka.

La région du Nord-Ouest abrite aussi deux parcs naturels qui sont El Feidja (délégation de Ghardimaou) et Saddine (délégation de Sakiet Sidi Youssef).

Les quatre réserves naturelles sont : Jebel Serj, dans le gouvernorat de Siliana, Jebel Kharoufa, dans le gouvernorat de Béja et Tourbière Dar Fatma, dans le gouvernorat de Jendouba, en plus de ces réserves naturelles on trouve d'autre espaces qui n'ont pas encore le statut d'une aire protégée et qui se caractérisent par un paysage intéressant et diversifié ce sont les réserves naturelles de Sidi Hmada, au Sud de Bargou, la réserve naturelle El Moula (Aïn Sohb) située au Sud-Est de Tabarka.

El Hamane, sur Jebel Guessa, au Nord de Balta, la réserve située après Cap Négro, de part et d'autre de la route qui mène de Tamra à Cap Serrat, et l'aire marine de La

Galite. La qualité intrinsèque et la diversité de ces sites méritent une attention soutenue en termes de tourisme écologique et de circuits touristiques.

Le **potentiel en terre**, dans la région du Nord-Ouest de la Tunisie, constituant le support nécessaire à la production agricole végétale et animale, s'étend sur 1.622.209 hectares soit 95,8% de la surface totale de la région. Les terres incultes ne représentent que 4,2%. Le Nord-Ouest, avec le reste de la grande région du Nord du pays, constitue la principale région agricole du pays. La région du Nord-Ouest regroupe 22 % des emplois agricoles et 22 % de la population rurale. Par ailleurs, c'est la région du plus fort potentiel en eau et du meilleur potentiel forestier (31,5% de la SAU nationale), Cette région se caractérise par une économie agricole fortement capitalistique, dans les plaines qui font de cette région un ensemble alimentaire pour la population et un espace compétitif pour l'exportation. En effet, la région participe dans la production nationale dans divers produits, en particulier dans la production céréalière, dans le maraîchage et dans la production des viandes et du lait. Les terres labourables utiles s'étendent sur 1129157 hectares, elles représentent 69,6 % de la SAU. Le potentiel forestier s'étend sur 417684 hectares représentant 25,75 % de la SAU et enfin les parcours occupent 75368 hectares correspondant à 4,65 % de la SAU. Dans la région, la répartition de la SAU montre que 61 % de ce potentiel est localisé dans la partie Sud contre 39 % au Nord de la région.

Le Nord-Ouest est la région des grands **aménagement hydro-agricoles** où l'on assiste à une expansion de l'agriculture irriguée. En effet, les réalisations de barrages, de lacs et de retenues collinaires, en plus des forages, ont permis la mobilisation de la ressource en eau en quantité importante, qui a entraîné une profonde mutation de l'agriculture irriguée. Elle s'est orientée vers la moyenne vallée de la Mejerda et le Haut Tell en s'étendant à presque l'ensemble des délégations de la région. La région, malgré la baisse relative dans la dynamique d'irrigation dans le pays, maintient 20% de la SAU irriguée nationale avec 50% du potentiel intensifié grâce à la grande hydraulique, qui a permis une augmentation nette de la valeur de la production. La contribution du secteur irrigué à la production agricole a progressé en intégrant de plus en plus la filière élevage pour la production et la transformation de lait et viande et l'arboriculture fruitière. La typologie des cultures, avec l'apport de la petite et moyenne hydraulique, reflète une diversité des cultures dans les espaces irrigués. Le potentiel irrigué se localise au Nord (67%) dans les gouvernorats de Jendouba (44%) et Béja (23%).

Les dernières décennies ont vu l'aménagement de périmètres et le développement de l'irrigation dans la partie Sud et ce, grâce à la petite hydraulique (67% de l'irrigation dans le gouvernorat du Kef à partir des puits de surface) et grâce aux eaux des barrages de Siliana (45% de l'irrigation).

L'évolution de l'**occupation du sol** durant des dernières campagnes montre :

- une relative stabilité dans les superficies des cultures céréalières, avec l'introduction de l'irrigation d'appoint ;
- une évolution lente de l'arboriculture fruitière qui s'est accélérée avec la restructuration du domaine public organisé et avec les extensions des superficies en irrigué dans le Sud de la région, grâce à la petite et moyenne hydraulique ;
- un accroissement des superficies des cultures maraîchères, en particulier dans les délégations de la zone Nord de la région ;
- une stabilisation des superficies des légumineuses ;
- un net accroissement des superficies des cultures fourragères en liaison avec le développement de l'élevage, surtout bovin ;
- une légère extension des superficies de l'olivier avec le maintien de cette spéculation sur de grandes superficies, et en association.

En ce qui concerne l'effectif global du **cheptel ovin et caprin**, selon l'annuaire statistique 2020 établi par la Direction générale des Études et de Développement Agricole (DGDEA), le cheptel ovin et caprin est estimé à 5.283 millions de têtes dont 14 % de caprins.

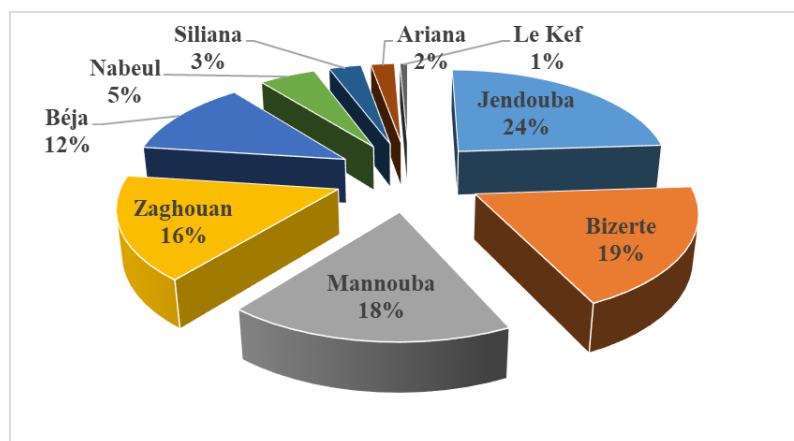
Dans le Nord-Ouest, l'activité d'élevage n'a cessé de se développer, pour devenir une activité principale pour un grand nombre d'exploitants. Elle est pratiquée comme source de revenu complémentaire et parfois principale dans les exploitations de petite à moyenne taille. Ainsi, plus de 60 % des exploitants agricoles sont éleveurs, en particulier chez les céréaliculteurs.

Il faut, à ce propos, souligner que les éleveurs de moutons sont répartis sur tout le territoire tunisien. Cet effectif est constitué de 4 races qui sont la *Barbarine* avec 60 à 64 %, la *Queue Fine de l'Ouest* avec 32-35 %, la **race Noire de Thibar (NT)** et la race *Sicilo-Sarde* représentant chacune 1,5 à 2,5 % du cheptel national qui produit de 45 à 50 milles tonne de viande. La productivité numérique d'une manière générale reste faible (0,9 agneau/brebis/an) par rapport au potentiel des animaux du moins pour certaines conditions d'élevage. La distribution des éleveurs, toujours en 2011, selon la superficie de l'exploitation et la taille de troupeaux révèle de fortes disparités. Les exploitations moyennes (10 à 50 ha) représentent environ un tiers (37 %), 45 % ont une superficie de moins de 10 ha, alors que pour 18 % des exploitations la taille est supérieure à 50 ha.

En portant notre attention plus spécifiquement sur la seule race "Noire de Thibar" (NT), il faut souligner que **l'élevage de la NT est réparti sur 9 gouvernorats** (Béja, Bizerte, Manouba, Zaghouan, Nabeul, Jandouba, Siliana, Ariana et El Kef). Et que l'évaluation de l'effectif de la race NT et sa répartition géographique a montré que l'effectif actuel est estimé à 58.096 Unités Femelles (UF) appartenant à 426 fermes.

| Gouvernorat | Nombre de fermes | Nombre d'Unités Femelles (UF) |
|--------------|------------------|-------------------------------|
| Ariana | 8 | 1.220 |
| Siliana | 8 | 1.679 |
| Jendouba | 13 | 13.895 |
| Bizerte | 145 | 11.080 |
| Manouba | 153 | 10.342 |
| Béja | 31 | 7.100 |
| Nabeul | 10 | 2.930 |
| Le Kef | 1 | 400 |
| Zaghouan | 57 | 9.450 |
| Total | 426 | 58.096 |

Tableau : Actualisation de l'effectif national de la race NT (Projet JESMED)



Répartition géographique de l'élevage de la race NT (Projet JESMED)

En ce qui concerne la **commercialisation des ovins**, la vente des agneaux peut suivre trois types de circuits (Figures 1 et 2) plus ou moins longs (Abdelhafidh et al., 2008) selon l'emplacement du consommateur par rapport au lieu de la production. Par ailleurs, les marchés aux bestiaux représentent le lieu des rencontres de la majorité des acteurs de la filière, producteurs, maquignons, bouchers et commerçants.

Comme autres intervenants, il y a deux types de grossistes, ceux qui pratiquent le commerce des animaux vivants et ceux qui assurent l'opération d'abattage de grandes quantités d'agneaux et la distribution de carcasses pour les bouchers, certains hôtels ou restaurants. Encore en 2014, celui des abattoirs, c'est le problème n° 1 de la filière viande rouge d'une manière générale. En Tunisie il y a un grand manque d'abattoirs agréés. Cependant, dans tous les abattoirs en Tunisie on fait pratiquement les contrôles et il y a aussi le cas d'un abattoir dans la ville de Sidi Bouzid où le contrôle vétérinaire est rigoureux avec respect des règles d'hygiène mais ne disposant pas de

chambre froide pour le ressuyage des carcasses. Il faut se rendre hors région, dans le gouvernorat de Nabeul, pour rencontrer un abattoir doué même de chambres dédiées au ressuyage. L'acquisition très récente d'un abattoir mobile à Béja, grâce au projet de coopération transfrontalière JESMED entre l'Italie et la Tunisie, ouvre de nouvelles et intéressantes perspectives pour l'abattage ovin dans la zone ciblée.

La charcuterie de la viande du mouton, toujours en 2014, n'est pas développée malgré l'existence des unités de découpe des viandes rouges. Ces unités sont en nombre de 9 répartis sur le Grand Tunis, le Cap-Bon et la région du Sahel.

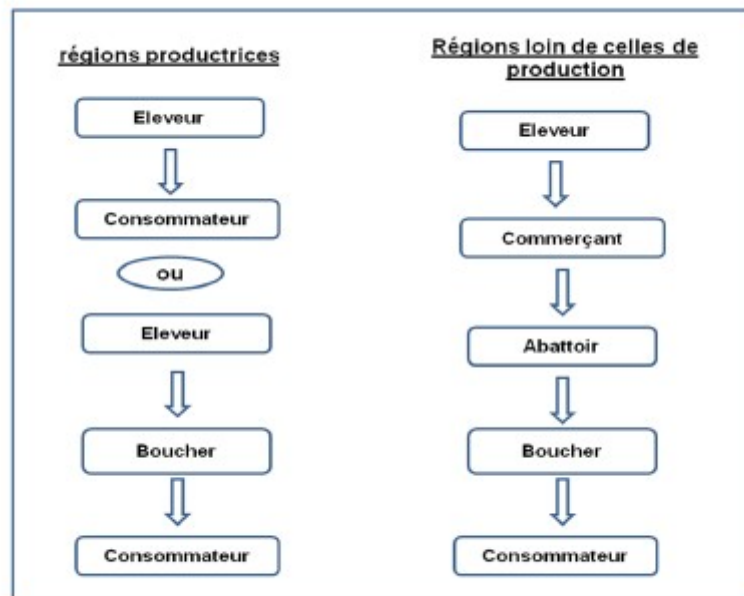


Figure 1.

Pour la filière viande ovine, il y a **3 types d'institutions** :

1) les **acteurs publics** qui, au niveau central, sont essentiellement la Direction Générale de la Production Agricole (DGPA) laquelle, parmi ses multiples activités, s'occupe de l'actualisation de l'effectif national de la race NT et de sa

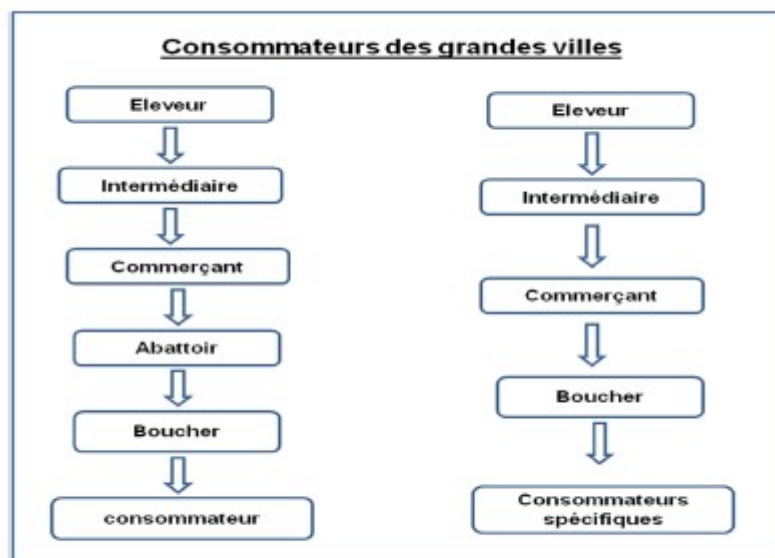


Figure 2.

répartition géographique, principalement par la certification de la viande issue de cette race ; et la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV). Au niveau régional, sont les Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) qui contrôlent l'aspect sanitaire des animaux vivants, s'occupent de la promotion, le

développement et le suivi de la production animale ; l'Office d'Élevage et Pâturages (OEP) qui avec ses services, s'occupe particulièrement du contrôle de performances ; l'Agence de Vulgarisation et Formation Agricoles (AVFA) qui procède au suivi des programmes de formation et de vulgarisation ; et l'Agence de Promotion de l'Investissement Agricole (APIA) qui gère la promotion, l'encouragement et l'accompagnement des projets d'investissement.

2) les **services d'appui**, tels que les organismes scientifiques et techniques tel que l'Institut National Agronomique de la Tunisie (INAT), l'Institut National de la Recherche Agronomique de la Tunisie (INRAT) et les Centres régionaux de la recherche agricole (CRRRA) qui, avec leurs labos de recherche et leurs projets de coopération technique, représentent le principal service d'appui pour les autorités et les opérateurs à travers la diffusion des résultats de la recherche, la formation ciblée et la vulgarisation des innovations technique, technologique et organisationnelle.

3) les **organisations professionnelles**, dont la principale du secteur c'est le Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait (GIVLait). GIVLAIT est un organisme technique créé par l'Etat, théoriquement géré par les professionnels conjointement aux fonctionnaires de l'Administration publique du secteur viandes rouges et lait, comme résultat de la fusion en 2004 du Groupement Interprofessionnel du Lait «GILAIT» avec le Groupement Interprofessionnel des Viandes rouges «GIVR». Il œuvre plus particulièrement pour l'organisation des filières viandes rouges et lait, le développement des relations entre les professions et les fonctionnaires étatiques du secteur, la promotion de la qualité et la régulation du marché.

De même, l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) et le Syndicat des Agriculteurs de Tunisie (Synagri) ont des adhérents éleveurs de moutons. En outre, L'Union Tunisienne de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) intervient dans la filière par la «Chambre Nationale des grossistes et importateurs des viandes». Toutes ces organisations peuvent, voire doivent, intervenir dans la coordination des acteurs de la filière viande ovine.

En ce qui concerne les **aspects qualitatifs de la viande ovine**, elle se vend au kg indépendamment de tout critère de classification. De même, la catégorisation de morceaux n'existe pas ou du moins elle n'est pas respectée. Par ailleurs, la charcuterie de la viande du mouton n'est pas développée.

La définition de la qualité des produits alimentaires renferme et des composantes objectives, intrinsèques (à titre d'exemple des seuils de tolérance) et des aspects subjectifs en rapport, avec les consommateurs, les lieux de consommation et les cultures. La notion terroir fait partie d'un ensemble de Signes de Qualité Spécifique (SQS). «Les aspects symboliques et culturels font partie intégrante de la notion de lien au terroir. Il existe de multiples modes d'ancrage d'un produit dans sa région. Les conceptions que véhiculent les termes associés à la problématique du lien au terroir ne sont pas toujours homogènes » (Barjolle et al., 1998). En effet, la notion de terroir est plus large que le territoire c'est-à-dire la géographie physique (sol, eau, couverture végétale et climat), mais s'étend à la dimension humaine, culturelle ; c'est

l'environnement géographique au sens large, constitué d'éléments naturels et humains. De ce fait, les conditions naturelles aussi bien que les pratiques humaines résultent dans des terroirs. Il existe deux appellations liées au terroir, l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) et l'Indication Protégée (IP)².

Pour prouver que la viande de la race *Noire de Thibar* (NT) à Béja et dans le Nord-Ouest tunisien puisse faire l'objet d'un produit AOC ou IP, il va falloir montrer la relation entre ce produit ayant des valeurs intrinsèques avec les différentes composantes de ce terroir, à savoir le milieu physique et le savoir faire des producteurs de la race NT dans la région, de même que les traditions et les usages à échelle locale ou nationale. Ce type de viande doit répondre à des conditions de production précises, posséder une notoriété établie, puis faire l'objet d'une procédure d'agrément.

La demande de Signes Qualité Spécifique (SQS) ou d'agrément correspond à une démarche supplémentaire et volontaire par décision des Producteurs pour valoriser sur le marché les caractéristiques spécifiques de leur produit, permettant de différencier le produit en question des produits courant sur le marché.

La viande de la race NT à Béja et dans le Nord-Ouest tunisien doit être identifiée et qualifiée, peut être mieux rémunérée sur le marché et ayant la garantie de reproduction des ressources locales et des conditions de production pour répondre à une demande SQS.

² Selon la réglementation tunisienne, plus précisément la Loi 99-57 du 28/06/1999 relative aux Appellations d'origine contrôlée et aux Indications de provenance des produits agricoles, on fait référence ici à l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) et à l'Indication de Provenance (IP).

LA RACE OVINE « NOIRE DE THIBAR »: ASPECTS ESSENTIELS

La **race Noire de Thibar (NT)** est une race tunisienne créée localement, au début du XXe siècle, par les Pères Blancs de Thibar essentiellement pour faire face aux problèmes d'intoxication suite à l'ingestion, par les ovins, du millepertuis (*Hypericum perforatum*) « الحمرا » renfermant l'hypericine, plante spontanée très répandue dans la Tunisie septentrionale, qui cause des dégâts économiques importants dans les troupeaux non pigmentés. En effet, l'ingestion du millepertuis provoque un phénomène de photosensibilisation entraînant une forte mortalité saisonnière des animaux totalement blancs. Elle est donc le résultat d'un croisement entre la race locale *Queue fine de l'Ouest* et celle dénommée *Mérinos de la Crau* ou *Mérinos d'Artes*, à toison sombre. Ce croisement fut entamé en 1911. "L'action conjuguée d'une sélection sévère et d'une alimentation copieuse équilibrée et variée fut la base de la fixation de cette nouvelle race". En 1945, le troupeau a été inscrit au Flock Book sous la dénomination officielle de la race ovine Noire de Thibar (Kallal, 1968).

En ce qui concerne les **caractéristiques principales de la race NT**, elles peuvent être résumées comme suit :

- Toison noire, rude, tassée et assez homogène ;
- Tête sans cornes et légèrement allongée, oreilles minces ;
- Cou court et sans repli ;
- Épaules larges et assez pleines ;
- Poitrine et dos larges formant un corps régulier et cylindrique ;
- Gigots arrondis et développés, membres moyennement longs et fins ;
- Poids vif des mâles variant de 70 à 75 kg, et des femelles variant de 50 à 60 kg, alors que les tailles varient respectivement de 0.56 à 0.7 m et de 0.60 à 0.65 m ;
- Faible proposition de gras et haut rendement en viande par rapport aux autres races autochtones sont les principales particularité des carcasses des agneaux NT.

Pour ce qui concerne les **aspects quantitatifs**, selon l'enquête structure (2005), la race NT compte 72000 têtes de brebis productrices. Cet effectif est réparti sur les gouvernorats du Nord, c'est à dire dans les milieux les plus favorables en production fourragère de la Tunisie particulièrement Béja et Bizerte avec plus de 50 % de l'effectif de cette race en 2011 (Photo 1). Toujours selon la même enquête mise à jour au 2011, moins de 10 % des éleveurs de la Noire de Thibar ont moins de 10 ha et plus que les 2/3 des effectifs de cette race sont maintenus par des grands agriculteurs ayant plus de 100 ha. Cette situation est aujourd'hui confirmée par les responsables des organismes publics (CRDA et OEP) et le GDAEBN, alors que les effectifs sont contestés dans le sens de la hausse.

Les **éleveurs** ou les responsables ayant directement la charge des troupeaux ont un niveau d'instruction très satisfaisant permettant d'une part d'avoir des informations fiables et d'autre part d'adopter très aisément les nouvelles techniques mises au point par la recherche.

Dans la majeure partie des élevages, les **troupeaux** sont conduits selon un rythme d'un agnelage par an avec une lutte de printemps ou d'automne et un rattrapage des brebis vides selon la saison principale de lutte. Les périodes d'agnelage sont donc étalés sur 5 mois (sept-janvier). Par ailleurs, dans certains troupeaux, le système des trois agnelages en deux ans est pratiqué. Ainsi, il y a production d'agneaux de race NT sur le reste de l'année. Le sevrage des agneaux a lieu toujours après 3 mois et le plus souvent vers 4 à 5 mois (Atti et al., 2011).

L'**engraissement** des agneaux de la race NT se confirme de plus en plus que ce soit par les éleveurs naisseurs ou les engraisseurs. Les agneaux ont un poids vif initial moyen de 25 kg et sont vendus après engraissement à un poids vif moyen égal à 42 kg pendant le mois de Ramadan et au cours de l'Aïd. Ils sont vendus principalement dans les marchés et à un degré moindre aux bouchers. Concernant la croissance, les résultats de contrôle de croissance montrent que les performances de la race NT sont comparables à celles des autres races locales. Toutefois une meilleure croissance au-delà de 30 jours témoigne d'une meilleure précocité et aptitude à l'engraissement de l'agneau NT. En effet, en conditions intensives ou améliorées, la NT exprime un potentiel de croissance nettement supérieure à celui des deux autres races. Par ailleurs, les résultats de recherche ont montré que les jeunes agneaux de la race NT répondent mieux que ceux des autres races à l'engraissement que ce soit au pâturage ou en bergerie (Hajji et al., 2014), alors qu'au-delà de 6-8 mois, leur taux de croissance devient similaire aux autres (Hajji et al., 2014) ; pour les deux races, de meilleures croissances (250 vs. 160 g/j) ont été enregistrés sur ensilage que sur foin (Smeti et al., 2012).

Tableau NT1. Performances de croissance des agneaux des 3 races à viande en Tunisie

| Caractère | Poids (kg) à | | | GMQ (g) | |
|--|--------------|------|------|---------|---------|
| | 10 j | 30 j | 70 j | 10-30 j | 30-70 j |
| Race | | | | | |
| Noire de Thibar | 5,4 | 8,8 | 17,1 | 169 | 206 |
| Barbarine | 5,1 | 8,1 | 15,2 | 149 | 177 |
| Queue Fine de l'Ouest | 5,1 | 8,0 | 15,4 | 146 | 182 |
| Source : Exploitation privée (conditions intensives) | | | | | |

Atti et al. (2011)

Comme constat suite à ces données, un système d'élevage particulier à la race Noire de Thibar, principalement pratiqué dans la région de Béja et de Mateur, peut être identifié avec des troupeaux de grande dimension, des naissances des agneaux, par groupes de taille, sur toute l'année, sevrage à poids vif permettant des carcasses de 12 à 15 kg et possibilité de vente directe des agneaux, à la ferme, à des bouchers détaillants ou des sociétés de viande en gros.

Venant aux **aspects qualitatifs** de la viande ovine NT et, en particulier, aux caractéristiques et composition des carcasses, la synthèse bibliographique des principaux résultats en matière de qualité de carcasse des agneaux des différentes races, dont la Noire de Thibar, entraîne aux conclusions suivantes :

- le rendement en carcasse est similaire pour les trois races à viande à savoir la Barbarine, la QFO et la NT (Atti et Khaldi, 1987). Il varie de 47 à 50 % ;
- abattus à poids vif moyen de 35 kg, les agneaux Noirs de Thibar ont plus de muscle alors que les Barbarins gagnent plus de gras ;
- en proportion des différents tissus dans la carcasse, les NT ont relativement moins de gras que les Barbarins; cette différence est conservée même lorsqu'il s'agit de carcasses dépourvues de queues (Tableau NT3).

Selon les analyses sensorielles réalisées, à voir, les résultats de dégustation d'une étude réalisée sur les agneaux des 3 races à viande (PROMET, 2007) montre le NT en rôti est aussi bien apprécié que la Barbarine sinon un peu mieux mais moins apprécié que le QFO. Alors qu'en ragoût c'est le NT qui est le plus apprécié. Avec ce mode de cuisson, le manque de gras chez le NT par rapport aux autres n'a pas été pénalisant, il aurait été même avantageux. Quant aux critères qualitatifs individuels, la viande de la Queue Fine semble avoir une meilleure tendreté que celle de la Noire de Thibar qui, à son tour, est plus tendre que celle de la Barbarine; la même tendance est observée pour la jutosité, alors que la NT se distingue en saveur par rapport aux deux autres races.

Il ressort de cet aspect que la viande des agneaux de race « Noire de Thibar » possède des caractéristiques spécifiques, (i) moins grasse que celle des agneaux des autres races (ii) préférée en cuisson longue (ragoût) et (iii) aussi appréciée que la Barbarine mais moins appréciée que le Queue Fine de l'Ouest en rôti.



Ovins de la race Noire de Thibar

LE PROCESSUS PARTICIPATIF À L'ORIGINE DU PDLP "NOIRE DE THIBAR 2030"

Le GAL Eloro coopère depuis 1999 avec la Tunisie et a cru dès le départ au projet JESMED pour la valorisation de la « Filière NT », qui n'existe pas encore, car toute une série d'éléments manquent. Nous avons un noyau dur, qui est la SMSA, mais il est essentiel d'impliquer tous les maillons de la filière dès le départ, pour que chacun se sente impliqué dans la revitalisation de la filière. Il a pensé à un statut qui concerne l'ensemble de la filière et qui prévoit la création d'un Comité, même, peut-être, coordonné par la SMSA, associant à chaque décision l'ensemble des représentants des différents maillons. Le rôle du GAL Eloro est d'accompagner ce processus de valorisation, mais il faut qu'il connaisse le chemin que le GDAEBN veut entreprendre, bien conscient que l'obtention de l'AOC sera la dernière étape, après un processus qui doit aboutir à la structuration de toute la filière, c'est-à-dire avec la participation de tous ses maillons.

Donc, on présente ci-dessous le choix des acteurs de la filière "Noire de Thibar", en partant des adaptations requises, des obstacles rencontrés et des recommandations à suivre.

Les adaptations requises

En ce qui concerne l'**approche ascendante**, les *stakeholders* du CDF-NT se sont démontrés d'être les meilleurs experts pour pousser le développement de leur filière et de leur territoire. Ses acteurs locaux ont contribué activement à définir pour leur filière NT un parcours de développement cohérent avec leurs besoins, leurs attentes et leurs plans, en réalisant une démarche collective qui leur a permis de prendre en charge l'avenir de leur propre zone. Ils ont bien pris toutes les décisions sur la stratégie locale et le choix des priorités à poursuivre, pendant l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et le réexamen du PDLP et de sa stratégie participative. On n'a dû rien adapter pour appliquer cette spécificité dans le territoire de Béja et les autres huit gouvernorats de production de la race NT (voir ci-dessus, à la page 11).

L'**approche territoriale** n'a pas demandé d'adaptations non plus, car la zone du gouvernorat de Béja est un territoire de petite taille, homogène, ayant une cohésion sociale et fonctionnelle, caractérisé par des traditions communes, une identité locale bien enracinée, un sens d'appartenance bien structuré et des besoins et des attentes communs à l'ensemble de la collectivité locale. Même discours vaut pour les gouvernorats limitrophes de production de la race NT et l'entier Nord-Ouest tunisien.

La participation au **partenariat local** a impliqué que les personnes qui étaient précédemment des « bénéficiaires » passifs d'une politique décidée de l'haut vers le bas, maintenant ont eu l'occasion de devenir des partenaires actifs et des moteurs du

développement de leur zone, du bas vers l'haut, en bien répondant ainsi à l'une des caractéristiques essentielles du développement local mené par les acteurs locaux. Bien sûr, aucun partenariat n'est parfait dès sa constitution. Les partenariats doivent convenir à leur zone et aux réalités de leur contexte local, et leurs membres doivent être conscients du fait qu'il faut du temps, des efforts et de l'engagement pour bâtir la confiance nécessaire et des relations de travail ; et les membres du CDF-NT ont été bien conscients dès le début du processus à suivre et de ses difficultés.

Le Comité de Développement de la Filière NT comme décrit ci-dessus a la tâche de souscrire formellement son **Statut** et son **Règlement**, ainsi que l'**Accord Partenarial**, au but stratégique de son institutionnalisation formelle. Le GAL Eloro n'a jamais opéré dans un projet uniquement centré sur la filière ovine NT, encore en cours de structuration, mais a toujours œuvré dans le domaine du développement rural intégré et participatif, c'est-à-dire dans un contexte multisectoriel et multi-acteurs, dans lequel prévalent l'approche intégrée de tous les secteurs voués du territoire soumis à aménagement, d'une part ; et, d'autre part, l'approche dite de la « quintuple hélice », qui voit la participation chorale des représentants de la *sphère publique* (institutions), de la *sphère privée* (entreprises, institutions financières et associations professionnelles), de la *sphère cognitive* (écoles, universités, centres de recherche et de formation), celle relative à la *société civile organisée* (fondations et associations locales) et, enfin, celle relative à la *société civile non organisée* (militants, influenceurs, personnes ressources non organisées en groupements d'intérêt et n'appartenant pas à des associations locales). Par rapport aux expériences précédentes, il a opéré cette fois là dans un contexte où on a mis en place un processus participatif dont les protagonistes, à la fois publics et privés, n'étaient pas représentants des différents domaines de la quintuple hélice, mais plutôt des **neuf maillons de la chaîne** « Noire de Thibar », à voir : 1. *Entreprises semencières* ; 2. *Producteurs de fourrage* ; 3. *Éleveurs* ; 4. *Transporteurs* ; 5. *Opérateurs Abattage / Transformation* ; 6. *Opérateurs Entrepôts de stockage* ; 7. *Sociétés de distribution* ; 8. *Consommateurs / Utilisateurs* ; 9. *Maillon Transversal : Marketing / Commercialisation*. Ce type de méthode centré sur les maillons d'une filière sectorielle plutôt que sur les différents secteurs de la vie socioéconomique d'un territoire donné, se caractérise comme expérience pilote pour l'entier territoire tunisien.

Donc, même si on a cherché de mettre en œuvre dès le départ un partenariat local représentatif de la « quintuple hélice », on a dû s'adapter à faire face soit à la nécessité de se baser sur l'approche filière (avec ses neuf maillons) plutôt que sur l'approche multi-acteurs en général ; en étant bien conscients de la **limite**, qui n'est pas typique du seul territoire de Béja, mais extensible à l'ensemble de la structure institutionnelle et organisationnelle de l'Etat tunisien, d'une abondance des organismes appartenant à la **sphère publique** (bien 23 membres sur un total de 53, le 43,40 %), si on considère que la présence la plus attendue pour la structuration d'une filière productive, comme celle de la race ovine NT, devrait être plutôt celle de la **sphère privée** (25 membres sur le total de 53, le 47,17 %), notamment les représentants

des associations des entreprises (GDAEBN et SMSA). La présence des **institutions cognitives** (écoles, universités, centres de recherche et formation) a été encore moindre, avec une présence de 4 membres sur 53 (07,55%), tous appartenant à l'INAT ; et minimale celle de la **société civile organisée** (les associations sociales, culturelles, environnementales, etc.), dont la présence était réduite à une seule association, APAD (01,88%). Absents les représentants de la **société civile non organisée** (personnes-ressource, retraités doués de savoir-faire, activistes, décideurs, influenceurs, non faisant partie d'aucune association) : en effet, ces dernières trois hélices, ont été représentées toutes ensemble avec 5 membres sur un total de 53, avec un pourcentage de 09,43 % par rapport à celui de 90,57 % achevé par les sphères publique et privée considérées ensemble. En tout cas, il est clair que sur cette spécificité des progrès doivent être faits, notamment dans le sens d'une ouverture encore plus grande aux hélices des institutions cognitives et de la société civile, qui partout ont tellement montré qu'elles peuvent apporter une contribution au débat participatif et aux contenus parmi les plus concrets de la planification locale, même quand il s'agit d'une filière économique : il suffit de penser, à titre d'exemple, à la contribution hautement stratégique que peut apporter aux entrepreneurs la mise à disposition des résultats de la recherche appliquée pour la restructuration et la modernisation de l'ensemble de la filière NT.

Sur les **stratégies intégrées et multisectorielles**, on a tiré parti des liaisons entre les secteurs locaux pour exploiter les effets multiplicateurs potentiels, en étudiant les besoins et possibilités de la filière NT et de la zone cible et y répondant de façon intégrée afin d'atteindre les objectifs communs visés (par ex., les itinéraires écotouristiques liés à la viande NT). Les actions et les projets contenus dans la stratégie de développement local participatif (SDLP) liée à la filière NT ont bien pu, donc, être liés et coordonnés en un ensemble bien cohérent. Aucune adaptation particulière, donc, n'a été requise pour l'application de cette spécificité.

Même situation pour ce qui concerne le **travail en réseau**, les acteurs du CDF-NT se sont bien impliqués ensemble pour diffuser et partager leurs connaissances, leur expérience, les innovations, les idées et informations, pour développer l'appui de pairs, surmonter l'isolement et renforcer leurs capacités ; et ceci, en perspective, donne d'excellentes chances de pouvoir stimuler et construire, jour après jour, un soutien réel aux activités de coopération pour la mise en valeur de la filière intéressée. En effet, les avantages à travailler en réseau dans le cadre du CDF-NT peuvent aller bien plus loin de l'horizon local : les réseaux locaux, nationaux et internationaux plus vastes, même ayant des liens avec des zones non productrices de la race NT, peuvent ouvrir de nouvelles possibilités pour l'entier territoire de Béja et des gouvernorats limitrophes.

La spécificité de l'**innovation** a été appliquée aux actions, aux types d'activités soutenues, aux produits ou services conçus et développés, etc., dans la conception de l'entière SDLP et du PDLP « Noire de Thibar 2030 » qui en est sorti, des structures et processus de mise en œuvre et d'animation, mais aussi – aspect capital – dans la

manière d'agir, ce qui est en soi la principale innovation apportée. En créant des conditions propices et en développant correctement les idées nouvelles, le CDF-NT a été bien en gré d'apporter la planification de changements et bénéfiques substantiels et durables à la filière NT et à son territoire, ce qui constitue la véritable valeur ajoutée pour laquelle l'entier PDLP a été conçu. On n'a dû rien adapter, car les *stakeholders* du CDF-NT ont été bien conscients, dès le début de la démarche participative, des besoins d'innovation dans la réalité de Béja.

La **coopération interterritoriale, interrégionale, transfrontalière et internationale** va plus loin que le travail en réseau, car elle encourage les *stakeholders* du CDF-NT à travailler avec d'autres pour entreprendre un ou plusieurs projets communs, qui peuvent se construire avec d'autres groupes constitués de façon similaire dans une autre région en Tunisie ; ou bien en dehors de la Tunisie, comme il est le cas des échanges transfrontaliers entre les membres du CDF-NT et du GAL Eloro, ainsi comme des autres partenaires italiens du projet JESMED et aussi entre les entrepreneurs de Béja et de la Sicile : des échanges promettant des possibles *joint-ventures* à créer parmi les entrepreneurs de cette zone transfrontalière. Même dans ce cas, on n'a pas eu besoin de procéder avec des adaptations.

Les obstacles rencontrés et les recommandations à suivre

Dans les spécificités de la **composition ouverte du partenariat local** ; du **travail en réseau avec partenaires même hors territoire de Béja** ; de l'**innovation notamment du cadre juridique** favorable précisément au fonctionnement concret de partenariats « public-privé » ; et dans les **dynamiques de coopération** à tous les niveaux, on a constaté, plutôt que de vrais obstacles, on dirait quelques **limites** objectives, souvent exprimées par la même structure institutionnelle et organisationnelle de l'Etat tunisien et de sa législation actuellement en vigueur et, en deuxième lieu, par les conditions particulières d'enracinement culturel, souvent liées à des modes de fonctionnement qui nécessitent des processus de modernisation, plus que jamais nécessaires à un changement concret vers la durabilité économique et sociale des actions à mettre en œuvre.

Un problème majeur rencontré a été la limite réglementaire, en vigueur en Tunisie, qui interdit la présence de tous les maillons de la filière au sein d'une SMSA, notamment vis-à-vis des organismes publiques³ : il faut donc prévoir une forme d'entreprise consortiale et coopérative public-privé qui en elle-même ne soit pas à but lucratif, mais qui puisse vendre des biens et des services sur le marché pour réinvestir les bénéfices sur l'entreprise elle-même et sur la filière de référence, sans partage des bénéfices entre ses membres, exactement comme cela se fait depuis des décennies en Europe avec des sociétés consortiales mixtes public-privé à but non lucratif ayant la forme juridique de sociétés de capitaux et, en même temps, le statut juridique

³ Voir: Décret n° 2007-1391 du 11 juin 2007, portant approbation des statuts-type des sociétés mutuelles de base de services agricoles.

d'entités de droit public (organisme public équivalent). La solution qui, au moment, a été retenue est la mise en place d'un Comité de Développement de la Filière NT en tant qu'*association mixte publique-privée à but non lucratif*, en espérant qu'il puisse servir de précurseur, d'organisme chargé d'une action pilote démonstrative pour d'autres initiatives et qui puisse ainsi stimuler une mise à niveau des lois tunisiennes dans ce secteur.

La création et surtout la correcte gestion d'une Filière NT bien structurée par un organisme public-privé qui applique des méthodes participatives dans le processus de prise de décision pour le développement du territoire et pour la gouvernance de la filière NT et qui implique tous les acteurs intéressés appartenant à ses différents maillons dès le départ est certainement la seule route qui conduit au succès de l'entière opération. La méthode participative dans le processus de planification, favorise la prise de décisions fondées sur les besoins réels de la filière NT et sur la création de nouvelles entreprises produisant des biens et services utiles aux acteurs de la même filière : ce même PDLP rapporte déjà quelques exemples significatifs dans une telle direction.

Mais on a constaté aussi une certaine attitude de pleine ouverture, dans la majorité des *stakeholders* du CDF-NT, vers les pratiques innovantes introduites à travers l'application de l'approche multi-acteurs et de la dynamique participative du « World Café » qui ont encouragé une poussée sincère pour le changement et l'adoption de mesures cohérentes à la fois avec les besoins détectés et l'introduction d'innovation. Ni un seul membre a jugé ce procès participatif négativement, ou bien comme non satisfaisant, ce qui confirme le haut niveau de réceptivité, de la part de tous les membres du CDF-NT, du fort degré d'innovation introduit dans les sessions de planification participée adoptée soit pour la SDLP, soit pour le PDLP « Noire de Thibar 2030 ».

Biensûr, le parcours participatif réalisé dans la réalité territoriale et socioéconomique de Béja nous suggère quelques **recommandations** constructives et à suivre en perspective, à voir :

1. **améliorer le cadre juridique, encore trop faible en Tunisie, voué à favoriser le renforcement des partenariats public-privé-personnes (PPPP)** comme les meilleurs moyens, au moins en vue : (i) d'introduire la technologie et l'innovation, la flexibilité et la rapidité du secteur privé afin de proposer des services publics mieux ciblés et de meilleure qualité, grâce aussi à une meilleure efficacité opérationnelle; (ii) de mieux encourager le secteur privé à fournir ses besoins, ses attentes et ses projets dans les délais et le budget impartis; (iii) de mieux imposer un certain degré de certitude budgétaire et de planification des délais de mise en œuvre à adopter en définissant les coûts et les temps des projets à réaliser et à venir au cours du temps; pour utiliser les PPPP comme une possibilité de sous-traitance envers les entreprises locales dans les domaines du développement local; (iv) de mieux assurer le transfert

des compétences créant des entités habilitées qui peuvent éventuellement exporter leurs compétences par l'intermédiaire d'appels d'offres pour des projets/des joint-ventures; (v) de compléter les capacités limitées du secteur public afin de répondre à la demande croissante en développement de services et infrastructures à l'hauteur et innovantes ;

2. **reconnaître aux institutions cognitives (écoles, centres de recherche et de formation, universités) et à la société civile organisée sous toutes ses formes d'association ou aussi aux ressources humaines appartenant à la société civile non organisée l'espace qu'elles méritent** dans le processus participatif de comparaison et débat efficace guidé par la communauté locale qui est à la base d'un développement local véritablement durable et accepté d'une façon bien généralisée ;
3. **stimuler le rôle des banques, des institutions financières et de tout bailleur de fonds public, privé, régional, national ou international pour qu'ils participent et jouent un rôle de soutien réel aux activités de développement de la filière NT,** à commencer par l'octroi de microcrédits aux *start-up* innovantes de jeunes et femmes qui peut être créé dans la région, également à travers la mise en place de fonds rotatifs spécifiques qui les accompagnent dans la période de rodage.

Le chemin participatif accompli

Le GAL ELORO est spécialiste depuis près de vingt-cinq ans dans la planification intégrée et participative dans de nombreux secteurs, tels que l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le tourisme, le social, etc., c'est-à-dire dans le développement rural auquel participent tous les acteurs vivant dans un territoire pour **construire ensemble une Planification du Développement local basée sur les besoins des acteurs locaux**. Le GAL Eloro va aider la création d'un PDLP de la filière *Noire de Thibar* (NT) comme outil pour lancer et faire connaître cette filière, qui n'a pas encore été créée et qui pour s'appeler ainsi doit contenir tous ses maillons, qui sont les protagonistes de ce chemin, pourvu qu'ils connaissent les besoins et ils décident des actions à mettre en place, les financements nécessaires, les paramètres à adopter pour mesurer les résultats, les *outputs*. La tâche du GAL Eloro est de les aider à mettre en place ce PDLP et aussi l'activité de plaidoyer, ici cruciale pour assurer la poursuite des activités même après la conclusion du projet. La *Réunion d'information participative* et l'*Atelier participatif n.1* de fin juillet 2022 ont été consacrés à la *dynamique de la pelote de laine* pour faire comprendre l'importance fondamentale du réseau et à l'administration d'un *questionnaire*, afin de comprendre les besoins en renforcement des capacités et dont les résultats ont été condensés dans un rapport spécifique sur le renforcement des capacités.

Le GAL Eloro fait, donc, débiter la **Réunion d'information participative** avec la dynamique dite de la «pelote de laine», comme étape de démarrage de ce nouveau parcours qui a conduit à la rédaction du Plan de Développement Local Participatif (PDLP). Le but de ces rencontres est d'impliquer les participants dans une série de problématiques, dont les résultats seront collectés et utilisés pour rédiger le PDLP, fruit d'une volonté chorale des porteurs d'intérêt du territoire et conçu comme instrument concret, fondé sur les réelles exigences de la population locale.

Tous les participants sont disposés en cercle et M. Sergio CAMPANELLA, coordinateur local du GAL Eloro et Expert dans la création de la SMSA, tient une pelote de laine rouge et demande à chacun d'eux, en n'utilisant qu'un maximum de trois mots, d'exprimer les attentes nourries par rapport à ce chemin qu'on est en train de commencer tous ensemble; après quoi il donne la pelote au premier participant qui exprime ses attentes et jette la pelote, en tenant une bande de fil de laine dans les mains, vers un autre participant, qui à son tour la recueille et exprime ses attentes, tenant sa partie de fil de laine et jetant la pelote de laine vers un autre participant, qui répète la même opération, et ainsi de suite jusqu'à la présentation de toutes les attentes qu'ils nourrissent.

A la fin, le fil de laine, croisé à plusieurs reprises et maintenu en un point par chaque participant, forme un réseau qui représente la participation de tous: ce réseau est clairement visible et compact jusqu'à ce que le fil soit fermement maintenu de chaque côté, mais si quelques-uns parmi les participants au réseau laissent tomber la partie de fil qu'ils maintiennent, le réseau devient mou et se dissout: cela fait l'idée concrète et bien visible de la mise en réseau et de l'importance de travailler ensemble, chacun faisant sa part et apportant sa petite mais fondamentale contribution.



M.me PACI, entre-temps, a dressé la liste reprenant tous les mots exprimés par les participants et le nombre de fois que le même mot a été répété ; cette liste de mots est utilisée pour l'élaboration de la *World Cloud* (Nuage de mots) du Comité de Développement de la Filière NT, obtenue à partir de la liste des mots résultante de la pratique de la pelote de laine, où plus les caractères des mots insérés dans ce nuage de mots sont grands, plus fréquemment le mot a été prononcé au cours de la

seront «pollinisées» de manière croisée et combinée, avec des intuitions profondes qui ont émergées dans les conversations précédentes; et on peut aussi commencer une conversation qu'implique tout le groupe, partager des découvertes et des idées, faisant que, dans une atmosphère détendue et presque ludique, ils font face, partagent et planifient dans une ambiance de pleine participation même les problèmes les plus graves. D'autre part, ces acteurs possèdent plein titre à donner leur avis et recommandations, étant donné qu'ils sont les acteurs privilégiés qui connaissent en profondeur, chacun avec son propre bagage d'expériences consolidées sur le terrain et son propre degré de représentativité d'entières catégories de citoyens, la réalité vécue par le territoire de référence.

Atelier participatif n.1 sur le Plan RC: distribution et compilation des questionnaires

Les travaux de la matinée se poursuivent avec la distribution d'un questionnaire spécifique sur le renforcement des capacités, préalablement élaboré par les experts du GAL Eloro ; les données des questionnaires remplis (n° 28 questionnaires au total), ont été traitées par les experts du GAL Eloro et insérées dans le document d'analyse des enquêtes relatives au plan de renforcement des capacités, dans lequel ont été précisés les besoins et une trajectoire de renforcement des capacités, à partir de ce qui a été exprimé dans les questionnaires par les acteurs de la filière NT impliqués.

Du 21 au 26 octobre 2022, toujours dans l'Office de l'Élevage et des Pâturages (OEP) à Béja, on a tenu l'**Atelier participatif n. 2 sur la trajectoire de RC** et son approbation formelle ; et aussi sur la **définition, adoption et révision du règlement intérieur** du Comité de Développement de la Filière NT (CDF-NT). M. Sergio CAMPANELLA ouvre la séance de travail et explique la grande importance que les mêmes personnes participent toujours aux réunions, afin d'assurer la pleine cohérence dans la construction d'une filière contenant tous ses maillons ; ci-dessous la liste des acteurs de ces maillons:

1. Entreprises semencières
2. Producteurs de fourrage
3. Éleveurs
4. Transporteurs
5. Opérateurs Abattage / Transformation
6. Opérateurs Entrepôts de stockage
7. Entreprises de distribution
8. Consommateurs / Utilisateurs
9. Maillon Transversal: Marketing / Commercialisation



M. CAMPANELLA insiste sur l'importance d'avoir tous ces maillons dans la filière NT, car c'est une condition nécessaire pour pouvoir obtenir la certification de qualité (par exemple ISO 22005 de traçabilité de filière) qui permettra de valoriser la filière NT dans le monde entier ; il réitère, donc, son invitation aux personnes présentes à participer à toutes les rencontres programmées, car les protagonistes de ce chemin, qui aboutira à l'élaboration d'un Plan de Développement Local de la Filière NT, participé et partagé, ce sont bien eux, au centre d'un chemin de construction de la stratégie de filière qui doit être pleinement participatif.

Après cette introduction, M. CAMPANELLA projette le document élaboré dans le cadre de l'activité 6.6 - "Élaborer un plan de renforcement des capacités (RC) des membres de la filière NT" après avoir collecté et traité les données des questionnaires sur le renforcement des capacités, compilés lors de la précédente réunion du 27 juillet 2022. Ce document « Analyse des enquêtes relatives au Plan de Renforcement des Capacités », déjà partagé par e-mail avec les participants à la réunion susmentionnée, est projeté et présenté en détail, tout avec la trajectoire de renforcement des compétences élaborée, et approuvées par les intervenants. En extrême synthèse, l'**analyse des besoins en RC** a conduit aux résultats qui suivent.

<< Les membres du Comité de Développement de la Filière Noir de Thibar (CDF-NT) ont exprimé des besoins en lien avec la planification locale du développement en termes de planification stratégique incluant la connaissance des bailleurs et de leurs mécanismes locaux et régionaux de financement ; de même, ils ont mis en évidence leur besoin de formation en planification territoriale participative où on devrait acquérir aussi la capacité de développer des indicateurs et d'élaborer d'objectifs et de résultats, dans un climat de confiance et de respect, voué à bâtir une compréhension partagée, en mettant en évidence les résultats attendus, à la fois qualitatifs et quantitatifs. Il est aussi identifié un important besoin de connaître les appels à projets et à candidatures, strictement lié à celui de se doter de capacités en termes de rédaction de propositions de projets.

Les membres du CDF-NT formulent aussi un besoin de partager une vision et de bien établir quelle est la mission de la filière Noir de Thibar, ainsi comme du territoire qui l'exprime ; et la méthode méta-plan semble être la plus adaptée à rédiger le plan de développement agricole pour lequel ils demandent un appui en planification des activités, une facilitation des ateliers et des rencontres pour la priorisation des choix et des besoins de la filière NT, et une acquisition des compétences nécessaires à mettre en place des outils de suivi, tels que la collecte de l'information, l'analyse des données et le rapportage ; mais utiles aussi à mieux mesurer le progrès et responsabiliser l'accompagné. Enfin, même si en mesure mineure mais toujours dans des dimensions de leur nombre qui vont de deux tiers jusqu'à la moitié d'entre eux, les membres du CDF-NT demandent des chemins de formation en traçabilité de produit et/ou de filière ; en gestion des groupes ; en suivi de la communication interne et externe ; et en leadership et soft skills, nécessaires, d'un côté, à la meilleure coordination et direction de la

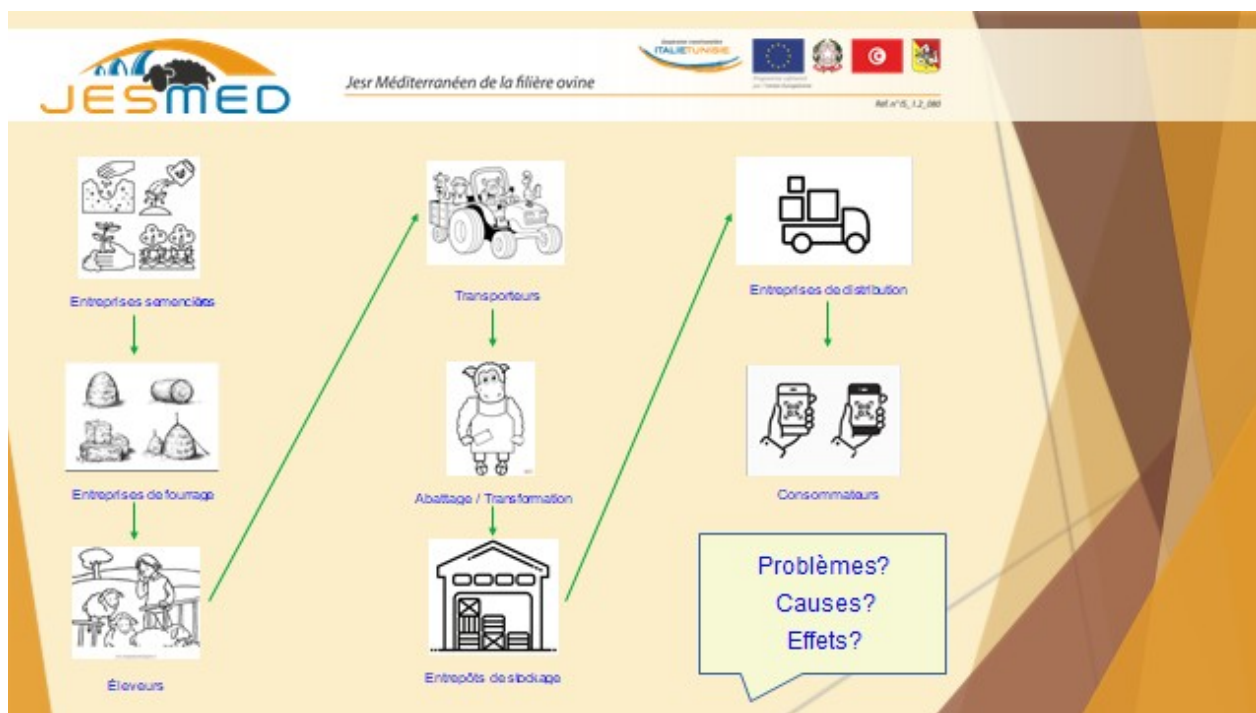
gestion d'une entreprise ; de l'autre côté, à développer et améliorer les compétences de base, ou compétences fondamentales, que nous pouvons définir comme des compétences qui aident les individus à s'adapter et à assumer des attitudes positives afin d'être en mesure de faire face efficacement aux défis posés par la vie professionnelle parmi lesquels certains se distinguent très significativement et remontent à la capacité d'autodétermination, c'est-à-dire de choix dans les conditions problématiques et émotionnellement engageantes d'un projet de travail et d'autorégulation dans les différents domaines expérientiels : cognitif, opérationnel, relationnel, pour mener à bien ce projet.

À la lumière de ce qui a été souligné par les membres du CDF-NT, la trajectoire de renforcement des capacités (RC) identifiée doit être accomplie à travers un chemin de planification stratégique participative qui, d'une part, fournit une vision et une mission claires pour tous les membres du Comité avec du potentiel et de la valorisation de la Filière NT, en mettant en place un outil de développement à moyen-long terme dans lequel tous les acteurs de la filière peuvent s'identifier. D'autre part, lors de la réalisation de ce parcours, chacun des membres devra acquérir les outils cognitifs nécessaires à l'élaboration du concept de planification de conception intégrée et durable (thèmes, objectifs, actions, résultats, indicateurs, suivi et évaluation), le processus d'animation et d'accompagnement participatif (gestion de groupes, modération, méthode méta-plan) et les techniques d'accompagnement des acteurs de chaque maillon de la chaîne de valeur NT qui expriment le projet qui sera créé à l'issue du parcours participatif. Le succès de ce processus de RC et la mesure dans laquelle chacun des acteurs aura appris dépend certainement de la participation chorale et constante de tous les membres de la chaîne d'approvisionnement, protagonistes du processus de planification à entreprendre tous ensemble. >>

M. CAMPANELLA introduit l'autre sujet important sur lequel il faut discuter, à savoir la **définition, l'adoption et la révision du statut et du règlement intérieur** du Comité de Développement de la Filière NT (CDF-NT). Les deux documents, déjà partagés par e-mail, sont projetés et analysés. Les participants contribuent activement en proposant des ajustements, des ajouts, des modifications, qui sont apportés aux deux documents, afin qu'une version plus avancée de la version proposée par les experts du GAL Eloro soit atteinte. Le règlement et le statut seront partagés par e-mail avec les participants pour donner la possibilité de présenter d'autres commentaires et d'apporter d'autres modifications, qui seront intégrés dans les textes révisés pendant cette réunion.

Atelier participatif n.3 : exposition de 5 problèmes + causes et effets et de 5 besoins les plus importants sur le territoire. Choix de 3 domaines thématiques

Les travaux se poursuivent avec la participation active de tous les intervenants, qui doivent suggérer, pour chaque maillon de la filière, les principaux problèmes, les causes qui ont causé ces problèmes et les effets que ces problèmes entraînent. Les experts projettent une présentation PowerPoint, où les problèmes, les causes et les effets suggérés par les participants sont insérés, en référence à chaque maillon de la filière.



Voici les listes de problèmes, causes et effets proposées par les participants :

Entreprises semencières (élevage reproductif des semences)

problèmes

Faible disponibilité en variétés et quantités de semences
 Qualité des semences
 Manque de diversification des cultures semencières
 Faible rentabilité pour les entreprises

causes

Secteur défavorisé par les politiques agricoles
 Carence de parcelles de multiplication des semences⁴
 Manque de connexion entre la recherche et la production

effets

Découragement des éleveurs
 Facilité d'accès à l'alimentation concentrée
 Réduction des superficies dédiés à la culture fourragère
 Augmentation des coûts de production

⁴ Des parcelles de multiplication de semences fourragères sont nécessaires pour le développement des cultures fourragères et des ressources alimentaires nécessaires pour le développement de l'élevage ovine.

Producteurs de fourrage

problèmes

Mauvaise qualité des fourrages
Dépendance à la pluviométrie
Fluctuation des prix
Manque des engrais et des intrants
Marginalisation de cultures fourragères par rapport aux autres cultures

causes

Conduite culturale non maîtrisée
Crise conjoncturelle
Changement climatique
Déséquilibre entre l'offre et la demande

effets

Absence de liens avec le terroir
Faible productivité
Coûts de production élevés
Manque de rentabilité économique
Répercussions sur la santé de l'animal

Éleveurs

problèmes

Dégénérescence des races
Mauvaise maîtrise de la conduite des troupeaux
Difficulté d'accès aux financements
Manque de formation pour les bergers et éleveurs
Absence des éleveurs au niveau de la chaîne de valeur
Faible adhésion des éleveurs à des structures professionnelles (GDA, SMSA, OP)

causes

Faible niveau d'instruction des bergers
Manque de vulgarisation
Absence d'associations de races
Faible rentabilité du système de l'élevage

effets

Problèmes de consanguinité
Diminution des performances
Difficultés dans la planification et mise en œuvre des programmes de développement
Faible attractivité du secteur et réticence des jeunes entrepreneurs

Transporteurs

problèmes

Désorganisation des transporteurs

Carence du cadre juridique⁵

Moyens de transport ne respectant pas la santé et l'hygiène des animaux

causes

Manque de formation

Manque de réglementation et normalisation

Absence de guides de bonnes pratiques de transport

effets

Mauvaise qualité de transport

Accidents des animaux transportés

Moyens de transport inadaptés

Mauvaise influence sur la qualité des carcasses et de la viande

Abattage / Transformation

problèmes

Absence de main d'œuvre qualifiée

Absence de normes au niveau des « tueries »

Non-respect des conditions d'hygiène

causes

Absence d'abattoirs agréés

Manque de formation

Manque de réglementation et normalisation

Absence de guides de bonnes pratiques de l'abattage

effets

Mauvaise qualité d'abattage

Accidents des animaux dans l'abattoir

Processus d'abattage inadaptés

Mauvaise influence sur la qualité des carcasses et de la viande

Entrepôts de stockage

problèmes

Absence d'entrepôts de stockage dans les abattoirs

causes

Les entrepôts de stockage sont fragmentés au niveau des bouchers individuels

effets

Absence de réglementation et de respect d'une quelconque normative sur le stockage

Entreprises de distribution

problèmes

Faible développement d'activités de transformation de la viande

Absence de normes pour la classification et la catégorisation de la viande

Absence de main d'œuvre qualifiée dans la découpe de la viande

⁵ La loi n° 2007-3 du 11 janvier 2007 relative à la protection sanitaire des animaux et à la santé publique vétérinaire en Tunisie édicte les prescriptions sanitaires relatives au transport des viandes, abats et issues, mais elles restent trop souvent ignorées ou inappliquées.

causes

Absence de guides de bonnes pratiques de découpe et transformation

Manque de formation

Manque de réglementation et normalisation

effets

Mauvaise qualité de transformation

Processus de distribution non adéquat

Mauvaise influence sur la qualité de la viande transformée

Consommateurs

problèmes

Consommateur non avisé

Culture de consommation pas développée

Notion de qualité absente

Diminution du pouvoir d'achat

Augmentation des prix de la viande

Concurrence des viandes blanches

causes

Manque de conscience chez le consommateur

Critère d'achat basé sur le prix

Critère de fraîcheur prioritaire basé sur la carcasse chaude

effets

Problèmes sanitaires d'origine animal pour les acheteurs

Régression de consommation de la viande

Substitution de la viande ovine par la viande blanche

Dégradation de la qualité sur le plan organoleptique.



Donc, à travers les Ateliers participatifs comme décrits ci-dessus, après l'identification partagée des problèmes, on a procédé avec l'identification de trois domaines thématiques retenus comme prioritaires pour le PDLP et, ensuite, avec la réalisation de l'Analyse SWOT (AFOM) participée des trois domaines thématiques prioritaires. Et, en cascade, avec l'identification, pour chaque domaine thématique, des problèmes spécifiques qui les affectent, des causes générés par ces problèmes, des effets qui en sortent, des besoins qui en découlent et des changements cruciaux nécessaires à satisfaire ces besoins, changements impliquant des objectifs à poursuivre, avec les actions utiles à les rejoindre. Enfin, pour chaque action, on en a codécidé les contenus, la durée, les coûts et les indicateurs de réalisation, de résultat et d'impact, utiles au suivi et à l'évaluation, c'est-à-dire à en mesurer et contrôler la réussite ou l'échec, ainsi comme à en déterminer les orientations pour leur meilleure poursuite.

M. Sergio CAMPANELLA projette la *Liste des Besoins Prioritaires*, en expliquant, qu'il s'agit d'une liste à titre de suggestion générale, que le GAL Eloro propose, ma qui devra être personnalisée et adaptée au secteur ovin spécifique de la race NT, par les parties prenantes de la filière NT, pour arriver à une liste définitive et personnalisée selon la réalité locale.

Ci-dessous, la liste proposée des 10 besoins prioritaires:

- B01** Soutenir des interventions ciblées de formation et de transfert de connaissances et promouvoir des conseils d'entreprise spécifiques
- B02** Accroissement de la rentabilité et de la valeur ajoutée du secteur
- B03** Promouvoir l'entrepreneuriat juvénile dans le secteur zootechnique et dans les zones rurales de la filière NT
- B04** Améliorer la traçabilité des produits en favorisant l'identification avec le territoire et en soutenant la production de qualité
- B05** Favoriser l'intégration entre les producteurs et augmenter le niveau de concentration de l'offre
- B06** Encourager la création de la filière NT et la connexion directe des entreprises zootechniques avec la transformation et avec les marchés
- B07** Favoriser l'adhésion aux systèmes de qualité et la promotion et l'information des produits de qualité sur les marchés
- B08** Récupérer, protéger et valoriser les écosystèmes zootechniques de la filière NT et les éléments physiques caractérisant les différents paysages agricoles, protéger et valoriser la biodiversité et le germoplasme d'intérêt agraire et zootechnique
- B09** Renforcer le système infrastructurel, aussi technologique et logistique et promouvoir l'utilisation des TIC
- B10** Activer des instruments financiers pour soutenir les investissements réalisés dans le cadre du programme de développement

Le GAL Eloro invite chacun des participants à présenter leurs suggestions, afin d'arriver à la liste finale.

Cet Atelier continue avec le choix, par les intervenants, des trois Domaines Thématiques sur lesquels le Plan de Développement Local sera axé, sur la base des maillons de la filière NT.

Les participants concordent que le premier domaine thématique sera centré sur les maillons concernant la « production », notamment, *Entreprises semencières, Producteurs de fourrage, Éleveurs, Transporteurs*; le deuxième domaine thématique sur les maillons concernant la « transformation », notamment, *Abattage / Transformation et Entrepôts de stockage*; et le troisième domaine thématique, plus transversal, sur les maillons concernant la « commercialisation », qui est bien centrée sur les maillons *Entreprises de distribution* et



Consommateurs, mais qui étend les actions de marketing sur tous les maillons de l'entière Filière NT, dans la logique d'en assurer la qualité d'une façon reconnaissable et liée à la pleine traçabilité de ladite filière.

Pour chaque domaine thématique, chaque participant écrit son titre suggéré sur un post-it ; le contenu de tous les post-it est retranscrit sur un tableau à feuilles mobiles et, après un débat auquel toutes les personnes présentes participent activement, le titre spécifique de chaque domaine thématique est choisi de manière partagée, comme suit:

Domaine Thématique 1 : **Amélioration de conduite de l'élevage, rentabilité, compétitivité et durabilité de la production**

Domaine Thématique 2 : **Mise à niveau des abattoirs et des procès de transformation pour une bonne traçabilité et contrôle de l'hygiène, afin d'obtenir une viande de qualité**

Domaine Thématique 3 : **Valorisation des produits et de leur commercialisation à travers l'organisation de circuits, la promotion de la qualité, l'application plus stricte des mesures d'hygiène, une meilleure traçabilité et une communication répondant aux exigences des consommateurs.**

Laboratoire thématique participatif 1: Analyse SWOT des trois domaines thématiques

La matinée de travail continue avec le 1^{er} Laboratoire thématique participatif, où, tous les participants, grâce à leur participation proactive, ont fourni tous les éléments nécessaires pour réaliser l'analyse SWOT (AFOM), fournissant une liste riche et détaillée des points de force (atouts), des points de faiblesse, des risques et des opportunités qui insistent sur le territoire. Tout cela, en référence aux trois domaines thématiques identifiés.

Ci-dessous les résultats de ce travail conjoint et partagé :

Analyse SWOT (AFOM) du domaine thématique 1

Amélioration de conduite de l'élevage, rentabilité, compétitivité et durabilité de la production

Atouts

- Résistance au millepertuis
- Race prolifique
- Gain de poids
- Existence de structures professionnelles
- Suivi sanitaire
- Race adaptée à la région
- Système de production structuré

- Notoriété et appréciation de la *Noire de Thibar*
- Qualités spécifiques de la viande
- Race recherchée par les éleveurs
- Bonne qualité boucher

Faiblesses

- Plus exigeant dans sa conduite
- Fragilité aux élevages intensifs
- Mauvaise conduite diffusée
- Manque d'un programme d'amélioration génétique
- Consanguinité
- Mauvaise qualité du fourrage
- Manque d'information sur les cultures fourragères disponibles
- Main d'œuvre non spécialisée
- Manque d'identification
- Saisonnalité de la production
- Manque de disponibilité journalière de viande NT

Risques

- Disparition de la race
- Les jeunes n'investissent pas dans l'élevage
- Manque / disparition de bergers
- Dégradation des performances zootechnique
- Production insuffisante par rapport à la demande
- Dégradation du pâturage
- Augmentation du prix des aliments concentrés
- Fluctuation du prix des produits vétérinaires
- Risque de maladies transfrontalières
- Substitution de la viande rouge par la viande blanche
- Diminution de la consommation de la viande rouge en faveur de la viande blanche à cause de la perte du pouvoir d'achat

Opportunités

- Développer projets de coopération
- Produit du terroir
- Vente de la laine
- Demande en croissance
- Valeur ajoutée à développer
- Potentiel pour promouvoir la race
- Possibilité de développer les règles de biosécurité
- Organiser une filière autour de la NT
- Possibilité de créer un programme de sélection de la race
- Possibilité d'utiliser des ressources alimentaires alternatives à celle utilisées

- Création d'un centre de formation pour les bergers et les éleveurs
- Forte propension de l'administration publique à promouvoir la race NT

Analyse SWOT (AFOM) du domaine thématique 2

Mise à niveau des abattoirs et des procès de transformation pour une bonne traçabilité et contrôle de l'hygiène, afin d'obtenir une viande de qualité

Atouts

- Bonne répartition des abattoirs au niveau national.
- Réglementation : Plan Directeur des abattoirs
- Cadre juridique existante pour l'agrément sanitaire
- Existence Plan national de mise à niveau des circuits de distribution
- Système de contrôle sanitaire qui fonctionne
- Existence d'ateliers de découpe et de stockage de la viande agréés
- Centre sectoriel de formation en viandes rouges.

Faiblesses

- Existence d'un seul abattoir agréé
- Abattage clandestin
- Absence de contrôles d'hygiènes et non-respect des normes d'hygiènes
- Réglementation sur l'abattage qui n'est pas appliquée
- Absence de classification des carcasses
- Équipements et infrastructures des abattoirs inadéquats
- Manque d'investissements dans l'abattage et la découpe des ovins
- Manque de traçabilité pour la viande ovine
- Absence de guides de bonnes pratiques sur l'abattage et le transport à vif
- Manque de personnel qualifié



carcasse, etc.

Risques

- Mauvaise valorisation des peaux et de la laine
- Risque d'accidents pour les ouvriers
- Risque sanitaire de l'animal à l'homme
- Risque salubrité de la viande
- Dégradation de la qualité de la viande due à la mauvaise manipulation des animaux, des carcasses, etc.

- Risque environnemental dû à la mauvaise gestion et saisie des déchets solides et liquides
- Risque pour la conservation de la viande

Opportunités

- Agrément de tous les abattoirs
- Traçabilité des carcasses pour assurer la traçabilité de la filière
- Création d'emploi
- Formation de personnel d'abattage
- Création du bureau de certification pour l'abattage et le découpage
- Encouragement de l'élevage ovin
- Augmentation de la certification et labellisation de la viande

Analyse SWOT (AFOM) du domaine thématique 3

Valorisation des produits et de leur commercialisation à travers l'organisation de circuits, la promotion de la qualité, l'application plus stricte des mesures d'hygiène, une meilleure traçabilité et une communication répondant aux exigences des consommateurs

Atouts

- Attractivité de la viande NT
- Écoulement facile d'animaux vivants NT
- Qualité organoleptique reconnue
- Cluster local de consommateurs bien informés va couvrir l'entière offre
- Prix compétitif de la viande NT
- Centre sectoriel de formation des viande s rouges
- Existence de grandes surfaces qui facilitent la traçabilité
- Existence Plan national de mise à niveau des circuits de distribution

Faiblesses

- Manque d'information sur la viande NT
- Manque de campagnes écolières
- Manque d'information et sensibilisation au consommateur
- Absence d'un plan de communication sur l'abattage et le type de viandes



- Difficulté à mettre ne place un système de traçabilité reconnaissable au consommateur
- Manque de certification de qualité
- Manque de sociétés de distribution et commercialisation de la viande NT
- Absence de normes de catégorisation de la viande

Risques

- Perte de notoriété de la viande NT
- Risque de fraude dans la commercialisation
- Risque de ne pas couvrir la demande
- Hausse des prix
- Risque sanitaire dans la commercialisation
- Risque de rupture d'approvisionnement
- Risque de dissuasion des consommateurs sur la valeur de la viande NT
- Perte de crédibilité de la filière
- Augmentation de la désorganisation de la filière
- Risque de ne pas adhérer à la démarche de certification

Opportunités

- Marché vierge et filière jeune
- Labellisation et certification prometteuses
- Création de circuits spécialisés
- Agro-écologie et agritourisme
- Campagne Ho.Re.Ca
- Vulgarisation écolière
- Festival international de la viande NT
- Agir sur la valeur ajoutée
- Favoriser le développement d'un marché de niche
- Valorisation commerciale des produits dérivés

Du 20 au 23 novembre 2022, on a tenu un deuxième **Laboratoire thématique participatif centré sur les domaines thématiques 1 et 2: construction de l'arbre de la stratégie; liste des objectifs et interventions à entrer dans le PDLP «Noire de Thibar 2030»**.



Dans les rencontres tenues en juillet et octobre 2022, les membres du CDF-NT ont choisi, grâce à l'application de cette méthodologie, dans une version simplifiée avec un seul groupe formé de tous les participants, la liste de besoins prioritaire de la filière « Noire de Thibar », la liste des problèmes,

causes et effets pour chaque maillons de la filière NT et les trois domaines thématiques autour desquels le PDLP est axé.

A partir de ce laboratoire thématique participatif, cette méthodologie a été appliquée de façon plus, intégrale, avec la subdivision des participants en groupes.

M. Sergio CAMPANELLA introduit le **début de la construction de l'arbre de la stratégie** ; les deux experts du GAL Eloro entament sa construction, en positionnant sur l'arbre dessiné sur une grande feuille de papier collé au mur, ses éléments, déjà identifiés par les membres du CDF-NT lors des réunions précédentes, et notamment:

- au niveau des racines des post-it en couleur rose, avec les problèmes référés aux trois domaines thématiques identifiés;
- à la base de l'arbre, sur des post-it en couleur jaune, les causes qui ont engendré ces problèmes;
- sur le tronc, des post-it en couleur vert avec les effets générés par ces problèmes;
- toujours sur le tronc, mais plus en haut, les besoins prioritaires identifiés, sur des post-it en couleur rose.

Grace aux contributions des participants, au cours de ces deux jour de travaille on ira compléter l'arbre de la stratégie « Noire de Thibar 2023 », comme rapporté ci-dessous.



Avant d'avancer avec le programme de la journée, M. CAMPANELLA invite les personnes présentes à se répartir en cinq groupes de cinq personnes chacun et à désigner, pour chaque groupe, un « rapporteur » ; M. CAMPANELLA explique qu'après chaque question posée sur laquelle travailler et l'explication des résultats des rapporteurs de chaque table, les membres de chaque groupe devront changer de table, à l'exception du rapporteur.



On commence avec le premier tour de table : chaque groupe devra proposer une liste de trois objectifs vers lesquels il faut tendre, en référence au **domaine thématique 1**, à voir, "Amélioration de conduite de l'élevage, rentabilité, compétitivité et durabilité de la production". Après ce premier tour de table, dans lequel chaque rapporteur a énoncé les objectifs du DT1, retranscrits sur un tableau à feuilles

mobiles, tous les membres d'un même groupe changent de table, à l'exception du rapporteur ; M. CAMPANELLA, invite, donc, chaque table à concentrer les titres de la liste des objectifs en les priorisant et en choisissant seulement les premiers trois.

Suite à l'énonciation par chaque rapporteur de ces trois objectifs et après une discussion partagée et la fusion des répétitions, les **trois objectifs prioritaires** pour le DT1 ont été atteints, listés ci-dessous :

- *Formation et appui technique*
- *Promouvoir les ressources locales*
- *Sensibilisation des éleveurs aux bénéfices du progrès technique*

Les travaux de la séance se poursuivent avec le choix des **interventions se référant au premier objectif du domaine thématique 1** ; c'est une petite liste d'interventions pratiques qui permettent d'atteindre l'objectif choisi ; chaque table propose trois interventions énoncées par son rapporteur; la liste qui en résulte est optimisée et rationalisée grâce aux interventions des participants qui choisissent les trois interventions suivantes :

- *Identification d'éleveurs leaders et création de fermes pilotes*
- *Création de centres spécialisés en formation diplômante*
- *Visites d'échange entre éleveurs*



Grâce à un tour de table ultérieur, les rapporteurs listent les trois **interventions retenues par leur groupe en référence à l'objectif 2 du domaine thématique 1**. Ci-dessous la liste définitive issue après la systématisation partagée de la première liste générée :

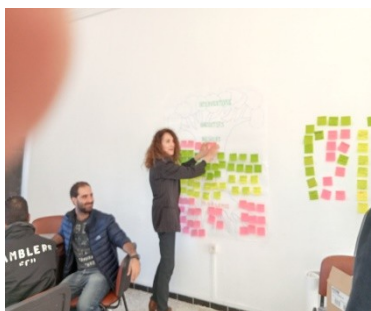
- *Diffusion et multiplication des cultivars et semences fourragères autochtones*
- *Valorisation des matières premières et des sous-produits locaux*
- *Actions pour conserver l'authenticité de la race Noire de Thibar et rationaliser le pâturage et le fourrage*

Ensuite, les cinq groupes proposent trois **interventions qu'ils jugent les plus efficaces pour atteindre l'objectif 3 du premier domaine thématique**. La liste obtenue, suite à une discussion partagée, est réduite à trois interventions prioritaires :

- *Mise en place d'un système de contrôle, d'enregistrement et de valorisation*
- *Création d'un centre de reproducteurs*

- *Renforcer les liaisons entre la recherche et le développement*

M.me PACI poursuit la construction de l'arbre de la stratégie en apposant des post-it jaunes contenant les objectifs choisis pour le domaine thématique 1 au niveau des branches de l'arbre ; et, puis, en fixant, sur des post-it verts, au niveau des frondes de l'arbre, les interventions pour chacun des objectifs de ce domaine thématique.



Les travaux de l'après-midi se poursuivent, toujours en utilisant la méthodologie participative du *Tunisian Café*, avec la participation de quatre groupes de participant.

M. CAMPANELLA invite chaque groupe à choisir trois objectifs qu'ils considèrent prioritaires, en relation au **domaine thématique 2** « Mise à niveau des abattoirs et des procès de transformation pour une bonne traçabilité et

contrôle de l'hygiène, afin d'obtenir une viande de qualité ».

Sur la base de la liste obtenue à partir des trois objectifs énoncés par chaque rapporteur, les participants votent les **trois objectifs prioritaires** à entrer dans la « Stratégie NT 2030 » en levant la main. Ci-dessous les objectifs sélectionnés:

- *Instauration d'un système de traçabilité et visibilité chez les bouchers*
- *Appliquer le procédé d'évaluation des bonnes pratiques*
- *Certification de la viande Noire de Thibar, soit Halal, soit AOC et IP*

Après, chaque groupe propose trois **interventions qu'on juge les plus efficaces pour atteindre l'objectif 1 du deuxième domaine thématique**. Ci-dessous, les trois interventions choisies à main levée à partir de la liste d'interventions engendrée:

- *Favoriser les conventions renouvelables entre les détenteurs du label et les HO.RE.CA.*
- *Établir des protocoles, physiques et informatiques, qui doivent accompagner la traçabilité depuis le producteur jusqu'au consommateur*
- *Formation sur les techniques de traçabilité*

M. CAMPANELLA invite chaque groupe à choisir les **trois interventions les plus adaptées afin d'atteindre l'objectif 2 du deuxième domaine thématique**. Chaque rapporteur liste les trois interventions choisies. Ci-dessous, les trois interventions finales, sélectionnées à main levée:

- *Elaboration et sensibilisation sur les guides de bonnes pratiques avec des indicateurs*
- *Formation du personnel pour l'évaluation*
- *Application de sanctions en cas de défaillance à travers les autorités concernées*

Enfin, en appliquant la même méthodologie, les participants aux travaux sélectionnent les **trois interventions définitives liées à l'objectif 3 du deuxième domaine thématique** :

- Actualisation des cahiers des charges pour le label « Noire de Thibar »
- Formation des opérateurs sur les signes de qualité
- Création d'un organisme national pour le contrôle des procédures de certification

M.me PACI poursuit la construction de l'arbre de la stratégie en apposant des post-it jaunes contenant les objectifs choisis pour le domaine thématique 2 au niveau des branches de l'arbre ; et, puis, en fixant, sur des post-it verts, au niveau des frondes de l'arbre, les interventions pour chacun des objectifs de ce domaine thématique.



Après cela, débute la continuation du **Laboratoire thématique participatif 2 domaine thématique 3 : construction de l'arbre de la stratégie; liste objectifs et interventions à entrer dans le PDLP «Noire de Thibar 2030»**. M. CAMPANELLA ouvre la séance en rappelant qu'aujourd'hui les membres du CDF-NT devront choisir trois objectifs et trois interventions pour chacun des **objectifs liés au domaine thématique 3** « Valorisation des produits à travers la l'organisation de circuits, la promotion et l'application de mesures de qualité, hygiène, traçabilité et une communication répondant aux exigences des consommateurs ».

La méthodologie utilisée sera toujours la même ; en effet, les participants sont divisés en petits groupes et chacun d'eux procède à élire un rapporteur. L'animateur expert de cet atelier thématique lance des tours de table afin d'identifier les trois objectifs et les trois interventions spécifiques pour chacun des objectifs choisis. A la fin de chaque tour de table, les rapporteurs lisent leurs listes. Chaque liste agrégée, fruit des propositions de tous les groupes participants, sera rationalisée de manière partagée par tous les participants afin d'éviter les répétitions et d'optimiser le contenu ; enfin, à main levée, les objectifs/interventions finaux sont votés. Il est important de rappeler que à la fin de chaque tour de conversation, les rapporteurs restent dans leur groupe, tandis que les autres participants bougent dans un autre groupe. Et, donc, voici les résultats des quatre tours de conversations, c'est-à-dire les listes des objectifs prioritaires et des interventions définitives se rapportant au domaine thématique 3 :

Objectifs domaine thématique 3:

- *Instauration d'une stratégie de marketing et sensibilisation des consommateurs sur la filière Noire de Thibar*
- *Organisation de circuits de commercialisation*
- *Mise à niveau des mesures qualité, hygiène, traçabilité, certification et labellisation*



Interventions objectif 1 domaine thématique 3:

- *Organisation de journées de dégustation et cooking shows pour les HO.RE.CA., les écoles, les facultés, les grandes surfaces et les consommateurs en général*
- *Créer une plateforme dont l'objectif est la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar*



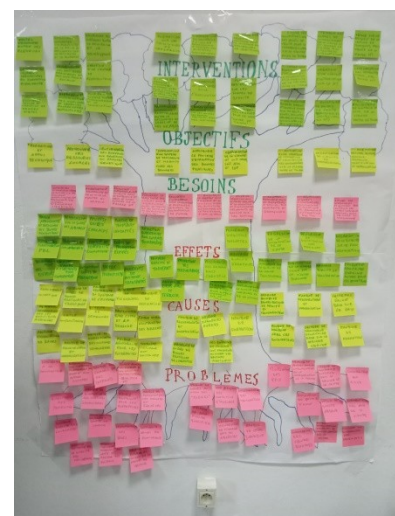
- *Etablir des conventions avec des points de vente pour la commercialisation de la viande Noire de Thibar*

Interventions objectif 2 domaine thématique 3:

- *Ouverture de points de vente (boucheries spécialisées en viande Noire de Thibar)*
- *Création d'un circuit écotouristique sur la Noire de Thibar*
- *Établir des normes de commercialisation de la viande Noire de Thibar et élargir la filière aux standards internationaux*

Interventions objectif 3 domaine thématique 3:

- *Mise en place d'un système de contrôle et de suivi de la viande Noire de Thibar*
- *Catégorisation des produits Noire de Thibar (sexe, âge, poids, etc.)*
- *Veille sur le respect de la chaîne transport, froid, vente*



M.me PACI finalise la construction de l'arbre de la stratégie en apposant des post-it jaunes contenant les

objectifs choisis pour le domaine thématique 3 au niveau des branches de l'arbre ; et, puis, en fixant, sur des post-it verts, au niveau des frondes de l'arbre, les interventions pour chacun des objectifs de ce domaine thématique.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des objectifs et des interventions définitives pour chacun des domaines thématiques retenus par le CDF-NT lors du Laboratoire thématique participatif 2 :

| Domaine thématique | Objectifs | Interventions |
|--|--|--|
| 1. Amélioration de conduite de l'élevage, rentabilité, compétitivité et durabilité de la production | 1. Formation et appui technique | Identification d'éleveurs leaders et création de fermes pilotes |
| | | Création de centres spécialisés en formation diplômante |
| | | Visites d'échange entre éleveurs |
| | 2. Promouvoir les ressources locales | Diffusion et multiplication des cultivars et semences fourragères autochtones |
| | | Valorisation des matières premières et des sous-produits locaux |
| | | Actions pour conserver l'authenticité de la race Noire de Thibar et rationaliser le pâturage et le fourrage |
| | 3. Sensibilisation des éleveurs aux bénéfices du progrès technique | Mise en place d'un système de contrôle, d'enregistrement et de valorisation |
| | | Création d'un centre de reproducteurs |
| | | Renforcer les liaisons entre la recherche et le développement |
| 2. Mise à niveau des abattoirs et des procès de transformation pour une bonne traçabilité et contrôle de l'hygiène, afin d'obtenir une viande de qualité | 1. Instauration d'un système de traçabilité et visibilité chez les bouchers | Favoriser les conventions renouvelables entre les détenteurs du label et les HO.RE.-CA. |
| | | Établir des protocoles, physique et informatique, qui doivent accompagner la traçabilité depuis le producteur jusqu'au consommateur |
| | | Formation sur les techniques de traçabilité |
| | 2. Appliquer le procédé d'évaluation des bonnes pratiques | Elaboration et sensibilisation sur les guides de bonnes pratiques avec des indicateurs |
| | | Formation du personnel pour l'évaluation |
| | | Application de sanctions en cas de défaillance à travers les autorités concernées |
| | 3. Certification de la viande Noire de Thibar, soit Halal, soit AOC et IP | Actualisation des cahiers des charges pour le label « Noire de Thibar » |
| | | Formation des opérateurs sur les signes de qualité |
| | | Création d'un organisme national pour le contrôle des procédures de certification |
| 3. Valorisation des produits à travers la l'organisation de circuits, la promotion et l'application de mesures de | 1. Instauration d'une stratégie de marketing et sensibilisation des consommateurs sur la | Organisation de journées de dégustation et <i>cooking shows</i> pour les HO.RE.CA., les écoles, les facultés, les grandes surfaces et les consommateurs en général |

| | | |
|--|--|---|
| qualité, hygiène, traçabilité et une communication répondant aux exigences des consommateurs | filière Noire de Thibar | Créer une plateforme dont l'objectif est la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar |
| | | Établir des conventions avec des points de vente pour la commercialisation de la viande Noire de Thibar |
| | 2. Organisation de circuits de commercialisation | Ouverture de points de vente (boucheries spécialisées en viande Noire de Thibar) |
| | | Création d'un circuit écotouristique sur la Noire de Thibar |
| | | Établir des normes de commercialisation de la viande Noire de Thibar et élargir la filière aux standards internationaux |
| | 3. Mise à niveau des mesures qualité, hygiène, traçabilité, certification et labellisation | Mise en place d'un système de contrôle et de suivi de la viande Noire de Thibar |
| | | Catégorisation des produits Noire de Thibar (sexe, âge, poids, etc.) |
| | | Veille sur le respect de la chaîne transport, froid, vente |

1er Atelier participatif sur la révision du PDLP «Noire de Thibar 2030»: stratégie globale (SDLP) du PDLP



M CAMPANELLA débute cette rencontre en montrant l'Arbre de la Stratégie « Noire de Thibar 2030 », qui vient d'être achevé grâce au travail du CDF-NT et en décrivant toutes ses composantes : au niveau des racines des post-it roses avec les problèmes référés aux trois domaines thématiques identifiés; à la base de l'arbre, sur des post-it jaunes, les causes qui ont engendré ces problèmes; sur le tronc, des post-it verts avec les effets générés par ces problèmes; toujours sur le tronc, mais plus en haut, les besoins prioritaires identifiés, sur des post-it roses ; l'arbre est complété par des post-it jaunes contenant les objectifs choisis pour le domaine thématique 3 au niveau des

branches de l'arbre ; et, plus en haut, sur des post-it verts, au niveau des frondes de l'arbre, les interventions pour chacun des objectifs de ce domaine thématique.

A partir de ce structure de la stratégie, il va sortir la continuation de notre travail, notamment, la construction du PDLP.

Bien sûr, il faudra approfondir les interventions et il invite les membres du CDF-NT, avant le prochain tour de rencontres, de réfléchir sur les éléments suivants, qui sont stratégiques dans tout plan de développement :

- Délais de réalisation de chaque intervention (certitude des temps à employer)
- Coûts totaux pour chaque intervention (certitude sur combien va coûter chacune d'elles)

- Identification des indicateurs (de réalisation, de résultat et d'impact) aptes à pouvoir mesurer le succès des interventions
- Prévisions pour la structure technique de gestion du Plan

M. CAMPANELLA ajoute qu'après la conclusion du projet il est crucial que ce Comité continue à se réunir et, comme déjà souligné, il faut toujours essayer d'impliquer tous les maillons de la filière et, au sein de chacun d'eux, il est nécessaire d'avoir une bonne représentation d'organismes publics et privés ; tout cela, afin de favoriser l'intérêt des bailleurs de fonds pour le projet, afin d'être en mesure à mettre en œuvre le PDLP.



Du 24 au 28 janvier 2023, toujours auprès du siège de l'Office de l'Élevage et des Pâturages (OEP) à Béja, on a tenu le **2^{ème} Atelier participatif sur la révision du PDLP « Noire de Thibar 2030 »** : objectifs spécifiques et mesures du PDLP.



M. Sergio CAMPANELLA ouvre la séance de travail en présentant un résumé du travail réalisé lors des réunions précédentes grâce à la contribution précieuse et active des participants et à l'application de la pratique participative dénommée *Euro-Tunisian Café* ; ce travail a conduit à la construction de l'Arbre de la Stratégie « Noire de Thibar 2030

», qui est à la base du Plan de Développement Local Participatif (PDLP) que le Comité de Développement de la Filière « Noire de Thibar » (CDF-NT) est en train de planifier. M. CAMPANELLA précise que le PDLP ne pourra pas résoudre tous les problèmes de la filière NT, mais il représente un début important, car d'autres Plans de Développement Local devraient suivre au fur et à mesure de leur accomplissement en cascade, qui permettront d'améliorer et de renforcer cette filière. Donc, on projette une présentation où sont détaillés les domaines thématiques, les objectifs et les interventions (mesures), que les participants ont définis pendant les réunions tenues jusqu'à présent sur la base des besoins et des problèmes identifiés par eux-mêmes, qui insistent sur la filière NT. Au cours de cet atelier, les participants proposent et approuvent les changements suivants :

Domaine Thématique 2 : dans le titre de ce DT, le mot "procès" est remplacé par le mot "procédés" ; donc, le titre final est le suivant : « Mise à niveau des abattoirs et des procédés de transformation pour une bonne traçabilité et contrôle de l'hygiène, afin d'obtenir une viande de qualité ». Toujours en référence au DT2, Objectif 1, intervention 1 : « Favoriser les conventions renouvelables entre les détenteurs du label

et les HO.RE.CA. », le mot « détenteurs » est remplacé par le mot « bénéficiaires », donc le titre final de cette intervention est « Favoriser les conventions renouvelables entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA. ».

3^{ème} Atelier participatif sur la révision du PDLP « Noire de Thibar 2030 » : résultats, indicateurs, aspects financiers et chrono-programme du PDLP. M. CAMPANELLA introduit cet atelier en demandant aux participants s'ils ont eu l'occasion de remplir le document "Indicateurs de réalisation, de résultat et d'impact



du Plan de Développement Local Participatif Noire de Thibar 2030", préalablement envoyé par les experts du GAL Eloro par e-mail, afin de saisir les espaces spécifiquement laissés vides pour permettre la compilation de données se référant aux valeurs cibles des **indicateurs de réalisation, de résultat et d'impact** de chacune des mesures qui feront partie du PDLP. Aucune des personnes présentes n'ayant compilé la liste, on procède donc, de manière partagée, à la compilation du document en question en référence aux trois types d'indicateurs mentionnés ci-dessus. Ci-dessous le résultat, mesure par mesure, de la discussion à laquelle les parties prenantes ont participé activement, en décidant de manière partagée les valeurs cibles à insérer, qui ont été ensuite retenues dans le document du PDLP.

Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 1

1.1.1. Identification d'élèves leaders et création de fermes pilotes

Indicateurs

Réalisation :

- N° d'élèves leaders identifiés – *Valeur cible : 7*

Résultat :

- N° de fermes pilote créées – *Valeur cible : 7*

Impact :

- % Taux d'augmentation d'élèves leader et de fermes pilote dans le territoire – *Valeur cible : 1%*

Détails supplémentaires :

Phase 1 : définition critères

Phase 2 : identification des élèves leaders

Phase 3 : nomination en tant que fermes pilotes

Phase 4 : transfert des BP aux entreprises qui ne sont pas pilotes.

1.1.2. Création de formations spécialisées et certifiantes

Les participants suggèrent et approuvent d'apporter des modifications au titre de cette mesure, dont celui originaire était « Création de centres spécialisés en formation diplômante » ; le titre final est « Création de formations spécialisées et certifiantes ». Dans les indicateurs, le mot « centres » est remplacé par le mot « formations ».

Indicateurs

Réalisation :

- N° de formations spécialisées et certifiantes créés – *Valeur cible : 5*

Résultat :

- N° de formations spécialisées et certifiantes en activité – *Valeur cible : 5*

Impact :

- % Taux d'accroissement de la formation certifiante dans le territoire – *Valeur cible : 500%*

1.1.3. Visites d'échange entre éleveurs

Indicateurs

Réalisation :

- N° de visites réalisées – *Valeur cible : 15*

Résultat :

- N° d'échanges accomplis – *Valeur cible : 15*

Impact :

- % Taux d'augmentation des échanges et des connaissances dans le territoire – *Valeur cible : 300%*

Détails supplémentaires :

N° 15 visites d'échange au total (n. 3 visites par an)

Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 2

1.2.1. Diffusion et multiplication en superficie des cultivars et semences fourragères autochtones



Les participants suggèrent et approuvent d'apporter des modifications au titre de cette mesure, dont celui originaire était « Diffusion et multiplication des cultivars et semences fourragères autochtones » ; le paramètre ce n'est plus le nombre de cultivars, mais la superficie, donc, également le titre des indicateurs et ajusté.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de superficies des cultivars et semences autochtones identifiées pour la diffusion et multiplication – *Valeur cible : 3*
- N° d'activités de diffusion et de multiplication de superficies élaborées – *Valeur cible : 7*

Résultat :

- N° d'activités de diffusion et multiplication des superficies cultivars et semences fourragères autochtones effectuées – *Valeur cible : 7*

Impact :

- % Taux d'accroissement de superficie des cultivars et semences fourragères autochtones dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

Impact : de 1.500 ha à 3.000 ha

1.2.2. Valorisation des matières premières et des sous-produits locaux

Indicateurs

Réalisation :

- N° de matières premières et de sous-produits identifiés pour la mise en valeur – *Valeur cible : 10*

Résultat :

- N° de matières premières et de sous-produits valorisés – *Valeur cible : 10*

Impact :

- % Taux de renforcement de la valorisation de matières premières et de sous-produits dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

Il faut homologuer les variétés de semences qui n'ont pas encore été homologuées.

1.2.3. Actions pour standardiser l'alimentation de la race Noire de Thibar en rationalisant le pâturage et le fourrage

Les participants suggèrent et approuvent d'apporter des modifications au titre de cette mesure, dont celui originaire était « Actions pour conserver l'authenticité de la race Noire de Thibar et rationaliser le pâturage et le fourrage », pendant que le titre final est « Actions pour standardiser l'alimentation de la race Noire de Thibar en rationalisant le pâturage et le fourrage » ; en plus, il est décidé de déplacer le 1^{er} indicateur d'impact (Taux d'amélioration de l'authenticité de la race NT) à la mesure 1.3.2.

Indicateurs

Réalisation :

- N° d'actions mises en place – *Valeur cible : 4*



Résultat :

- N° d'actions complétées – *Valeur cible : 4*

Impact :

- % Taux d'accroissement de la rationalisation du pâturage et du fourrage autochtone dans le territoire – *Valeur cible : 80%*

Détails supplémentaires :

Actions :

Élaborer un guide de bonnes pratiques dédié à la NT sur la rationalisation du pâturage et du fourrage

Sensibilisation des éleveurs sur le de bonnes pratiques

Amélioration des parcours des bonnes pratiques

Actions de recherche.

Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 3

1.3.1. Renforcement, mise à jour, généralisation des systèmes de contrôle, d'enregistrement, de suivi et d'évaluation

Les participants suggèrent et approuvent d'apporter des modifications au titre de cette mesure, dont celui originaire était « Mise en place d'un système de contrôle, d'enregistrement et de valorisation » ; le titre final est « Renforcement, mise à jour, généralisation des systèmes de contrôle, d'enregistrement, de suivi et d'évaluation » ; également le titre des indicateurs et ajusté.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de systèmes de contrôle, d'enregistrement et de valorisation mis à jour – *Valeur cible : 2*

Résultat :

- N° de systèmes en activité – *Valeur cible : 2*

- N° de contrôles effectués – *Valeur cible : 300*

- N° d'enregistrements effectués – *Valeur cible : 600*

- N° d'activités de suivi et évaluation effectuées – *Valeur cible : 900*

Impact :

- % Taux d'augmentation des contrôles – *Valeur cible : 55%*

- % Taux d'augmentation des enregistrements – *Valeur cible : 55%*

- % Taux d'augmentation du suivi et e de l'évaluation de la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 55%*

Détails supplémentaires :

N° de contrôles effectués : n°4 contrôles X n° 130 entreprises dans la 1^{ère} année
n°4 contrôles par an X un nombre croissant d'entreprises,
jusqu'à 300 entreprises la dernière année (années 2, 3, 4, 5)

N° d'enregistrements effectués : n° 300 dans la 1ère année, qui augmentent dans les années 2, 3, 4 et 5 jusqu'à 600 enregistrements.

1.3.2. Création d'un centre de reproducteurs pour la sauvegarde de l'authenticité de la race Noire de Thibar

Les participants suggèrent et approuvent d'apporter des modifications au titre de cette mesure, dont celui originaire était « Création d'un centre de reproducteurs » ; le titre final est « Création d'un centre de reproducteurs pour la sauvegarde de l'authenticité de la race Noire de Thibar ».

Indicateurs

Réalisation :

- N° de centres de reproducteurs créés – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de centres de reproducteurs en activité – *Valeur cible : 1*

Impact :

- % Taux d'accroissement des reproducteurs dans le territoire – *Valeur cible : 60%*

- % Taux d'amélioration de l'authenticité de la race NT – *Valeur cible : 100 %*

Détails supplémentaires :

On a 500 reproducteurs et il faut ajouter 100 x 3 ans (98 béliers à distribuer aux entreprises et 2 restent au centre pour la reproduction artificielle). Au total, 800 reproducteurs dans les 5 années du projet, tout en améliorant la qualité.

Il faut acheter seulement les premiers 100 béliers (EUR 500,00/bélier) ; avec la vente des béliers on va récupérer ce montant.

1.3.3 Renforcer les liaisons entre la recherche et le développement

Indicateurs

Réalisation :

- N° de liaisons créés – *Valeur cible : 6*

Résultat :

- N° de liaisons en activité – *Valeur cible : 6*

Impact :

- % Taux d'accroissement des relations stables entre recherche et développement dans le territoire – *Valeur cible : 600%*

- % Taux d'amélioration de l'application des résultats de la recherche sur le tissu entrepreneurial local – *Valeur cible : 15%*

Détails supplémentaires :

N° 5 types de liaisons thématiques avec 6 activités :

1. Alimentation : a) production alimentation ; b) distribution aux animaux
2. Qualité
3. Génétique
4. Reproduction

5. Santé.

N° 2 événements (ex. : sensibilisation et dissémination) par an dédiés aux liaisons = total, n° 10 en 5 ans.

Le but c'est d'orienter la recherche vers la NT et de se rapprocher avec la recherche de façon directe.



Mesures Domaine Thématique 2, objectif 1

2.1.1. Favoriser les conventions renouvelables entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de conventions créés et favorisées – *Valeur cible : 20*

Résultat :

- N° de conventions souscrites et en

activité – *Valeur cible : 20*

Impact :

- % Taux d'accroissement des conventions renouvelables en activité entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration des relations partenariales entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

Point de départ : n° 0 conventions

Point d'arrivée : n° 20 conventions

2.1.2. Établir des procédés, physiques et informatiques, qui doivent accompagner la traçabilité depuis le producteur jusqu'au consommateur

Indicateurs

Réalisation :

- N° de procédés, physiques et informatiques, d'accompagnement de la traçabilité mis en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de procédés, physiques et informatiques, d'accompagnement de la traçabilité en activité – *Valeur cible : 1*

Impact :

- % Taux d'augmentation des procédés de traçabilité dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration des relations de confiance entre les producteurs et les consommateurs sur la viande NT – *Valeur cible : 100%*

2.1.3. Formation sur les techniques de traçabilité

Indicateurs

Réalisation :

- N° de cours de formation créés – *Valeur cible : 2*
- N° de sessions de formation pour formateurs créés – *Valeur cible : 8*
- N° de sessions de formation pour élèves créés – *Valeur cible : 20*
- N° élèves des formations pour formateurs engagés – *Valeur cible : 100*
- N° élèves des formations pour élèves engagés – *Valeur cible : 500*

Résultat :

- N° de cours de formation en activité – *Valeur cible : 2*
- N° de sessions de formation pour formateurs en activité – *Valeur cible : 8*
- N° de sessions de formation pour élèves en activité – *Valeur cible : 20*
- N° élèves des formations pour formateurs formés – *Valeur cible : 40*
- N° élèves des formations pour élèves formés – *Valeur cible : 200*

Impact :

- % Taux d'accroissement des compétences techniques sur la traçabilité dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration de l'application des techniques sur la traçabilité de la filière NT – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

N° formations : n° 2 (n° 1 pour formateurs ; n°1 pour élèves)

1^{ère} année : mise en place du système

2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} année : mise en œuvre des formations

N° 28 sessions au total (formation des formateurs : 2 sessions/an ; formation des élèves : 5/an)

N° 40 élèves des formations pour formateurs engagés (10/an)

N° 200 élèves des formations pour formateurs engagés (50/an)

Durée de chaque session : n° 3 jours

Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 2

2.2.1. Elaboration et sensibilisation sur les guides de bonnes pratiques avec des indicateurs

Indicateurs

Réalisation :

- N° de guides de BP élaborés – *Valeur cible : 3*
- N° actions de sensibilisation sur les guides de BP identifiées – *Valeur cible : 6*

Résultat :

- N° de guides de BP accomplis – *Valeur cible : 3*
- N° actions de sensibilisation sur les guides de BP réalisées – *Valeur cible : 6*

Impact :

- % Taux d'augmentation des bonnes pratiques sur la filière NT élaborées et diffusées dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration de l'application des bonnes pratiques de la filière NT – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

N° 3 guides de bonnes pratiques (Abattage, Transports vif et de viande, Transformation)

N° 6 actions de sensibilisation sur les guides (N° 2 journées pour chaque guide)

2.2.2. Formation du personnel pour l'évaluation

Indicateurs

Réalisation :

- N° de cours de formation créés – *Valeur cible : 5*
- N° élèves des formations engagés – *Valeur cible : 50*

Résultat :

- N° de cours de formation en activité – *Valeur cible : 5*
- N° élèves formés – *Valeur cible : 25*

Impact :

- % Taux d'accroissement des compétences techniques sur l'évaluation dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration de l'application des techniques d'évaluation sur la filière NT – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

N° 1 cours de formation créé par an x n° 5 ans = n° 5 formations en total

N° 10 élèves des formations engagés par an x n° 5 ans = n° 50 élèves engagées en total

N° 5 élèves des formations formés par an x n° 5 ans = n° 25 élèves engagées en total

2.2.3. Application de sanctions en cas de défaillance à travers les autorités concernées

Indicateurs

Réalisation :

- N° de systèmes de sanctions mis en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de systèmes de sanctions en activité – *Valeur cible : 1*
- N° de contrôles effectués – *Valeur cible : 36*
- N° de sanctions effectuées – *Valeur cible : 18*
- N° d'activités pour l'application des sanctions effectuées – *Valeur cible : 36*

Impact :

- % Taux d'augmentation des contrôles – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'augmentation des sanctions – *Valeur cible : 100%*
- % Taux de diminution des défaillances dans la filière de la viande NT dues au fonctionnement du système de sanctions dans le territoire – *Valeur cible : 80%*

Détails supplémentaires :

Mise en place du système : 24 mois (mois 1-24)

N°36 contrôles effectués : n° 12/an (n°1/mois)

N°18 sanctions effectuées : n° 6/an

N°36 activités pour l'application des sanctions effectuées : n° 12/an (n° 2 pour chaque sanction).

Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 3

2.3.1. Actualisation des cahiers des charges pour le label « Noire de Thibar »

Indicateurs

Réalisation :

- N° actions d'actualisation de cahiers des charges mises en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de cahiers des charges actualisés et en activité – *Valeur cible : 1*

Impact :

- % Taux d'amélioration et de mise à jour des cahiers des charges pour le label NT dans le territoire – *Valeur cible : 20%*

Détails supplémentaires :

Activités : - Organisation n° 2 événements où seront invités les stakeholders de chaque maillon de la filière NT

- 1) Recrutement n° 1 expert animateur qui devra également collecter les résultats des événements et actualiser le cahier des charges.

2.3.2. Formation des opérateurs sur les signes de qualité

Indicateurs

Réalisation :

- N° de cours de formation créés – *Valeur cible : 2*

- N° de sessions de formation pour formateurs créés – *Valeur cible : 8*

- N° de sessions de formation pour élèves créés – *Valeur cible : 20*

- N° élèves des formations pour formateurs engagés – *Valeur cible : 100*

- N° élèves des formations pour élèves engagés – *Valeur cible : 500*

Résultat :



- N° de cours de formation en activité – *Valeur cible : 2*
- N° de sessions de formation pour formateurs en activité – *Valeur cible : 8*
- N° de sessions de formation pour élèves en activité – *Valeur cible : 20*
- N° élèves des formations pour formateurs formés – *Valeur cible : 40*
- N° élèves des formations pour élèves formés – *Valeur cible : 200*

Impact :

- % Taux d'accroissement des compétences techniques sur les signes de qualité dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration de l'application des signes de qualité sur la filière NT – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

N° formations : n° 2 (n° 1 pour formateurs ; n°1 pour élèves)

1^{ère} année : mise en place du système

2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} année : mise en œuvre des formations

N° 28 sessions au total (formation des formateurs : 2 sessions/an ; formation des élèves : 5/an)

N° 40 élèves des formations pour formateurs engagés (10/an)

N° 200 élèves des formations pour formateurs engagés (50/an)

Durée de chaque session : n° 3 jours.

2.3.3. Création d'un organisme national pour le contrôle des procédures de certification

Indicateurs

Réalisation :

- N° d'organismes nationaux pour le contrôle des procédures de certification créés – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° d'organismes nationaux pour le contrôle des procédures de certification en activité – *Valeur cible : 1*

Impact :

- % Taux d'accroissement des contrôles des procédures de certification dans le territoire – *Valeur cible : 10%*



Détails supplémentaires :

Il s'agit d'un organisme privé ; pour l'alimenter on pourra consacrer une parties des revenus de la vente des ovins NT.

Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 1

3.1.1. Organisation de journées de dégustation et cooking shows pour les HO.RE.CA., les écoles, les facultés, les grandes surfaces et les consommateurs en général

Les parties prenantes agréent de modifier l'indicateur d'impact « Taux d'accroissement de la commercialisation de la viande NT » en « Taux d'augmentation de la valeur commerciale de la viande NT ».

Indicateurs

Réalisation :

- N° de journées de dégustation élaborées – *Valeur cible : 30*
- N° de cooking shows élaborés – *Valeur cible : 10*
- N° groupes cible des écoles, des facultés, des grandes surfaces et des consommateurs engagés – *Valeur cible : 7*

Résultat :

- N° journées de dégustation réalisées – *Valeur cible : 30*
- N° de cooking shows réalisés – *Valeur cible : 10*
- N° groupes cible atteints – *Valeur cible : 7*

Impact :

- % Taux d'amélioration et d'augmentation de la sensibilisation, des connaissances et de l'appréciation sensorielle, organoleptique, nutraceutique et commerciale de la viande NT parmi les groupes cible – *Valeur cible : 60%*
- % Taux d'augmentation de la valeur commerciale de la viande NT – *Valeur cible : 20%*

Détails supplémentaires :

N° 8 événements pour chaque année x n° 5 années = N° 40 événements

N° 6 journées de dégustation par an (pendant la saison) x n° 5 ans = N° 30 journées en total

N° 2 cooking shows par an x n° 5 ans = N° 10 cooking shows en total

N° 7 groupes cibles : écoles, facultés, grandes surfaces, restaurants, hôtels, circuits écotouristiques, consommateurs en général

3^{ème} Atelier participatif sur la révision du PDLP « Noire de Thibar 2030 » : résultats, indicateurs, aspects financiers et chrono-programme du PDLP (continuation). La réunion s'ouvre avec le démarrage des tours de table afin de poursuivre le travail déjà entrepris sur le choix, par les parties prenantes, sur les indicateurs de réalisation, de résultat et d'impact des mesures du PDLP.

3.1.2. Créer une plateforme pour la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar

Indicateurs

Réalisation :

- N° de plateformes de valorisation et visibilité créées – *Valeur cible : 1*

- N° de groupes cible stimulés – *Valeur cible : 7*

Résultat :

- N° de plateformes de valorisation et visibilité en activité – *Valeur cible : 1*

- N° de groupes cible atteints – *Valeur cible : 7*

Impact :

- % Taux d'accroissement de la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'augmentation des connaissances et de la visibilité sur la viande NT par les utilisateurs habituels du web – *Valeur cible : 40%*

Détails supplémentaires :

Niveau actuel des connaissances et de la visibilité sur la viande NT par les utilisateurs habituels du web : 10%

3.1.3. Établir des conventions avec des points de vente pour la commercialisation de la viande Noire de Thibar

Indicateurs

Réalisation :

- N° de conventions créés et proposées – *Valeur cible : 10*

Résultat :

- N° de conventions souscrites et en activité – *Valeur cible : 10*

Impact :

- % Taux d'accroissement des conventions en activité entre les producteurs et les points de vente pour la commercialisation de la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration des relations commerciales entre les producteurs et les points de vente de la viande NT – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

N° 10 conventions : n° 3 la 1^{ère} année et la partie restante dans les 4 années suivantes. On a considéré les différents segments à l'intérieure des 7 groupes cibles.

Les conventions pourront être signées par le Président du CDF-NT et également par les entreprises individuelles.



Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 2

3.2.1. Ouverture de points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande Noire de Thibar

Indicateurs

Réalisation :

- N° de points de vente à ouvrir identifiés et proposés – *Valeur cible : 3*

Résultat :

- N° de points de vente ouverts et en activité – *Valeur cible : 3*

Impact :

- % Taux d'accroissement des points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande NT en activité dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration de la commercialisation spécialisée sur la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

Bien que cette race soit soumise à la saisonnalité, il est techniquement possible d'avoir des troupeaux toute l'année ; à cet effet, ces techniques doivent être introduites dans le cahier des charges afin de désaisonnaliser la disponibilité de cette viande. Cela implique également un ajustement du calendrier fourrager.

3.2.2. Création d'un circuit écotouristique sur la Noire de Thibar

Indicateurs

Réalisation :

- N° de circuits écotouristiques identifiés et créés – *Valeur cible : 1*
- N° d'étapes de circuit écotouristique élaborées et créées – *Valeur cible : 30*
- N° activités d'organisation de l'offre écotouristique liée à la viande NT réalisées –
Valeur cible : 60

Résultat :

- N° de circuits écotouristiques en activité – *Valeur cible : 1*
- N° d'étapes de circuit écotouristique en activité et visitées – *Valeur cible : 30*
- N° activités écotouristiques liées à la viande NT en fonction – *Valeur cible : 60*

Impact :

- % Taux d'amélioration de l'offre écotouristique spécialisée sur la viande NT – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'accroissement de l'offre écotouristique spécialisée sur la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'augmentation de l'écotourisme sur les lieux de la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 15%*



Détails supplémentaires :

Il faut combiner les fermes avec les sites archéologiques et naturels, en offrant l'organisation d'événements et des modalités alternatives de visite (par ex. : à vélo, à pied, à cheval, etc.)

Dans le cadre du GT6, le projet JESMED envisage la création d'un circuit écotouristique ; le PDLP devra renforcer ce

circuit, par exemple, avec le financement de *start-up* pour la création de nouveaux services dans ce circuit.

En ce qui concerne le taux d'augmentation de l'écotourisme sur les lieux de la viande NT, avec cette mesure, il est possible d'augmenter de 15% le pourcentage déjà reconnu et existant de 50%.

3.2.3. Établir des normes de commercialisation de la viande Noire de Thibar et élargir la filière aux standards internationaux

Indicateurs

Réalisation :

- N° de réglementations et normes de commercialisation élaborées – *Valeur cible : 2*
- N° d'instruments d'adéquation aux standards internationaux mis en place – *Valeur cible : 3*

Résultat :

- N° des nouvelles règles et normes de commercialisation approuvées et entrées en vigueur – *Valeur cible : 2*
- N° d'instruments d'adéquation aux standards internationaux approuvés et en fonction – *Valeur cible : 3*

Impact :

- % Taux d'amélioration de la législation sur la commercialisation de la viande NT – *Valeur cible : 25%*
- % Taux d'accroissement de l'adéquation aux standards internationaux de la viande NT – *Valeur cible : 25%*

Détails supplémentaires :

Cette mesure nécessite d'établir des contacts directs avec l'INNORPI.

En ce qui concerne le nombre de réglementations de commercialisation, il faut considérer qu'il y en a de deux : pour la catégorisation et pour la normalisation.

Se référant aux nombres d'instruments d'adéquation aux standards internationaux, par contre, il y en a trois : actualisation des normes, normalisation des normes et conformité à la norme ISO.

Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 3

3.3.1. Mise en place d'un système de contrôle et de suivi de la viande Noire de Thibar

Indicateurs

Réalisation :

- N° de systèmes de contrôle et de suivi mis en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de systèmes de contrôle et de suivi en activité – *Valeur cible : 1*
- N° de contrôles effectués – *Valeur cible : 800*

- N° de suivis effectués – *Valeur cible : 400*

Impact :

- % Taux d'augmentation des contrôles – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'augmentation des suivis – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration et de l'efficacité des méthodes et procédés en matière de contrôles et de suivi de la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

Pour optimiser la commercialisation, il est nécessaire de vérifier que les règles sont appliquées dans tous les maillons de la filière.

Au regard du nombre de contrôles effectués, il faut considérer n° 2 contrôles par an pour n° 200 entreprises appartenant aux différents maillons de la filière, donc n° 2 contrôles x 200 entreprises = 400 contrôles x 2 ans = 800 contrôles au total.

Quant au nombre de suivis, il sera de n° 200 x 2 ans = 400 au total.

N° 600 activités par an x n° 2 ans = 1.200 au total.

3.3.2. Catégorisation des produits Noire de Thibar (sexe, âge, poids, etc.)

Indicateurs

Réalisation :

- N° d'activités de catégorisation mises en place – *Valeur cible : 2*

- N° de catégories identifiées – *Valeur cible : 10*

Résultat :

- N° d'activités de catégorisation effectuées – *Valeur cible : 2*

- N° de catégories réalisées – *Valeur cible : 10*

- N° de produits Noire de Thibar catégorisés – *Valeur cible : 2*

Impact :

- % Taux d'augmentation des catégories des produits NT – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'augmentation des suivis – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration et d'efficacité de la catégorisation des produits NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires:

N° 2 activités de catégorisation (agrégage et traitement des données)

N° 10 catégories identifiées, dont les premières 8 sont comprises dans la catégorie « animal sur pieds » ; les dernières 2 aux catégories « animal carcasse » et « animal en morceaux » :

- N° 2 catégories pour le sexe : mâle/femelle
- N° 2 catégories pour l'âge : agneau sous la mère/ sevré
- N° 2 catégories pour le poids : agneau léger / lourd



- N° 2 catégories pour la qualité : agneau fini à l'herbe/ qui respecte le cahier des charges.
 - N° 1 catégorie "classe de carcasse" (état engraissement et conformation)
 - N° 1 catégorie "catégorie de morceaux" (cuisse, épaule, etc.)
- N° 2 produits Noire de Thibar catégorisés : (sous la mère / sevré).

3.3.3. Veille sur le respect de la chaîne transport – froid – vente

Indicateurs

Réalisation :

- N° de systèmes de contrôle et de surveillance mis en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de systèmes de contrôle et de surveillance en activité – *Valeur cible : 1*

- N° de contrôles effectués – *Valeur cible : 96*

- N° d'activités de surveillance effectuées – *Valeur cible : 16*

Impact :

- % Taux d'augmentation des contrôles sur le respect de la chaîne transport – froid – vente de la filière NT – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'augmentation des activités de surveillance – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration et de l'efficacité de la veille sur le respect de la chaîne transport – froid – vente de la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Détails supplémentaires :

N° 24 contrôles par an x n° 4 ans = 96 au total

N° 4 activités de surveillance par an x n° 4 ans = 16 au total

N° 28 activités par an x n° 4 ans = 112 au total.

Ci-dessous le tableau récapitulatif définitif des domaines thématiques, des objectifs et des interventions pour chacun des domaines thématiques, qui prend en compte les modifications retenues par le CDF-NT :

| Domaine thématique | Objectifs | Interventions |
|---|---|--|
| 1. Amélioration de conduite de l'élevage, rentabilité, compétitivité et durabilité de la production | 1.1. Formation et appui technique | 1.1.1. Identification d'éleveurs leaders et création de fermes pilotes |
| | | 1.1.2. Création de formations spécialisées et certifiantes |
| | | 1.1.3. Visites d'échange entre éleveurs |
| | 1.2. Promouvoir les ressources locales | 1.2.1. Diffusion et multiplication en superficie des cultivars et semences fourragères autochtones |
| | | 1.2.2. Valorisation des matières premières et des sous-produits locaux |
| | | 1.2.3. Actions pour standardiser l'alimentation de la race Noire de Thibar en rationalisant le pâturage et le fourrage |
| | 1.3. Sensibilisation des éleveurs aux bénéfices | 1.3.1. Renforcement, mise à jour, généralisation des systèmes de contrôle, d'enre- |

| | | |
|--|--|--|
| | | gistroment, de suivi et d'évaluation |
| | du progrès technique | 1.3.2. Création d'un centre de reproducteurs pour la sauvegarde de l'authenticité de la race Noire de Thibar |
| | | 1.3.3. Renforcer les liaisons entre la recherche et le développement |
| 2. Mise à niveau des abattoirs et des procédés de transformation pour une bonne traçabilité et contrôle de l'hygiène, afin d'obtenir une viande de qualité | 2.1. Instauration d'un système de traçabilité et visibilité chez les bouchers | 2.1.1. Favoriser les conventions renouvelables entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA. |
| | | 2.1.2. Établir des procédés, physique et informatique, qui doivent accompagner la traçabilité depuis le producteur jusqu'au consommateur |
| | | 2.1.3. Formation sur les techniques de traçabilité |
| | 2.2. Appliquer le procédé d'évaluation des bonnes pratiques | 2.2.1. Elaboration et sensibilisation sur les guides de bonnes pratiques avec des indicateurs |
| | | 2.2.2. Formation du personnel pour l'évaluation |
| | | 2.2.3. Application de sanctions en cas de défaillance à travers les autorités concernées |
| | 2.3. Certification de la viande Noire de Thibar, soit Halal, soit AOC et IP | 2.3.1. Actualisation des cahiers des charges pour le label « Noire de Thibar » |
| | | 2.3.2. Formation des opérateurs sur les signes de qualité |
| | | 2.3.3. Création d'un organisme national pour le contrôle des procédures de certification |
| | 3. Valorisation des produits à travers la l'organisation de circuits, la promotion et l'application de mesures de qualité, hygiène, traçabilité et une communication répondant aux exigences des consommateurs | 3.1. Instauration d'une stratégie de marketing et sensibilisation des consommateurs sur la filière Noire de Thibar |
| 3.1.2. Créer une plateforme pour la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar | | |
| 3.1.3. Établir des conventions avec des points de vente pour la commercialisation de la viande Noire de Thibar | | |
| 3.2. Organisation de circuits de commercialisation | | 3.2.1. Ouverture de points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande Noire de Thibar |
| | | 3.2.2. Création d'un circuit écotouristique sur la Noire de Thibar |
| | | 3.2.3. Établir des normes de commercialisation de la viande Noire de Thibar et élargir la filière aux standards internationaux |
| 3.3. Mise à niveau des mesures qualité, hygiène, traçabilité, certification et labellisation | | 3.3.1. Mise en place d'un système de contrôle et de suivi de la viande Noire de Thibar |
| | | 3.3.2. Catégorisation des produits Noire de Thibar (sexe, âge, poids, etc.) |

Le travail se poursuit par des tours de table, au cours desquels les parties prenantes indiquent, pour chaque mesure, le calendrier et les coûts estimés de leur mise en œuvre.

Ci-dessous la liste des mesures avec la spécification des temps de mise en œuvre et les coûts estimés, à inclure dans le PDLP "Noire de Thibar 2030".

Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 1

1.1.1. Identification d'élèves leaders et création de fermes pilotes

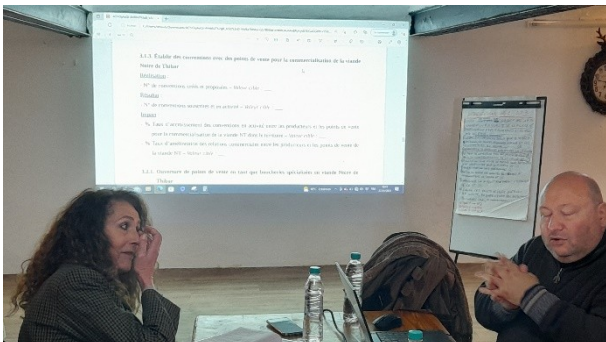
Chrono-programme : N. 18 mois (mois 1 – 18)

Coûts : EUR 10.000,00

1.1.2. Création de formations spécialisées et certifiantes

Chrono-programme : N. 60 mois (mois 1 – 60)

Coûts : EUR 50.000,00



1.1.3. Visites d'échange entre élèves

Chrono-programme : N. 60 mois (mois 1 – 60)

Coûts : EUR 15.000,00

Détails supplémentaires :

Coûts de n° 1 visite d'échange = EUR 1.000,00 X n° 15 visites = EUR 15.000,00

Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 2

1.2.1. Diffusion et multiplication en superficie des cultivars et semences fourragères autochtones

Chrono-programme : N. 60 mois (mois 1 – 60)

Coûts : EUR 10.000,00

1.2.2. Valorisation des matières premières et des sous-produits locaux

Chrono-programme : N. 36 mois (mois 1 – 36)

Coûts : EUR 15.000,00

1.2.3. Actions pour standardiser l'alimentation de la race Noire de Thibar en rationalisant le pâturage et le fourrage

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 20.000,00*

Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 1, Objectif 3

1.3.1. Renforcement, mise à jour, généralisation des systèmes de contrôle, d'enregistrement, de suivi et d'évaluation

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 150.000,00*

1.3.2. Création d'un centre de reproducteurs pour la sauvegarde de l'authenticité de la race Noire de Thibar

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 150.000,00*

Détails supplémentaires :

Il faut acheter seulement les premiers 100 béliers (EUR 500,00/bélier) ; avec la vente des béliers on va récupérer ce montant.

Coûts :

EUR 500,00 x 100 = 50.000,00 (achat béliers)

EUR 100.000,00 = infrastructure, équipements, gestion et ressources humaines.

1.3.3 Renforcer les liaisons entre la recherche et le développement

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 10.000,00*

Détails supplémentaires :

Coûts : EUR 1.000,00 / événement y inclus les chercheurs X n° 10 événements = EUR 10.000,00.

Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 1

2.1.1. Favoriser les conventions renouvelables entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA.

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 10.000,00*

Détails supplémentaires :

EUR 500,00 par convention x n° 20 conventions = EUR 10.000,00 (*à réviser : EUR 250,00 par convention x n° 20 conventions = EUR 5.000,00 en total*)

2.1.2. Établir des procédés, physiques et informatiques, qui doivent accompagner la traçabilité depuis le producteur jusqu'au consommateur

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 15.000,00*

Détails supplémentaires :

EUR 10.000,00 pour créer le procédé

EUR 5.000 pour le pour le nouage web (Cloud)



2.1.3. Formation sur les techniques de traçabilité

Résultat :

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 50.000,00*

Détails supplémentaires :

Coût de chaque session : EUR 1.500,00 X n° 28 sessions = EUR 42.000,00

Coût mise en place : EUR 8.000,00

Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 2

2.2.1. Elaboration et sensibilisation sur les guides de bonnes pratiques avec des indicateurs

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 18.000,00*

Détails supplémentaires :

Coût de chaque journée de sensibilisation : EUR 1.500,00 x 6 journées = EUR 9.000,00 en total

Coût élaboration de chaque guide : EUR 2.000 (traduction FR/AR incluse) x 3 guides = EUR 6.000,00 en total (chaque guide implique un expert – n°1 jour/homme = EUR 200,00 x n°10 jours = EUR 2.000,00)

Coût de mise en page pour chaque guide = EUR 1.000 x n° 3 guides = EUR 3.000,00 en total.

2.2.2. Formation du personnel pour l'évaluation

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 7.500,00*

Détails supplémentaires :

Coût n° 1 formation = EUR 1.500,00 x n° 5 formations = EUR 7.500,00 en total.

2.2.3. Application de sanctions en cas de défaillance à travers les autorités concernées

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 6.000,00*

Détails supplémentaires :

Coût mise en place du système : EUR 2.000,00 (n° 2 événements – un par an)

Coût des contrôles : EUR 100,00 / contrôle x n° 36 contrôles = EUR 3.600,00 en total

Coût traitement des données : EUR 4.000,00

Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 2, Objectif 3

2.3.1. Actualisation des cahiers des charges pour le label « Noire de Thibar »

Chrono-programme : *N. 12 mois (mois 1 – 12)*

Coûts : *EUR 2.400,00*

Détails supplémentaires :

EUR 1.000,00/événements X n° 2 événements = EUR 2.000,00

N° 1 expert animateur EUR 200,00 x n° 2 journées : EUR 400,00.

2.3.2. Formation des opérateurs sur les signes de qualité

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 50.000,00*

Détails supplémentaires :

Coût de chaque session : EUR 1.500,00 X n° 28 sessions = EUR 42.000,00

Coût mise en place : EUR 8.000,00

2.3.3. Création d'un organisme national pour le contrôle des procédures de certification

Chrono-programme : *N. 12 mois (mois 49 – 60)*

Coûts : *EUR 2.000,00*

Détails supplémentaires :

Les coûts concernent la mise en place de cet organisme.

Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 1

3.1.1. Organisation de journées de dégustation et cooking shows pour les HO.RE.CA., les écoles, les facultés, les grandes surfaces et les consommateurs en général



Chrono-programme : *N. 60 mois*

Coûts : *EUR 40.000,00*

Détails supplémentaires :

EUR 1.000,00 X n° 40 événements = EUR 40.000,00 en total.

3.1.2. Créer une plateforme pour la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar

Chrono-programme : *N. 60 mois*

Coûts : *EUR 9.000,00*

Détails supplémentaires :

Création plateforme (année 1) = EUR 5.000,00

Animation plateforme (années 2, 3, 4, 5) = EUR 4.000,00 (EUR 1.000,00/an).

3.1.3. Établir des conventions avec des points de vente pour la commercialisation de la viande Noire de Thibar

Chrono-programme : *N. 60 mois*

Coûts : *EUR 10.000,00*

Détails supplémentaires :

EUR 1.000,00/convention x n° 10 conventions = EUR 10.000,00 en total (*à réviser : EUR 500,00/convention x n° 10 conventions = EUR 5.000,00 en total*)

Durée et coût des Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 2

3.2.1. Ouverture de points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande Noire de Thibar

Chrono-programme : *N. 24 mois (mois 37-60)*

Coûts : *EUR 3.000,00*

3.2.2. Création d'un circuit écotouristique sur la Noire de Thibar

Chrono-programme : *N. 60 mois*

Coûts : *EUR 30.000,00*

Détails supplémentaires :

Dans le budget in faut aussi prévoir les ressources pour n° 1 expert, la création d'une identité visuelle et la signalétique.

3.2.3. Établir des normes de commercialisation de la viande Noire de Thibar et élargir la filière aux standards internationaux

Chrono-programme : *N. 36 mois (mois 25-60)*

Coûts : *EUR 2.000,00*

Détails supplémentaires :

Le budget disponible sera utilisé pour effectuer les réunions nécessaires avec l'INNORPI, pour établir les normes et pour la publicisation.

Mesures Domaine Thématique 3, Objectif 3



3.3.1. Mise en place d'un système de contrôle et de suivi de la viande Noire de Thibar

Chrono-programme : *N. 24 mois (mois 37-60)*

Coûts : *EUR 250.000,00*

3.3.2. Catégorisation des produits Noire de Thibar (sexe, âge, poids, etc.)

Chrono-programme : *N. 12 mois (mois 1-12)*

Coûts : *EUR 10.000,00*

3.3.3. Veille sur le respect de la chaîne transport – froid – vente

Chrono-programme : *N. 48 mois (mois 13-60)*

Coûts : *EUR 6.000,00*

Une fois les tours de table terminés, M. CAMPANELLA informe tous les *stakeholders* que toutes les informations recueillies au cours de chaque journée de travail seront insérées dans un document unique qui sera partagé par courrier électronique pour contrôle et validation partagée. Il ajoute que, par rapport à la planification, une réunion supplémentaire aura lieu, au cours de laquelle le PDLP « Noire de Thibar 2030 » sera présenté officiellement et il y aura la cérémonie de signature de l'accord de partenariat par les représentants légaux des membres du CDF-NT. Entre-temps, les experts du GAL Eoro traiteront toutes les données collectées au cours de ce processus participatif et les saisiront dans le PDLP. Il est clair que pour la description des différentes mesures, la précieuse collaboration des personnes ayant participé aux rencontres de ce parcours, qui disposent des connaissances techniques nécessaires à l'élaboration de ce document, serait nécessaire.

LES ACTIONS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF (PDLP) "NOIRE DE THIBAR 2030"

**DOMAINES THÉMATIQUES, OBJECTIFS, MESURES, RÉSULTATS ATTENDUS / LIVRABLES,
INDICATEURS, COÛTS, CHRONO-PROGRAMME**

Domaine thématique 1

« Amélioration de conduite de l'élevage, rentabilité, compétitivité et durabilité de la production »

Objectif 1.1. Formation et appui technique

Action 1.1.1. Identification d'éleveurs leaders et création de fermes pilotes

Cette intervention est subdivisée en quatre phases de mise en œuvre différentes, et vise à identifier des éleveurs *leaders* en gré de piloter des fermes d'élevage, par le biais d'actions de démonstration à mener chacun dans sa propre zone de production, qui doivent coïncider avec les zones de production considérées comme stratégiques pour le secteur des ovins NT. Dans la Phase 1, on ira procéder à la définition des critères d'identification ; avec la Phase 2, on ira identifier les éleveurs *leaders* à travers une procédure de sélection ; dans la Phase 3, suite à ladite sélection on procédera à la nomination des éleveurs sélectionnés en tant que éleveurs *leaders* des fermes pilotes ; enfin, avec la Phase 4, on mettra en œuvre le transfert des Bonnes Pratiques aux entreprises de chaque zone cible qui ne sont pas pilotes.

Indicateurs

Réalisation :

- N° d'éleveurs leaders identifiés – *Valeur cible : 7*

Résultat :

- N° de fermes pilote créées – *Valeur cible : 7*

Impact :

- % Taux d'augmentation d'éleveurs *leader* et de fermes pilote dans le territoire –
Valeur cible : 10%

Chrono-programme : N. 18 mois (mois 1 – 18)

Coûts : EUR 10.000,00

Résultats attendus : Augmentation d'éleveurs *leader* et de fermes pilote dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 7 Éleveurs leaders impliqués et n° 7 fermes pilotes transférant les bonnes pratiques d'élevages aux entreprises de chaque zone cible.

Action 1.1.2. Création de formations spécialisées et certifiantes

Cette intervention vise à réaliser une série de formations spécialisées et certifiantes qui puissent aider les entreprises d'élevage à se structurer au dedans de la filière NT et à s'imposer sur les marchés de la viande ovine.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de formations spécialisées et certifiantes créés – *Valeur cible : 5*

Résultat :

- N° de formations spécialisées et certifiantes en activité – *Valeur cible :5*

Impact :

- % Taux d'accroissement de la formation diplômante dans le territoire – *Valeur cible : 500%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 50.000,00*

Résultats attendus : Accroissement de la formation diplômante dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 5 formations spécialisées et certifiantes créées et en activité.

Action 1.1.3. Visites d'échange entre éleveurs

Avec cette intervention, on vise à favoriser l'échange de savoirs et de savoir-faire parmi les différentes entreprises d'élevage de la race NT, en prévoyant la mise en place de n° 15 visites d'échange au total, subdivisées en n. 3 visites par an. L'échange et le partage entre éleveurs sont retenus par tous les stakeholders de la filière NT comme stratégiques pour la mise à jour continue et la consolidation des relations au sein de la même chaîne d'approvisionnement.

Indicateurs

Réalisation :

- **N°** de visites réalisées – *Valeur cible : 15*

Résultat :

- **N°** d'échanges accomplis – *Valeur cible : 15*

Impact :

- **%** Taux d'augmentation des échanges et des connaissances dans le territoire –
Valeur cible : 300%

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 15.000,00*

Résultats attendus : Augmentation des échanges et des connaissances dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 15 visites entre éleveurs réalisées et n° 15 échanges entre éleveurs accomplis.

Objectif 1.2. Promouvoir les ressources locales

Action 1.2.1. Diffusion et multiplication en superficie des cultivars et semences fourragères autochtones

Cette intervention vise à diffuser et à multiplier en superficie certaines cultivars et semences fourragères autochtones dans la zone de production de la filière NT, ce qui ira améliorer la qualité du fourrage et, en cascade, des viandes de cette filière ovine ; on vise à cibler un impact de 1.500 ha à 3.000 ha de territoire affecté par cette mesure.

Indicateurs

Réalisation :

- **N°** de superficies des cultivars et semences autochtones identifiées pour la diffusion et multiplication – *Valeur cible : 3*
- **N°** d'activités de diffusion et de multiplication élaborées – *Valeur cible : 7*

Résultat :

- **N°** d'activités de diffusion et multiplication des superficies cultivars et semences fourragères autochtones effectuées – *Valeur cible : 7*

Impact :

- **%** Taux d'accroissement de superficie des cultivars et semences fourragères autochtones dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 10.000,00*

Résultats attendus : Accroissement de superficie des cultivars et semences fourragères autochtones dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables: n° 7 activités de diffusion et multiplication de superficies des cultivars et semences fourragères autochtones effectuées.

Action 1.2.2. Valorisation des matières premières et des sous-produits locaux

Cette intervention vise à homologuer les variétés de semences, matières premières et sous-produits locaux qui n'ont pas encore été homologués, en renforçant ainsi leur valorisation dans le territoire. La disponibilité des aliments pour animaux n'est pas suffisante pour répondre aux besoins nutritionnels des animaux, ce qui entraîne de faibles performances. Par conséquent, la valorisation des sous-produits agro-industriels comme alternatives des aliments peut être une solution. On espère de renforcer le passage des entreprises d'élevage reproductif des semences à des véritables entreprises semencières afin de renforcer la filière NT dans tous ses maillons.

Pour la mise en place d'une méthodologie d'élaboration des ressources alimentaires alternatives dans le cadre du projet JESMED, deux sous-produits industriels ; le grignon d'olive et le marc de raisin, et deux sous-produits agricoles ; les feuilles de palmier et les pédicelles de palmier ont été évalués. Une caractérisation physico-chimique de ces ressources a été réalisée afin d'élaborer des formulations adéquates selon les besoins des ovins NT. Ces sous-produits industriels sont caractérisés par une teneur élevée en fibres, en polyphénols et en activité antioxydante, ce qui a un effet positif sur la prévention des dommages oxydatifs en réduisant l'oxydation des lipides et/ou en bloquant la production de radicaux libres, améliorant ainsi la santé des ruminants et la qualité des produits animales. Cependant, le principal obstacle à l'incorporation de ces sous-produits dans l'alimentation des ruminants est leur faible digestibilité, et leur faible énergie métabolisable.

La fermentation de ces co-produits par des champignons de pourriture blanche réduit considérablement leur teneur en lignine et en tanins condensés et améliore leur teneur en protéines et en minéraux. Par conséquent, ce processus simple améliore la digestibilité dans le rumen, l'énergie utilisable par le ruminant, la concentration d'acides gras volatils dans le rumen et l'efficacité du microbiote du rumen.

Le biotraitement par les champignons peut améliorer la qualité de la carcasse sans effets négatifs sur la santé du ruminant et la qualité de la viande.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de matières premières et de sous-produits identifiés pour la mise en valeur – *Valeur cible : 10*

Résultat :

- N° de matières premières et de sous-produits valorisés – *Valeur cible : 10*

Impact :

- % Taux de renforcement de la valorisation de matières premières et de sous-produits dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 36 mois (mois 1 – 36)*

Coûts : *EUR 15.000,00*

Résultats attendus : Renforcement de la valorisation de matières premières et de sous-produits dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT. Amélioration du traitement des aliments à faible valeur nutritive par des méthodes biologiques innovantes, en ajoutant quelques résultats du projet JESMED dans les actions de l'alimentation alternative. Les essais développés et validés à l'échelle pilote dans le projet JESMED pourront être appliqués à des autres productions à grande échelle.

Livrables : n° 10 matières premières et sous-produits identifiés et valorisés.

Action 1.2.3. Actions pour standardiser l'alimentation de la race Noire de Thibar en rationalisant le pâturage et le fourrage

Avec cette intervention, on vise, d'un côté, à élaborer un guide de bonnes pratiques dédié à la NT sur la rationalisation du pâturage et du fourrage ; d'un autre côté, à sensibiliser les éleveurs sur les bonnes pratiques identifiées, en améliorant ainsi les parcours des bonnes pratiques et en favorisant, au même temps, la réalisation d'actions de recherche.

Indicateurs

Réalisation :

- **N°** d'actions mises en place – *Valeur cible : 4*

Résultat :

- **N°** d'actions complétées – *Valeur cible : 4*

Impact :

- **%** Taux d'accroissement de la rationalisation du pâturage et du fourrage autochtone dans le territoire – *Valeur cible : 80%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 20.000,00*

Résultats attendus: Accroissement de la rationalisation du pâturage et du fourrage autochtone dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 4 actions de standardisation mises en place et complétées et n° 1 guide de bonnes pratiques dédié à la race NT sur la rationalisation du pâturage et du fourrage édité.

Objectif 1.3. Sensibilisation des éleveurs aux bénéfices du progrès technique

Action 1.3.1. Renforcement, mise à jour, généralisation des systèmes de contrôle, d'enregistrement, de suivi et d'évaluation

Cette intervention vise à mettre en place une systématisation pratique et opérationnelle de mise à jour et de renforcement de l'ensemble structuré d'opérations par lesquelles les contrôles, les enregistrements, le suivi et l'évaluation des entreprises d'élevage de la filière NT sont effectués. On prévoit donc n°4 contrôles effectués au sein de n° 130 entreprises dans la 1^{ère} année ; et n°4 contrôles par an pour un nombre toujours croissant d'entreprises (années 2, 3, 4, 5), jusqu'à 300 entreprises contrôlées dans la dernière année ; de même, on prévoit n° 300 enregistrements effectués dans la 1^{ère} année, qui augmentent dans les années 2, 3, 4 et 5 jusqu'à 600 enregistrements, pour un total de n° 900 activités de suivi et évaluation effectuées.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de systèmes de contrôle, d'enregistrement et de valorisation mis à jour – *Valeur cible : 2*

Résultat :

- N° de systèmes en activité – *Valeur cible : 2*

- N° de contrôles effectués – *Valeur cible : 300*

- N° d'enregistrements effectués – *Valeur cible : 600*

- N° d'activités de suivi et évaluation effectuées – *Valeur cible : 900*

Impact :

- % Taux d'augmentation des contrôles – *Valeur cible : 55%*

- % Taux d'augmentation des enregistrements – *Valeur cible : 55%*

- % Taux d'augmentation du suivi et de l'évaluation de la viande NT dans le territoire

– *Valeur cible : 55%*

Chrono-programme : N. 60 mois (mois 1 – 60)

Coûts : EUR 150.000,00

Résultats attendus : Augmentation des contrôles, des enregistrements, du suivi et de l'évaluation de la viande NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 2 systèmes de contrôle, d'enregistrement et de valorisation mis à jour, n° 300 activités de contrôles effectuées, n° 600 activités d'enregistrements effectuées et n° 900 activités de suivi et évaluation effectuées.

Action 1.3.2. Création d'un centre de reproduction pour la sauvegarde de l'authenticité de la race Noire de Thibar

Avec cette intervention, on vise à créer un centre de reproduction des ovins NT afin de sauvegarder l'authenticité de la race NT. Actuellement, on dispose de 500 reproducteurs et il y a la nécessité d'en ajouter 100 dans une période de 3 ans (98 béliers à distribuer aux entreprises et 2 qui devraient rester au centre pour la reproduction artificielle). Au total, on compte avec cette mesure de rejoindre le nombre de 800 reproducteurs dans les 5 années du projet, tout en améliorant la qualité de la race NT.

Pour ce qui concerne le coût de cette mesure, il faut remarquer qu'il faudra acheter seulement les premiers 100 béliers (au coût d'EUR 500,00 par bélier) puisque, avec la vente des béliers qui on obtiendra par les reproductions, on pourra récupérer le montant initial. Donc, on aura un coût de EUR 50.000,00 pour l'achat de 100 béliers qui fait un total de EUR 50.000,00 ; plus le montant de EUR 100.000,00 nécessaires pour l'infrastructure, les équipements, la gestion et les ressources humaines.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de centres de reproducteurs créés – *Valeur cible* : 1

Résultat :

- N° de centres de reproducteurs en activité – *Valeur cible : 1*

Impact :

- % Taux d'accroissement des reproducteurs dans le territoire – *Valeur cible : 60%*

- % Taux d'amélioration de l'authenticité de la race NT – *Valeur cible : 100 %*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 150.000,00*

Résultats attendus : Accroissement des reproducteurs et amélioration de l'authenticité de la race NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 1 centre de reproducteurs créé et en activité.

Action 1.3.3 Renforcer les liaisons entre la recherche et le développement

Le but de cette intervention est celui d'orienter la recherche vers la race NT et de favoriser le rapprochement des entreprises de la filière NT avec la recherche de façon directe. On vise, donc, à réaliser N° 5 types de liaisons thématiques à travers l'organisation de N° 2 événements par an, le premier dédié à la sensibilisation et le deuxième à la dissémination, consacrés aux liaisons thématiques, pour un total de n° 10 événements en 5 ans dédiés aux thèmes suivants:

1. Alimentation : a) production alimentation ; b) distribution aux animaux
2. Qualité
3. Génétique
4. Reproduction
5. Santé.

Les coûts prévus s'élèvent à EUR 1.000,00 par événement, y inclus les chercheurs.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de liaisons thématiques recherche-entreprise créés – *Valeur cible : 5*

- N° d'événements de sensibilisation organisés – *Valeur cible : 5*

- N° d'événements de dissémination organisés – *Valeur cible : 5*

Résultat :

- N° de liaisons thématiques recherche-entreprise en activité – *Valeur cible : 5*

- N° d'événements de sensibilisation accomplis – *Valeur cible : 5*

- N° d'événements de dissémination accomplis – *Valeur cible : 5*

Impact :

- % Taux d'accroissement des relations stables entre recherche et développement dans le territoire – *Valeur cible : 600%*

- % Taux d'amélioration de l'application des résultats de la recherche sur le tissu entrepreneurial local – *Valeur cible : 15%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 10.000,00*

Résultats attendus : Amélioration de l'application des résultats de la recherche sur le tissu entrepreneurial local et accroissement des relations stables entre recherche et développement dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 5 événements de sensibilisation, n° 5 événements de dissémination et n° 5 liaisons thématiques recherche-entreprise accomplis et en activité.

Domaine thématique 2

« Mise à niveau des abattoirs et des procédés de transformation pour une bonne traçabilité et contrôle de l'hygiène, afin d'obtenir une viande de qualité »

Objectif 2.1. Instauration d'un système de traçabilité et visibilité chez les bouchers

Action 2.1.1. Favoriser les conventions renouvelables entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA.

Cette intervention vise à favoriser la structuration de relations stables entre les bénéficiaires du label NT et les HO.RE.CA. à travers la souscription d'au moins n° 20 conventions renouvelables entre ces deux catégories d'acteurs. Actuellement, on est au point de départ de n° 0 conventions et on pense de rejoindre le point d'arrivée d'un minimum de n° 20 conventions en total, avec un coût de EUR 250,00 par convention, pour un total de EUR 5.000,00 à la fin de la période de durée du PDLP.

Indicateurs

Réalisation :

- **N°** de conventions créés et favorisés – *Valeur cible : 20*

Résultat :

- **N°** de conventions souscrites et en activité – *Valeur cible : 20*

Impact :

- **%** Taux d'accroissement des conventions renouvelables en activité entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA. dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

- **%** Taux d'amélioration des relations partenariales entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA. dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : EUR 5.000,00

Résultats attendus : Accroissement des conventions renouvelables en activité entre les bénéficiaires du label et les Ho.Re.Ca. et amélioration des relations partenariales entre les bénéficiaires du label et les Ho.Re.Ca. dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 20 conventions créés, promues, souscrites et en activité entre les entreprises labellisées NT et les Ho.Re.Ca.

Action 2.1.2. Établir des procédés, physiques et informatiques, qui doivent accompagner la traçabilité depuis le producteur jusqu'au consommateur

La traçabilité consiste à enregistrer et à conserver les informations relatives au produit et, à chaque cession ou transaction, de les transférer sous la forme d'un étiquetage approprié, de documents d'accompagnement et sous forme électronique.

Elle peut être résumée comme la capacité de retracer, à travers toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution, le cheminement d'une denrée alimentaire, d'un aliment pour animaux, d'un animal producteur de denrées alimentaires ou d'une substance destinée à être incorporée ou susceptible d'être incorporée dans une denrée alimentaire ou un aliment pour animaux (CE 178/2002)⁶.

Les systèmes de traçabilité combinent en général deux types de traçabilité. Pour la plus ancienne, la traçabilité de l'origine, la caractéristique à suivre est l'origine géographique, la méthode de production agricole des fourrages, la méthode d'élevage, la localisation et l'identité des animaux et du producteur. Elle met en exergue une qualité spécifique (la typicité d'un produit d'appellation d'origine,

⁶ Les principaux textes législatifs parmi d'autres qui concernent la traçabilité des animaux et de la viande en Tunisie sont : Arrêté du ministre de l'agriculture du 4 janvier 2013, fixant les conditions sanitaires pour la création des établissements de traitement, de transformation et de stockage des viandes et abats. Arrêté du ministre de l'agriculture et le ministre de la santé du 31 mai 2012, fixant la liste des animaux concernés par la traçabilité et leurs produits ainsi que les modalités de leur traçabilité. Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 20 septembre 2010, fixant les registres de l'identification des animaux et la procédure de l'identification. Arrêté des ministres du commerce et de l'artisanat, de la santé publique, de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises du 3 septembre 2008, relatif à l'étiquetage et la présentation des denrées alimentaires préemballées. Arrêté du ministre de l'agriculture et de ressources hydrauliques du 26 Mai 2006, fixant les modalités du contrôle sanitaire vétérinaire, les conditions et les procédures d'octroi de l'agrément sanitaire des établissements et de production, de transformation et de conditionnement des produits animaux. Loi N° 25 du 26 février 2019 relative à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et des aliments pour animaux (Textes d'application en-cours d'élaboration).

l'authenticité d'un produit inchangé dans ses éléments constitutifs d'origine ou naturels, provenant d'une source fiable et correspondant donc à la vérité). Beaucoup plus récente, la traçabilité des processus part du principe que le long de la chaîne agroalimentaire, le produit subit des transformations successives. Elle consiste à les enregistrer pour être capable de les retrouver à l'instant voulu, voire à tout instant, si un problème (contamination, malfaçon) survient. Elle permet de retrouver les produits défectueux, d'en empêcher la commercialisation ou même de rappeler les lots de produits déjà commercialisés. Donc, la traçabilité alimentaire obéit à deux préoccupations majeures. La première est la gestion des risques : le fabricant (agriculteur, industriel) ou le distributeur doit fournir au client ou au consommateur des produits conformes à la réglementation sanitaire. Elle vise le retrait du marché de produits susceptibles de présenter un risque. La deuxième préoccupation est la crédibilité et la garantie de l'authenticité de l'information donnée au consommateur. Dans ce cas, la pression est de nature commerciale et contractuelle et la traçabilité devient un outil de fiabilisation de l'étiquetage des denrées.

Donc, les objectifs principaux de la traçabilité peuvent être résumés comme suit : conformité réglementaire ; suivi de la santé animale et la protection du consommateur ; et meilleure gestion des crises dans les secteurs liés à la sécurité alimentaire.

Pour mieux cibler la méthode de traçabilité à la viande ovine, on doit en tout cas tenir bien en compte que les abattoirs – ou tout établissement assurant une ou plusieurs activités dans le domaine de la production, de la préparation, de la transformation et du conditionnement des denrées alimentaires d'origine animale – doivent disposer d'un agrément sanitaire conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Les opérations à suivre pour la **traçabilité des ovins en vif**, peuvent être résumées comme suit : identification des lieux de l'élevage ; identification des animaux d'une manière continue individuelle ou en lot ; suivi et gestion des mouvements des animaux ; et enregistrement et sauvegarde des données concernant les animaux.

Pour ce qui concerne les **étapes d'identification de l'animal**, elles consistent dans l'inscription des éleveurs au registre national des éleveurs tenu par l'Office d'Élevage et des Pâturages (OEP) ; l'identification de l'animal par un numéro UNIQUE gravé au laser sur une boucle sur chaque oreille en plastique inviolable ; l'édition d'un bulletin collectif d'identification ; l'enregistrement des informations concernant l'animal dans

un Registre tenu par chaque éleveur et dans une base de données informatiques ; l'émission d'un certificat collectif d'identification ; le suivi des mouvements des animaux ; la mise à jour et gestion de la base des données ; le suivi des réalisations concernant le programme d'identification.

Et, enfin, en ce qui concerne la **traçabilité de la viande ovine**, elle comprend, en fait, les opérations suivantes : identification des lieux d'abattage, de la découpe, de la transformation et du stockage et de la distribution ; identification individuelle ou collective des produits en lot avec un numéro ou un code permettant d'assurer le lien avec les groupes d'animaux vivants et conservation dudit lien d'une manière continue ; suivi et gestion des mouvements des viandes jusqu'à leur vente dans leur état naturel ou transformé avec établissements des liens avec les lieux de production, de transformation, de conditionnement, d'emballage et de stockage ; enregistrement et sauvegarde des données relatives aux produits depuis la production jusqu'à la consommation en passant par tous les stades de commercialisation et de distribution.

Cette intervention vise à établir un système de traçabilité qui donne pleine confiance à l'utilisateur sur la qualité du produit qu'il achète depuis sa production jusqu'au moment de sa consommation et on vise, dans l'accomplissement de la construction de ce système, à obtenir aussi la certification de traçabilité de filière ISO 22005. En pratique, suivre le parcours de chaque lot de production tout au long de la filière et donc le rendre traçable, c'est effectuer un ensemble d'opérations visant à collecter les données qui naissent à chaque fois qu'une phase de production est achevée le long de la chaîne, à n'importe quel point de la même où vous êtes.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de procédés, physiques et informatiques, d'accompagnement de la traçabilité mis en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de procédés, physiques et informatiques, d'accompagnement de la traçabilité en activité – *Valeur cible : 1*

Impact :

- % Taux d'augmentation des procédés de traçabilité dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration des relations de confiance entre les producteurs et les consommateurs sur la viande NT – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 15.000,00*

Résultats attendus : Augmentation des procédés de traçabilité dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT et amélioration des relations de confiance entre les producteurs et les consommateurs sur la viande NT.

Livrables : n° 1 procédé, physique et informatique, d'accompagnement de la traçabilité mis en place et en activité.

Action 2.1.3. Formation sur les techniques de traçabilité

Cette mesure vise à mettre en place deux cycles de formation, l'un pour les formateurs, l'autre destiné aux élèves, pour l'étude sur la mise en œuvre de prototypes de certification, surtout concernant la certification de filière ISO 22005 dans tous les maillons de la filière NT, de façon à mettre en évidence l'importance vraiment stratégique d'une norme internationale qui ouvre les portes à ces entreprises qui veulent faire de la qualité et de la salubrité alimentaire leurs vrais points de force. Il en résultera que de ce fait, la mise en place d'un système de traçabilité dans les entreprises de la filière NT se basera sur des procédures efficaces et fiables de collecte et de gestion des informations. D'elles découle un regard capillaire sur le cheminement de la transformation et du conditionnement de la viande NT, au sein duquel elle résultera ainsi précisément traçable.

Les conséquences pratiques apparaissent donc de nature différente, mais toutes dans le but de mieux protéger la santé des consommateurs en apportant des

garanties fortes sur l'origine du produit NT. C'est-à-dire que pour assurer au mieux ce type de protection, seront affirmées une série de garanties, telles que :

- un suivi pour soutenir les pratiques hygiéno-sanitaires déjà adoptées dans la chaîne agro-alimentaire NT ;
- une plus grande transparence vis-à-vis des pouvoirs publics, grâce à un contrôle direct des informations spécifiques sur le produit ;
- la ponctualité dans les opérations de retrait/rappel des denrées du marché, en cas d'insécurité ;
- enfin, la pleine responsabilité de chaque opérateur dans la chaîne d'approvisionnement facilement identifiable.

Cette formation, donc, vise à bien clarifier aux élèves qu'un système de traçabilité est aujourd'hui l'un des fondements sur lesquels construire la plupart des relations commerciales dans le secteur agroalimentaire. Et pas seulement en raison de la sensibilité modifiée du large public de consommateurs finaux, de plus en plus axée sur la durabilité et la sécurité/salubrité des aliments. Non seulement les acheteurs indépendants, mais aussi les *buyers* et les opérateurs de la grande distribution, principaux intermédiaires entre producteurs et consommateurs, incluent très souvent l'ISO 22005 parmi les exigences de mise sur le marché des produits d'une entreprise donnée. Cet avantage concurrentiel évident se transforme alors en un bénéfice en termes d'image vis-à-vis du consommateur, qui fera naturellement confiance à des aliments conformes aux directives de la chaîne de distribution intéressée. Bref, afin de faire mieux comprendre aux élèves le caractère fort stratégique de la traçabilité de filière, il faudra bien clarifier au dedans des cours que les entreprises qui exigent un certificat pour l'amélioration de leur système ou de leur processus de production et utilisent donc une reconnaissance officielle pour pouvoir se différencier, poursuivent des objectifs commerciaux différents de ceux des entreprises qui ont des marques de produit.

Dans la 1^{ère} année on ira se dédier à la mise en place du système ; pendant que, tout au long de la 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année on mettra en œuvre les formations : deux sessions par an, dans le cas de la formation des formateurs ; et cinq sessions par an, dans le cas de la formation des élèves ; avec un nombre de vingt-huit sessions au total, qui iront former N° 40 élèves des formations pour formateurs engagés (10 élèves formateurs par an) ; et N° 200 élèves des formations pour élèves ordinaires engagés

(50 élèves ordinaires par an). Chacune des vingt-huit sessions formatives aura la durée de n° 3 jours, avec un coût de chaque session s'élevant à EUR 1.500,00, pendant que le coût de la mise effectuée dans la seule première année correspondra à EUR 8.000,00 en total.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de cours de formation créés – *Valeur cible : 2*
- N° de sessions de formation pour formateurs créés – *Valeur cible : 8*
- N° de sessions de formation pour élèves créés – *Valeur cible : 20*
- N° élèves des formations pour formateurs engagés – *Valeur cible : 100*
- N° élèves des formations pour élèves engagés – *Valeur cible : 500*

Résultat :

- N° de cours de formation en activité – *Valeur cible : 2*
- N° de sessions de formation pour formateurs en activité – *Valeur cible : 8*
- N° de sessions de formation pour élèves en activité – *Valeur cible : 20*
- N° élèves des formations pour formateurs formés – *Valeur cible : 40*
- N° élèves des formations pour élèves formés – *Valeur cible : 200*

Impact :

- % Taux d'accroissement des compétences techniques sur la traçabilité dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration de l'application des techniques sur la traçabilité de la filière NT – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : N. 60 mois (mois 1 – 60)

Coûts : EUR 50.000,00

Résultats attendus: Accroissement des compétences techniques sur la traçabilité et amélioration de l'application des techniques sur la traçabilité de la filière NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables: n° 2 cours de formation, dont n° 8 pour formateurs et n° 20 pour élèves, créés et en activité, avec n° 40 élèves des formations pour formateurs et n° 200 élèves des formations pour élèves formés.

Objectif 2.2. Appliquer le procédé d'évaluation des bonnes pratiques

Action 2.2.1. Elaboration et sensibilisation sur les guides de bonnes pratiques avec des indicateurs

Avec cette intervention on ira réaliser N° 3 guides de bonnes pratiques, chacun d'eux ciblé sur une phase particulièrement sensible concernant la filière NT : en fait, un guide sera dédié à l'Abattage ; un deuxième guide sera consacré aux Transports, soit de l'animal vif et de la viande ; enfin, un troisième guide sera dédié à la Transformation. Après leur livraison, on ira réaliser N° 6 actions de sensibilisation sur les guides, c'est-à-dire N° 2 journées pour chacune des trois guides.

Le coût prévu pour chacune des six journées de sensibilisation s'élève à EUR 1.500,00 ; le coût d'élaboration de chaque guide correspond à EUR 2.000,00 (traduction FR/AR incluse) en considérant aussi que chaque guide implique un expert recruté pour EUR 200,00 par jour/homme pour n°10 jours ; plus le coût de mise en page pour chaque guide, s'élevant à EUR 1.000,00.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de guides de BP élaborés – *Valeur cible : 3*
- N° actions de sensibilisation sur les guides de BP identifiées – *Valeur cible : 6*

Résultat :

- N° de guides de BP accomplis – *Valeur cible : 3*
- N° actions de sensibilisation sur les guides de BP réalisées – *Valeur cible : 6*

Impact :

- % Taux d'augmentation des bonnes pratiques sur la filière NT élaborées et diffusées dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration de l'application des bonnes pratiques de la filière NT – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : EUR 18.000,00

Résultats attendus : Augmentation des bonnes pratiques sur la filière NT élaborées et diffusées et amélioration de l'application des bonnes pratiques de la filière NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 3 guides de Bonnes Pratiques élaborés et accomplis ; et n° 6 actions de sensibilisation sur les guides de BP identifiées et réalisées.

Action 2.2.2. Formation du personnel pour l'évaluation

Cette mesure vise à l'accroissement des compétences techniques sur l'évaluation dans le territoire cible de la filière NT et, au même temps, à améliorer l'application des techniques d'évaluation sur la filière NT, deux objectifs stratégiques qui peuvent assurer la durabilité du niveau de qualité à maintenir par tous les maillons de ladite filière.

On ira rejoindre ces objectifs par le biais d'un cours de formation créé par an pour un total de cinq ans, en assurant ainsi n° 5 formations en total ; dans chaque cours, on ira engager un nombre de dix élèves ordinaires, pour un total de n° 50 élèves engagées en total dans les cinq ans ; ainsi comme un nombre de cinq élèves formateurs, pour un total de n° 25 élèves formateurs engagées en total.

Le coût de chacune des cinq formations s'élève à EUR 1.500,00 pour un montant de EUR 7.500,00 en total.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de cours de formation créés – *Valeur cible* : 5
- N° élèves des formations engagés – *Valeur cible* : 50

Résultat :

- N° de cours de formation en activité – *Valeur cible* : 5
- N° élèves formés – *Valeur cible* : 25

Impact :

- % Taux d'accroissement des compétences techniques sur l'évaluation dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration de l'application des techniques d'évaluation sur la filière NT – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 7.500,00*

Résultats attendus : Accroissement des compétences techniques sur l'évaluation et amélioration de l'application des techniques d'évaluation sur la filière NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 5 cours de formation sur l'application des techniques d'évaluation de la filière NT créés et activés, avec n° 25 élèves formés.

Action 2.2.3. Application de sanctions en cas de défaillance à travers les autorités concernées

En étant la qualité et la salubrité alimentaire les vrais points de force de la filière NT, va de soi que le système de traçabilité qu'on mettra en place dans les entreprises de la filière NT devra se baser sur des procédures efficaces et fiables de collecte et de gestion des informations : mais il faut aussi que, parallèlement, il faudra mettre en place un système très précis de contrôles qui soit aussi en mesure de permettre l'application des sanctions les plus appropriées en cas de défaillance et à travers l'intervention immédiate des autorités concernées. Les premiers deux ans seront dédiés à la mise en place du système, pendant que les trois ans qui suivront la mise en place seront strictement dédiés à l'effectuation des contrôles (36 par an), des sanctions qui en découlent (18 par an) et, surtout, à l'application des sanctions effectuées (36 activités par an, deux par chaque sanction)

Le coût de la mise en place du système est de EUR 2.000,00 (avec n° 2 événements, un par an) ; celui des contrôles est de EUR 100,00 par contrôle ; et, enfin, le coût de traitement des données s'élève à EUR 4.000,00 en total.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de systèmes de sanctions mis en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de systèmes de sanctions en activité – *Valeur cible : 1*

- N° de contrôles effectués – *Valeur cible : 36*

- N° de sanctions effectuées – *Valeur cible : 18*

- N° d'activités pour l'application des sanctions effectuées – *Valeur cible : 36*

Impact :

- % Taux d'augmentation des contrôles – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'augmentation des sanctions – *Valeur cible : 100%*

- % Taux de diminution des défaillances dans la filière de la viande NT dûes au fonctionnement du système de sanctions dans le territoire – *Valeur cible : 80%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 6.000,00*

Résultats attendus: Augmentation des contrôles et des sanctions, avec une sensible diminution des défaillances dans la filière de la viande NT dûes au fonctionnement du système de sanctions dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables: n° 1 système de sanctions mis en place et en activité, avec au moins n° 36 contrôles et n° 18 sanctions réalisés et n° 36 activités pour l'application des sanctions effectuées.

Objectif 2.3. Certification de la viande Noire de Thibar, soit Hālāl, soit AOC et IP

Action 2.3.1. Actualisation des cahiers des charges pour le label « Noire de Thibar »

Avec cette mesure on vise à organiser n° 2 événements où seront invités les *stakeholders* de chaque maillon de la filière NT afin de mieux concevoir et actualiser les cahiers des charges nécessaires à la certification de la viande NT, soit Hālāl, soit AOC et / ou IP. Pour mieux aboutir aux résultats attendus, on ira recruter un expert animateur qui devra également collecter les résultats des événements et actualiser les cahiers de charges. Les coûts prévus pour chaque événement s'élèvent à EUR 1.200,00 pour chaque événement, y compris l'honoraire en jour/homme de l'expert animateur.

Indicateurs

Réalisation :

- N° actions d'actualisation de cahiers des charges mises en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de cahiers des charges actualisés et en activité – *Valeur cible : 1*

Impact :

- % Taux d'amélioration et de mise à jour des cahiers des charges pour le label NT dans le territoire – *Valeur cible : 20%*

Chrono-programme : *N. 12 mois (mois 1 – 12)*

Coûts : *EUR 2.400,00*

Résultats attendus : Amélioration et mise à jour des cahiers des charges pour le label NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 1 cahier des charges actualisé et en activité.

Action 2.3.2. Formation des opérateurs sur les signes de qualité

Avec cette intervention, on ira réaliser deux cycles de formations, un pour formateurs et un pour élèves.

La 1^{ère} année sera dédiée à la mise en place du système, tandis que pendant la 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année on mettra en œuvre les formations : il s'agira de n° 28 sessions au total (formation des formateurs : 2 sessions/an ; formation des élèves : 5 sessions/an), avec n° 40 élèves des formations pour formateurs engagés (10 par an) et n° 200 élèves des formations pour élèves engagés (50 par an).

La durée de chaque session sera de n° 3 jours et le coût de chaque session sera de EUR 1.500,00 lesquels, multipliés pour le total de n° 28 sessions, compteront un coût total pour la formation de EUR 42.000,00 ; auquel il faut ajouter le coût de EUR 8.000,00 nécessaire à la mise en place du système.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de cours de formation créés – *Valeur cible : 2*
- N° de sessions de formation pour formateurs créés – *Valeur cible : 8*
- N° de sessions de formation pour élèves créés – *Valeur cible : 20*
- N° élèves des formations pour formateurs engagés – *Valeur cible : 100*
- N° élèves des formations pour élèves engagés – *Valeur cible : 500*

Résultat :

- N° de cours de formation en activité – *Valeur cible : 2*
- N° de sessions de formation pour formateurs en activité – *Valeur cible : 8*
- N° de sessions de formation pour élèves en activité – *Valeur cible : 20*
- N° élèves des formations pour formateurs formés – *Valeur cible : 40*
- N° élèves des formations pour élèves formés – *Valeur cible : 200*

Impact :

- % Taux d'accroissement des compétences techniques sur les signes de qualité dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration de l'application des signes de qualité sur la filière NT – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 60 mois (mois 1 – 60)*

Coûts : *EUR 50.000,00*

Résultats attendus : Accroissement des compétences techniques sur les signes de qualité et amélioration de l'application des signes de qualité sur la filière NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 2 cycles de formation sur les signes de qualité mis en place : n° 1 cycle de formation en n° 8 sessions pour n° 40 formateurs ; et n° 1 cycle de formation en n° 20 sessions pour n° 200 élèves de formation.

Action 2.3.3. Création d'un organisme national pour le contrôle des procédures de certification

L'élaboration des certifications passe par un processus socio-politique complexe fortement soumis aux intérêts sectoriels des partenaires participant, processus dont l'aboutissement a une forte incidence sur les intérêts de la collectivité. Dans le type de dispositif proposé avec cette mesure, l'État se libère d'un certain nombre de problèmes de gestion épineux et de certaines responsabilités en matière de prise de décision : il n'a plus à prendre en compte les divers intérêts ; il peut confier cette tâche aux partenaires participant, à condition qu'ils doivent mettre en place un organisme à majorité privée mais totalement indépendant, où la présence de l'État est minoritaire, mais agit en surveillant et à garantie de pleine satisfaction de l'intérêt collectif, pourvu que pour alimenter cet organisme national de contrôle on pourrait consacrer une partie des revenus de la vente des ovins NT de la part des acteurs des différents maillons de la filière.

Pour identifier l'organisme de niveau national en gré d'exercer une activité d'organisme certificateur, il est nécessaire avant tout de démontrer son indépendance, l'absence de conflit d'intérêt et son expertise. Seuls les organismes

certificateurs agréés sont habilités à certifier sur la base de critères approuvés par l'État. L'agrément requiert également le développement par l'organisme certificateur d'une méthodologie d'évaluation des critères de certification qui soit claire et bien transparente : cette méthodologie sera, en fait, celle utilisée pour l'évaluation des certifications demandées.

L'évaluation de l'organisme certificateur national est réalisée sur la base des exigences d'un référentiel d'agrément approuvé par l'État. Une convention spécifique à signer entre l'État et l'organisme national d'accréditation fixe les modalités de cette coopération : la procédure à suivre pour les organismes certificateurs qui souhaitent solliciter un agrément sera précisée par l'État au préalable. Les coûts de cette mesure concernent la seule mise en place de cet organisme.

Indicateurs

Réalisation :

- **N°** d'organismes nationaux pour le contrôle des procédures de certification créés –
Valeur cible : 1

Résultat :

- **N°** d'organismes nationaux pour le contrôle des procédures de certification en activité – *Valeur cible : 1*

Impact :

- **%** Taux d'accroissement des contrôles des procédures de certification dans le territoire – *Valeur cible : 10%*

Chrono-programme : *N. 12 mois (mois 49 – 60)*

Coûts : *EUR 2.000,00*

Résultats attendus : Accroissement des contrôles des procédures de certification dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 1 organisme de niveau national pour le contrôle des procédures de certification créé et en activité.

Domaine thématique 3

« Valorisation des produits à travers la l'organisation de circuits, la promotion et l'application de mesures de qualité, hygiène, traçabilité et une communication répondant aux exigences des consommateurs »

Objectif 3.1. Instauration d'une stratégie de marketing et sensibilisation des consommateurs sur la filière Noire de Thibar

Action 3.1.1. Organisation de journées de dégustation et *cooking shows* pour les HO.RE.CA., les écoles, les facultés, les grandes surfaces et les consommateurs en général

Avec cette mesure, on vise à réaliser n° 6 journées de dégustation par an (pendant la saison) pour une période de cinq ans, pour un total de n° 30 journées de dégustation ; et n° 2 *cooking shows* par an, toujours pour une période de cinq ans, pour un total de n° 10 événements de *cooking shows* : il s'agit, donc, de n° 8 événements pour chaque année (6 journées de dégustation plus 2 *cooking shows* par an) dans les cinq ans, pour un total de n° 40 événements. Ces journées de dégustation et *cooking shows* seront adressés à n° 7 groupes cibles : écoles, facultés universitaires, grandes surfaces, restaurants, hôtels, circuits écotouristiques, consommateurs en général. Le coût de chacun des 40 événements s'élèvera à EUR 1.000,00 en total.

Indicateurs

Réalisation :

- **N°** de journées de dégustation élaborées – *Valeur cible : 30*
- **N°** de *cooking shows* élaborés – *Valeur cible : 10*
- **N°** groupes cible des écoles, des facultés, des grandes surfaces et des consommateurs engagés – *Valeur cible : 7*

Résultat :

- N° journées de dégustation réalisées – *Valeur cible : 30*
- N° de cooking shows réalisés – *Valeur cible : 10*
- N° groupes cible atteints – *Valeur cible : 7*

Impact :

- % Taux d'amélioration et d'augmentation de la sensibilisation, des connaissances et de l'appréciation sensorielle, organoleptique, nutraceutique et commerciale de la viande NT parmi les groupes cible – *Valeur cible : 60%*
- % Taux d'augmentation de la valeur commerciale de la viande NT – *Valeur cible : 20%*

Chrono-programme : *N. 60 mois*

Coûts : *EUR 40.000,00*

Résultats attendus: Amélioration et augmentation de la sensibilisation, des connaissances et de l'appréciation sensorielle, organoleptique, nutraceutique et commerciale de la viande NT parmi les groupes cible, accompagnées par l'augmentation de la valeur commerciale de la viande NT.

Livrables : n° 30 journées de dégustation organisées et réalisées, n° 10 cooking shows élaborés et réalisés et n° 7 groupes cible des écoles, des facultés, des grandes surfaces et des consommateurs engagés et atteints.

Action 3.1.2. Créer une plateforme pour la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar

Internet est aujourd'hui la plus belle vitrine qui existe pour toute forme de sensibilisation, de commerce, d'activité professionnelle ou artistique. C'est ici que les gens s'informent, découvrent de nouveaux produits ou services, font leurs achats. Il est difficile d'imaginer une entreprise prospérer sans présence sur Internet et sur les réseaux sociaux. Mais pour cela, il est essentiel de travailler sur la visibilité. En effet, de nombreux moyens existent pour faire connaître, valoriser et renforcer la visibilité de la filière NT sur Internet : bien évidemment une plateforme dédiée en ligne, c'est la porte

d'entrée pour présenter la filière NT, promouvoir ses produits et services. Avec celle-ci, le grand public conscient de qu'est-ce que la filière NT ira forcément grossir à vue d'œil.

Le référencement naturel est une pratique marketing incontournable pour garantir une visibilité maximale à la plateforme dédiée à la filière NT en ligne. Il permettra de répondre favorablement aux requêtes des internautes en améliorant leur conscience sur l'entière filière. Un bon référencement naturel ou SEO résultera essentiel pour donner un véritable coup de fouet à sa visibilité sur le marché interne et international. Et aujourd'hui, un site Internet est autant vu sur mobile que sur ordinateur : donc, pour améliorer la visibilité de la plateforme, il faudra penser à la rendre lisible sur toutes les tailles d'écran, grâce notamment au *responsive design*.

Mais seule, dans la jungle d'Internet, la plateforme NT ne suffirait pas à être vue. Il faudra penser donc :

- aux guides sur le net ;
- à la présence de coordonnées de la plateforme NT sur des sites partenaires ;
- aux répertoires par types de produits et de services ;
- aux annuaires en ligne ;
- aux réseaux sociaux, qu'ils soient professionnels (LinkedIn) ou généralistes, comme Facebook, Twitter ou Instagram ;
- à créer une page Google My Business et s'inscrire sur *Pages Jaunes*.

Mais, aspect encore plus stratégique, il faudra animer la plateforme, la faire participer d'une façon active par tous les représentants des différents maillons de la filière NT et veiller au bon référencement de ses pages : une fois la plateforme NT en ligne, encore faut-il que les prospects puissent la trouver sur les résultats des moteurs de recherche, sur les réseaux sociaux ou les sites partenaires. D'où l'importance d'avoir un site bien référencé pour faire connaître la filière NT sur Internet et où il y a une réactivité immédiate, confiée à tous les acteurs des différents maillons de la filière NT. Très logiquement, un site dont le référencement SEO sera optimisé aura plus de chance d'être trouvé, donc choisi ! Sur le public sensibilisé qui peut devenir acheteur de viande NT, il faut aussi tenir en compte qu'un nombre toujours majeur d'utilisateurs du web (plus d'un tiers, actuellement!) se renseignent et préparent leurs achats en magasin via leur mobile. Il est donc important que la plateforme NT soit adaptée pour

ces supports, ou pensée *mobile first*, afin que la filière, son histoire et son offre soient visibles aussi par le prospect qui marche dans la rue avec son mobile à la main !
Les coûts de création de la plateforme (à soutenir dans la 1ère année) s'élèvent à EUR 5.000,00 alors que les coûts d'animation de la plateforme (à soutenir dans les années 2, 3, 4 et 5) s'élèvent à EUR 4.000,00 (c.à.d. EUR 1.000,00 par an).

Indicateurs

Réalisation :

- N° de plateformes de valorisation et visibilité créées – *Valeur cible : 1*
- N° de groupes cible stimulés – *Valeur cible : 7*

Résultat :

- N° de plateformes de valorisation et visibilité en activité – *Valeur cible : 1*
- N° de groupes cible atteints – *Valeur cible : 7*

Impact :

- % Taux d'accroissement de la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar –
Valeur cible : 100%
- % Taux d'augmentation des connaissances et de la visibilité sur la viande NT par les utilisateurs habituels du web – *Valeur cible : 40%*

Chrono-programme : *N. 60 mois*

Coûts : *EUR 9.000,00*

Résultats attendus : Accroissement de la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar et augmentation des connaissances et de la visibilité sur la viande NT par les utilisateurs habituels du web.

Livrables : n° 1 plateforme de valorisation et visibilité créée et en activité et n° 7 groupes cible stimulés et atteints.

Action 3.1.3. Établir des conventions avec des points de vente pour la commercialisation de la viande Noire de Thibar

Avec cette intervention, on vise à stipuler N° 10 conventions avec des points de vente pour la commercialisation de la viande Noire de Thibar : on pense d'en signer n° 3 pendant la 1^{ère} année et la partie restante dans les 4 années suivantes.

On a considéré les différents segments à l'intérieure des 7 groupes cibles : écoles, facultés universitaires, grandes surfaces, restaurants, hôtels, circuits écotouristiques, consommateurs en général.

Les dix conventions pourront être signées par le Président du CDF-NT et également des conventions supplémentaires pourront être signées par les entreprises individuelles.

Les coûts de rédaction et de perfectionnement de l'accord avec le point de vente est d'EUR 500,00 par convention.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de conventions créés et proposées – *Valeur cible : 10*

Résultat :

- N° de conventions souscrites et en activité – *Valeur cible : 10*

Impact :

- % Taux d'accroissement des conventions en activité entre les producteurs et les points de vente pour la commercialisation de la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration des relations commerciales entre les producteurs et les points de vente de la viande NT – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 60 mois*

Coûts : *EUR 5.000,00*

Résultats attendus: Accroissement des conventions en activité entre les producteurs et les points de vente pour la commercialisation de la viande NT dans le territoire et amélioration des relations commerciales entre les producteurs et les points de vente de la viande NT.

Livrables: n° 10 conventions avec des points de vente pour la commercialisation de la viande Noire de Thibar créées, proposées, souscrites et en activité.

Objectif 3.2. Organisation de circuits de commercialisation

Action 3.2.1. Ouverture de points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande Noire de Thibar

Bien que la race NT soit soumise à la saisonnalité, il est techniquement possible d'avoir des troupeaux toute l'année et, donc, des points de vente qui puissent assurer la continuité de l'offre de la viande NT ; à cet effet, les techniques appropriées doivent être introduites dans le cahier des charges afin de désaisonnaliser la disponibilité de cette viande. Cela implique également un ajustement du calendrier fourrager.

A partir de la consommation de ce passage, on procédera à l'ouverture de n° 3 points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande Noire de Thibar, qui devront devenir les points de référence pour tous les prospects et clients fidélisés de la viande NT ; et, à cet effet, on ira choisir des points géographique conçus en tant que stratégiques pour une vente constante de toute l'année.

Le coût de chaque point de vente s'élève à EUR 1.000,00 et on pense de les ouvrir dans les années 4 et 5 du PDLP.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de points de vente à ouvrir identifiés et proposées – *Valeur cible : 3*

Résultat :

- N° de points de vente ouverts et en activité – *Valeur cible : 3*

Impact :

- % Taux d'accroissement des points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande NT en activité dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration de la commercialisation spécialisée sur la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 24 mois (mois 37-60)*

Coûts : EUR 3.000,00

Résultats attendus : Accroissement des points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande NT en activité et amélioration de la commercialisation spécialisée sur la viande NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 3 points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande NT ouverts et en activité.

Action 3.2.2. Création d'un circuit écotouristique sur la Noire de Thibar

Avec cette mesure, on vise à combiner l'offre commerciale et culturelle des fermes spécialisées dans la viande NT avec les sites archéologiques et naturels qui les entourent, en offrant aussi l'organisation d'événements et des modalités alternatives de visite (par ex. : à vélo, à pied, à cheval, etc.). En effet, dans le cadre du GT6, le projet JESMED envisage la création d'un circuit écotouristique ; le PDLP devra renforcer ce circuit, par exemple, avec le financement de *start-up* pour la création de nouveaux services visant à valoriser l'offre globale au dedans de ce circuit.

Afin de mettre en place le circuit écotouristique NT, on devra commencer par l'identification des points d'intérêt qui le composent, en entendant par « point d'intérêt » des musées, de sites archéologiques, des ateliers d'art et d'artisanat, des unités de production, des producteurs locaux, etc. basés dans les régions de production et offre de la viande de race NT.

Les structures introduites à l'itinéraire deviennent donc des points de référence du patrimoine de la race NT pour le grand public et sont promues dans les médias de communication disponibles. La connexion de plusieurs points d'intérêt permet la création d'un itinéraire culturel local et d'une nouvelle "destination" qui place la région de production et offre de la viande NT sur les cartes européenne et internationale des itinéraires culturels reconnus à l'échelle internationale. Son profil est amélioré, ce qui implique un accroissement du nombre de visiteurs.

Les avantages qui en découlent sont les suivants :

- renforcement de la région : les itinéraires culturels thématiques permettent aux touristes de visiter des sites inconnus et inexploités, la liste de ressources disponibles d'une région est donc enrichie ;
- prolongation de la saisonnalité du tourisme : propositions d'itinéraires et d'activités thématiques en dehors de la saison estivale (octobre-février) ;
- augmentation de la durée du séjour dans la région : possibilité de combiner les activités thématiques avec d'autres activités habituelles telles que les festivals locaux, autres événements culturels locaux,, le shopping, etc.
- valorisation des petites unités de production: les itinéraires thématiques permettent de mettre en valeur tous les aspects du patrimoine culturel, quelle que soit leur taille et en fonction de leur authenticité, comme par exemple la découverte d'un produit local sur son lieu de production.

En ce qui concerne le taux d'augmentation de l'écotourisme sur les lieux de la viande NT, avec cette mesure, il est possible d'augmenter de 15% le pourcentage déjà reconnu et existant de 50%, détecté par rapport au pourcentage de la demande touristique totale existant actuellement dans la zone d'offre touristique concernant la filière NT.

Dans le budget nécessaire à développer ce circuit écotouristique dédié à la race NT, il faut aussi prévoir les ressources pour n° 1 expert en circuits écotouristiques, la création d'une identité visuelle et la signalétique.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de circuits écotouristiques identifiés et créés – *Valeur cible : 1*
- N° d'étapes de circuit écotouristique élaborées et créées – *Valeur cible : 30*
- N° activités d'organisation de l'offre écotouristique liée à la viande NT réalisées –
Valeur
cible : 60

Résultat :

- N° de circuits écotouristiques en activité – *Valeur cible : 1*
- N° d'étapes de circuit écotouristique en activité et visitées – *Valeur cible : 30*
- N° activités écotouristiques liées à la viande NT en fonction – *Valeur cible : 60*

Impact :

- % Taux d'amélioration de l'offre écotouristique spécialisée sur la viande NT – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'accroissement de l'offre écotouristique spécialisée sur la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'augmentation de l'écotourisme sur les lieux de la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 15%*

Chrono-programme : *N. 60 mois*

Coûts : *EUR 30.000,00*

Résultats attendus : Accroissement de l'offre écotouristique spécialisée sur la viande NT et augmentation de l'écotourisme sur les lieux de la viande NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 1 circuit écotouristique créé et en activité, avec n° 30 étapes du circuit en activité et visitées et n° 60 activités écotouristiques liées à la viande NT en fonction.

Action 3.2.3. Établir des normes de commercialisation de la viande Noire de Thibar et élargir la filière aux standards internationaux

Cette mesure nécessite d'établir des contacts directs avec l'INNORPI (Institut National tunisien de la Normalisation et de la Propriété Industrielle). En fait l'INNORPI, entre autres, constitue le point d'information national sur les normes et certifie la conformité aux normes des produits, des services et des systèmes de management et gère les marques nationales de conformité aux normes. Il délivre les brevets d'invention, enregistre les marques de fabrique, de commerce et de services et les dessins et modèles industriels. Il reçoit et enregistre tous les actes affectant les droits de propriété industrielle. Il représente aussi la Tunisie auprès de l'Organisation internationale de normalisation ISO, la Commission Électrotechnique Internationale CEI, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, OMPI, l'Organisation arabe du développement industriel et des mines AIDMO, l'Organisation Africaine de Normalisation ARSO et l'Office Européen des Brevets OEB.

Le budget disponible sera utilisé pour effectuer les réunions nécessaires avec l'INNORPI, pour établir les normes et pour la publicisation.

En ce qui concerne le nombre de réglementations de commercialisation, il faut considérer qu'il y en a deux types qui résultent utiles : un type pour la catégorisation et un type pour la normalisation.

Se référant aux nombres d'instruments d'adéquation aux standards internationaux, par contre, il y en a même trois qui se révèlent nécessaires : pour l'actualisation des normes, pour la normalisation des normes et pour la conformité à la norme ISO.

L'entière mesure se déroulera dans les derniers trois ans de vie utile du PDLP.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de réglementations et normes de commercialisation élaborées – *Valeur cible : 2*
- N° d'instruments d'adéquation aux standards internationaux mis en place – *Valeur cible : 3*

Résultat :

- N° des nouvelles règles et normes de commercialisation réglementations et normes de commercialisation approuvées et entrées en vigueur – *Valeur cible : 2*
- N° d'instruments d'adéquation aux standards internationaux approuvés et en fonction – *Valeur cible : 3*

Impact :

- % Taux d'amélioration de la législation sur la commercialisation de la viande NT – *Valeur cible : 25%*
- % Taux d'accroissement de l'adéquation aux standards internationaux de la viande NT – *Valeur cible : 25%*

Chrono-programme : *N. 36 mois (mois 25-60)*

Coûts : *EUR 2.000,00*

Résultats attendus : Amélioration de la législation sur la commercialisation de la viande Noire de Thibar et accroissement de l'adéquation aux standards internationaux de la viande NT.

Livrables: n° 2 nouvelles réglementations et normes de commercialisation élaborées, approuvées et entrées en vigueur et n° 3 instruments d'adéquation aux standards internationaux mis en place, approuvés et en fonction.

Objectif 3.3. Mise à niveau des mesures qualité, hygiène, traçabilité, certification et labellisation

Action 3.3.1. Mise en place d'un système de contrôle et de suivi de la viande Noire de Thibar

Pour optimiser la commercialisation, il est nécessaire de vérifier que les règles sont rigoureusement appliquées dans tous les maillons de la filière.

Le contrôle fondé sur la reconnaissance et le suivi des processus contribue au diagnostic interne de chaque entreprise appartenant à la filière NT, en ce sens il nourrit la stratégie de la filière et n'en est pas seulement le suivi. Les vecteurs de cet enrichissement de la stratégie au travers de stratégies émergeant des pratiques, peuvent toutefois être considérés comme pluriels, parce qu'ils renforcent logiquement la cohérence entre les pratiques internes et les choix externes, ce qui participe d'une meilleure valorisation des ressources et des compétences au sein des processus. Et cet aspect doit être complété par la capacité du contrôle de remettre en cause les choix initiaux : soit en permettant d'atteindre des performances imprévues, soit en révélant l'impossibilité d'obtenir les performances envisagées. La mise en place d'un contrôle de gestion fondé sur les processus de production est une pratique managériale à part entière et de ce fait sont en jeu les structures, les fonctionnements et les attitudes. Au centre des évolutions des pratiques de gestion et de production on mettra particulièrement l'accent sur l'évolution des représentations de l'entreprise qui vont de pair avec le souci de renforcer le lien entre les activités, la création de valeur et la productivité.

Au regard du nombre de contrôles effectués, il faut considérer n° 2 contrôles par an pour n° 200 entreprises appartenant aux différents maillons de la filière, donc on se réfère ici à n° 400 contrôles par an effectués au dedans de deux ans, donc pour un nombre de n° 800 contrôles au total.

Quant au nombre de suivis, il sera de n° 200 par an pour deux ans, en conséquence pour un nombre de n° 400 suivis au total.

En considérant dans leur ensemble les activités de contrôle et de suivi à réaliser, il s'agit de n° 600 activités par an pour une durée de deux ans, pour un nombre final de n° 1.200 activités qui seront mises en place au total.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de systèmes de contrôle et de suivi mis en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de systèmes de contrôle et de suivi en activité – *Valeur cible : 1*

- N° de contrôles effectués – *Valeur cible : 800*

- N° de suivis effectués – *Valeur cible : 400*

Impact :

- % Taux d'augmentation des contrôles – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'augmentation des suivis – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration de l'efficacité des méthodes et procédés en matière de contrôles et de suivi de la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 24 mois (mois 37-60)*

Coûts : *EUR 250.000,00*

Résultats attendus: Augmentation des contrôles et des suivis avec l'amélioration de l'efficacité des méthodes et procédés en matière de contrôles et de suivi de la viande NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables: n° 1 système de contrôle et de suivi mis en place et en activité, avec au moins n° 800 contrôles et n° 400 suivis effectués.

Action 3.3.2. Catégorisation des produits Noire de Thibar (sexe, âge, poids, etc.)

Cette mesure vise à mettre en place un programme de classification de la viande ovine « Noire de Thibar » qui, à son tour, vise à fournir un outil supplémentaire aux éleveurs de ladite race pure afin d'améliorer la conformation de leurs sujets reproducteurs et ainsi optimiser les performances zootechniques du cheptel NT. Par la classification, les éleveurs seront en mesure de connaître les forces et les faiblesses de chacun des sujets reproducteurs, mâles et femelles, de leurs élevages.

La classification vise, donc, à évaluer un animal individuellement en le comparant à un ovin de « conformation idéale et recherchée », et ce, qu'il soit de race prolifique, maternelle ou de race terminale. Notons que mis à part les caractéristiques de la race NT, chaque paramètre évalué lors de la classification se réfère à des critères de conformation pouvant avoir un ou des effets sur les performances zootechniques dans l'élevage. Ainsi, l'impact et le poids de chacun de ces caractères d'évaluation sont fortement basés sur la fonction commerciale des animaux sous évaluation et cette évaluation se fonde sur des critères technico-économiques. La grille de classification a donc pour objectif de sélectionner des animaux ayant une conformation fonctionnelle leur permettant de produire adéquatement, de reproduire des sujets de haute valeur génétique (génétique, conformation et caractères de race) et surtout, des animaux qui auront une bonne longévité dans les élevages ovins. À plus long terme, les données de classifications recueillies seront utiles afin d'obtenir des indices génétiques qui prendront en considération non seulement les performances zootechniques des animaux, mais également leur conformation. Pour les éleveurs, les résultats de conformation pourront certes, être utilisés comme argument de vente pour leurs sujets reproducteurs. Mais surtout, ces informations donneront un outil de sélection essentiel à l'amélioration de la qualité de la conformation des sujets sélectionnés pour l'élevage et de leurs descendants. Par ailleurs, il sera plus facile pour les éleveurs de vendre ou d'acheter des sujets à distance en ayant accès aux résultats de classification et éventuellement, aux données génétiques reliées à ces indices de classification. Normalement, les paramètres tel qu'on les retrouve dans l'ordre dans une grille de classification d'une race pure ovine sont en nombre de sept: 1. Dentition ; 2. Santé du système reproducteur (scrotum chez le mâle vs glande mammaire chez la femelle) ; 3. Musculature ; 4. Développement, volume et

capacité ; 5. Structure (cou, qualité du dos et de l'épaule, croupe) ; 6. Pieds et membres et qualité de l'ossature ; 7. Caractéristiques de race (critères de races et conformité de la laine).

Le CDF-NT a identifié pour cette mesure un nombre de deux activités de catégorisation (agrégage et traitement des données) et un total de n° 10 catégories identifiées, dont les premières 8 sont comprises dans la catégorie « animal sur pieds » ; les dernières 2 aux catégories « animal carcasse » et « animal en morceaux » ; à voir :

- N° 2 catégories pour le sexe : mâle/femelle
- N° 2 catégories pour l'âge : agneau sous la mère/ sevré
- N° 2 catégories pour le poids : agneau léger / lourd
- N° 2 catégories pour la qualité : agneau fini à l'herbe/ qui respecte le cahier des charges.
- N° 1 catégorie "classe de carcasse" (état engraissement et conformation)
- N° 1 catégorie "catégorie de morceaux" (cuisse, épaule, etc.)

En outre, avec cette mesure une distinction claire est établie entre n° 2 produits « Noire de Thibar » catégorisés : le produit sous la mère et le produit sevré.

L'entière mesure aura une durée de 12 mois et se développera au dedans de la première année d'activité du PDLP.

Indicateurs

Réalisation :

- N° d'activités de catégorisation mises en place – *Valeur cible : 2*
- N° de catégories identifiées – *Valeur cible : 10*

Résultat :

- N° d'activités de catégorisation effectuées – *Valeur cible : 2*
- N° de catégories réalisées – *Valeur cible : 10*
- N° de produits Noire de Thibar catégorisés – *Valeur cible : 2*

Impact :

- % Taux d'augmentation des catégories des produits NT – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'augmentation des suivis – *Valeur cible : 100%*
- % Taux d'amélioration et d'efficacité de la catégorisation des produits NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 12 mois (mois 1-12)*

Coûts : *EUR 10.000,00*

Résultats attendus : Augmentation des catégories des produits NT, augmentation des relatifs suivis et amélioration et majeure efficacité de la catégorisation des produits NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 2 activités de catégorisation mises en place et effectuées, n° 10 catégories de produit identifiées et réalisées et au moins n° 2 produits Noire de Thibar catégorisés.

Action 3.3.3. Veille sur le respect de la chaîne transport – froid – vente

La chaîne du froid est une succession d'opérations effectuées sous température dirigée au moyen d'équipements frigorifiques et se compose de différents maillons de l'abattage ou de la transformation du produit viande NT jusqu'à sa consommation. Le maintien à basse température de la viande NT permet de prolonger la durée de vie de ce produit et d'acheminer aux consommateurs des denrées périssables dans de bonnes conditions hygiéniques, nutritionnelles et organoleptiques. Le plein contrôle de la chaîne du froid des aliments réfrigérés aborde les procédés de conservation de la viande NT et aborde ensuite les différents maillons de la chaîne du froid (entreposage, transport et plateforme logistique, présentation à la vente...) ainsi que leurs caractéristiques principales. L'environnement réglementaire européen et national actuel, les moyens de mesure de la température et l'apport de la microbiologie prévisionnelle sont à considérer comme stratégiques afin de bien maîtriser cette phase fondamentale de l'offre de viande NT. La réglementation sanitaire qui fixe les températures optimales de conservation de denrées s'appuie sur des bases scientifiques traditionnelles et prend en compte l'évolution des habitudes de consommation, les progrès techniques agroalimentaires et leurs risques inhérents, son

objectif étant de garantir la sécurité du consommateur. En effet, longtemps conservées dans le sel ou par séchage, les denrées alimentaires périssables ont pu être conservées par le froid avec les progrès de la physique (thermodynamique) puis le développement de l'électricité. Aujourd'hui, la réglementation fixe des obligations de résultats et, dans certains cas, des obligations de moyens aux professionnels qui ne peuvent pas être négligées ou, encore pire, mal appliquées, même en considération du fait que le consommateur a aussi son rôle à jouer en tant que dernier maillon de la chaîne NT.

Donc, cette mesure prévoit un groupe d'activités dédiées à l'effectuation de n° 24 contrôles par an à partir du début de la deuxième année pendant quatre ans, pour un nombre de 96 contrôles au total ; en outre, elle prévoit un groupe d'activités dédiées à l'effectuation de n° 4 surveillances par an, toujours à partir du début de la deuxième année et pendant quatre ans, pour un nombre de 16 surveillances au total. Donc, on compte de réaliser n° 28 activités par an pour un total de 4 ans, ce qui assure la réalisation de n° 112 activités (entre contrôles et surveillances) au total.

Indicateurs

Réalisation :

- N° de systèmes de contrôle et de surveillance mis en place – *Valeur cible : 1*

Résultat :

- N° de systèmes de contrôle et de surveillance en activité – *Valeur cible : 1*

- N° de contrôles effectués – *Valeur cible : 96*

- N° d'activités de surveillance effectuées – *Valeur cible : 16*

Impact :

- % Taux d'augmentation des contrôles sur le respect de la chaîne transport – froid – vente de la filière NT – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'augmentation des activités de surveillance – *Valeur cible : 100%*

- % Taux d'amélioration et de l'efficacité de la veille sur le respect de la chaîne transport – froid – vente de la viande NT dans le territoire – *Valeur cible : 100%*

Chrono-programme : *N. 48 mois (mois 13-60)*

Coûts : *EUR 6.000,00*

Résultats attendus : Augmentation des contrôles sur le respect de la chaîne transport – froid – vente de la filière NT ; augmentation des activités de surveillance ; et amélioration de l'efficacité de la veille sur le respect de la chaîne transport – froid – vente de la viande NT dans le territoire de production considéré comme stratégique pour le secteur des ovins NT.

Livrables : n° 1 système de contrôle et de surveillance mis en place et en activité, n° 96 contrôles effectués et n° 16 activités de surveillance effectuées.

CHRONOPROGRAMME PDLP “NOIRE DE THIBAR 2030”

| | Année 1 | | | | Année 2 | | | | Année 3 | | | | Année 4 | | | | Année 5 | | | | Budget (en Euros) | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------|-----|-----|-------|---------|-------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|----------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|---------------------|
| | 1-3 | 4-6 | 7-9 | 10-12 | 13-15 | 16-18 | 19-21 | 22-24 | 25-27 | 28-30 | 31-33 | 34-36 | 37-39 | 40-42 | 43-45 | 46-48 | 49-51 | 52-54 | 55-57 | 58-60 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Interventions Domaine thématique 1 - Objectif 1.1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.1.1. Identification d'éleveurs leaders et création de fermes pilotes | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 10 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.1.2. Création de formations spécialisées et certifiantes | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 50 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.1.3. Visites d'échange entre éleveurs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 15 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Interventions Domaine thématique 1 - Objectif 1.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.2.1. Diffusion et multiplication en superficie cultivars et semences fourragères autochtones | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 10 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.2.2. Valorisation des matières premières et des sous-produits locaux | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 15 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.2.3. Actions pour standardiser l'alimentation de la race NT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 20 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Interventions Domaine thématique 1 - Objectif 1.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.3.1. Renforcement, mise à jour, généralisation systèmes contrôle, enregistrement, suivi et évaluation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 150 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.3.2. Création d'un centre de reproduction pour la sauvegarde de la race Noire de Thibar | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 150 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.3.3 Renforcer les liaisons entre la recherche et le développement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 10 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Interventions Domaine thématique 2 - Objectif 2.1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2.1.1. Favoriser les conventions renouvelables entre les bénéficiaires du label et les HO.RE.CA. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 5 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2.1.2. Etablir des procédés, physiques et informatiques, qui doivent accompagner la traçabilité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 15 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2.1.3. Formation sur les techniques de traçabilité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 50 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Interventions Domaine thématique 2 - Objectif 2.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2.2.1. Elaboration et sensibilisation sur les guides de bonnes pratiques avec des indicateurs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 18 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2.2.2. Formation du personnel pour l'évaluation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 7 500,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2.2.3. Application de sanctions en cas de défaillance à travers les autorités concernées | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 6 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Interventions Domaine thématique 2 - Objectif 2.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2.3.1. Actualisation des cahiers des charges pour le label « Noire de Thibar » | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 2 400,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2.3.2. Formation des opérateurs sur les signes de qualité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 50 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2.3.3. Création d'un organisme national pour le contrôle des procédures de certification | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 2 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Interventions Domaine thématique 3 - Objectif 3.1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3.1.1. Organisation de journées de dégustation et <i>cooking shows</i> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 40 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3.1.2. Créer une plateforme pour la valorisation et la visibilité de la filière Noire de Thibar | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 9 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3.1.3. Etablir des conventions avec des points de vente pour la commercialisation viande NT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 5 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Interventions Domaine thématique 3 - Objectif 3.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3.2.1. Ouverture de points de vente en tant que boucheries spécialisées en viande NT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 3 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3.2.2. Création d'un circuit écotouristique sur la Noire de Thibar | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 30 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3.2.3. Etablir normes commercialisation et élargir la filière aux standards internationaux | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 2 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Interventions Domaine thématique 3 - Objectif 3.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3.3.1. Mise en place d'un système de contrôle et de suivi de la viande Noire de Thibar | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 250 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3.3.2. Catégorisation des produits Noire de Thibar (sexe, âge, poids, etc.) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 10 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3.3.3. Veille sur le respect de la chaîne transport – froid – vente | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 6 000,00 € | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 940 900,00 € |

BIBLIOGRAPHIE

Abdelhafidh H., Zaibet L. et Aw-Hassan A., 2008. Accès au marché et durabilité : cas des petits ruminants. International Livestock research institute. Pages 59-64.

Atti N. et Khaldi G., 1987. Etude comparative de la qualité des carcasses d'agneaux de races Barbarine et Noire de Thibar en fonction du poids d'abattage. Annales de l'INRAT, vol.60, fasc.4.

Atti N. & Khaldi G., 1988. Composition de la carcasse et qualité de la viande d'agneaux de races Barbarine et Noire de Thibar en fonction du poids à l'abattage. Annales de l'INRAT, vol.61, fasc.11.

Atti N., Mahouachi M. & Ben Hamouda M., 2011. " Classification des carcasses, découpe de référence, qualité de la viande et identification d'éventuels produits de terroir selon le système de production des petits ruminants en Tunisie".
http://www.iresa.agrinet.tn/cpera/pdfs/Rapport_final_Viande_Ovine.pdf

Barjolle D., Bousseaux S., Dufour M., 1998. Le lien au terroir. Bilan des travaux de recherche. Institut d'économie rurale. 27 p.
<http://www.aocigp.ch/ver-fr/pdf/terroir.pdf>

Enquête structure, 2005. Ministère de l'Agriculture (Tunisie)

Tim Oates, Jochen Reuling/Georg Hanf - OCDE, Mai 2004. Le rôle des systèmes nationaux de certification pour promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, 23pp. Groupe thématique 3 (TG3) - Document de synthèse : La coopération entre les établissements et parties prenantes des systèmes de certification.

FAO-Tunisie, 2010. TCP/TUN/3202. Appui au développement et à la mise en place d'un système de contrôle des produits de qualité liée à l'origine. Les Signes de Qualité Liés à l'Origine en Tunisie, Document de formation, pp35.

GIVLait, 2011.

http://www.givlait.com.tn/index.php?option=com_content&view=article&id=47:opteurs&catid=15:fili-viande-rouge&Itemid=56

Brechet J.P., Mevellec P., 1997. L'ARTICULATION DE LA STRATÉGIE ET DU CONTRÔLE DE GESTION, L'APPORT DE LA MODÉLISATION EN TERMES D'ACTIVITÉS ET DE PROCESSUS, 25pp.

Hajji H., Saidi C., Smeti S., Ben Hammouda M., Atti N. 2014. Effets de système de production sur les performances de croissance, la composition de la carcasse et le poids des principaux organes des agneaux de trois races à viande en Tunisie. Séminaire international SIEFAD2014, Djerba - Tunisie, 16 – 18 Décembre 2014.

Kallal Abdellatif, 1968. Le mouton Noir de Thibar. Thèse pour le Doctorat Vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Toulouse, N°32, 62pp.

PROMET, 2007. Faisabilité d'un signe de qualité pour la viande d'agneau de race Noire de Thibar. 78 pages.

Smeti S., Atti N., Mahouachi M., Mednini S., 2012. Effets de la nature du fourrage sur l'ingestion, la digestibilité et la croissance chez des agneaux en finition de races Barbarine et Noire de Thibar. Livestock Research for Rural Development. Volume 2, Article #12.

DGPA-INAT : Ghariani I., Dhaouadi S., Boussalmi K., Barkaoui M., Essid I., 2022. Système d'identification des animaux et traçabilité de la viande de la race Noire de Thibar. Brochure Projet IEV CT « Italie-Tunisie » 2014-2020 « JESMED – Jesr méditerranéen de la filière ovine »

DGPA : Dhaouadi S., Ghariani I., 2022. Manifesto sur la race Noire de Thibar. Affiche Projet IEV CT « Italie-Tunisie » 2014-2020 « JESMED – Jesr méditerranéen de la filière ovine »



Programme cofinancé
par l'Union Européenne

Jesr Méditerranéen de la filière ovine
Réf. n° IS_1.2_080

Remerciements

On remercie tous les partenaires du projet, en particulier le GDAEBN, et les parties prenantes du projet JESMED qui, avec un dévouement extrême, un engagement et un enthousiasme maximum, ont apporté leur contribution personnelle et intellectuelle à la réalisation de l'ensemble du processus participatif mis en place pour la planification participative contenue dans ce document.

Un remerciement particulier est dédié à M. Abdelhamid ABIDI (UniCarthage), à M. Ahmed SLIMENE (GIVLait) et à M. Firas KATEB (CRDA Bizerte) pour l'aide précieuse apportée sous les aspects logistique-organisationnel, d'appui documentaire et de conseil pratique - opérationnel pour la meilleure rédaction du PDLP "Noire de Thibar 2030".

Enfin, « last but not least », on remercie M.me Paola PACI (GAL Eloro) pour le support matériel qu'elle a fourni pour la meilleure réalisation de l'entier parcours participatif mis en place afin de collecter les données nécessaires à la rédaction de ce PDLP.

Ce document a été réalisé grâce à l'aide financière de l'Union Européenne dans le cadre du programme IEV CT « Italie – Tunisie » 2014-2020. Le contenu du document relève de la seule responsabilité de son auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme le reflet de la position de l'Union Européenne ou de la position des structures de gestion du Programme.

Le Programme de Coopération Transfrontière (CT) « Italie-Tunisie » 2014-2020, qui bénéficie d'un financement communautaire de 33.354.820,00 d'euros au titre de l'Instrument Européen de Voisinage (IEV), vise à contribuer à l'objectif global IEV de progrès vers « une zone de prospérité partagée et de bon voisinage entre les États membres de l'UE et leurs voisins ». Le but du Programme IEV CT « Italie-Tunisie » est donc celui d'encourager un développement économique, social et territorial juste, équitable et durable, en vue de favoriser l'intégration transfrontalière et de valoriser les territoires et les atouts des deux Pays participants.